

Les Cahiers

d u P I a n

**Mesure
de la pauvreté**

Maroc 2030

Éléments de prospective

**Informations
statistiques
et planifications
décentralisées**

**L'intelligence
économique**

**Que sera le monde
dans 25 ans ?**

**La population amazighophone
au Maroc selon le RGPH 2004**

Président

Ahmed Lahlimi Alami
Haut Commissaire au Plan

Création, rédaction en chef

Ahmed El Kohen Lamrhili

Comité scientifique

Mustapha Afkir
Abdelhak Allalat
Jamal Bouchachen
Mohammed Doudich
Ali El Akkaoui
Abdelaziz Ghazali
Abderrahmane Haouach
Ahmed Jmila
Ahmed Ibrahim
Abdellatif Lfarakh
Abdelaziz Maalmi

Editeur

CND

(Centre National de Documentation)

Tél. : 037 77 10 32 / 037 77 09 84

037 77 30 08

Fax : 037 77 31 34

Haut-Agdal, Rabat

Dépôt légal

2004/0139

ISSN 1114-8411

Publication

Haut Commissariat au Plan

E-mail :

cahiersduplan@yahoo.fr

Site : www.hcp.ma

Pré-presse

Diwan 3000

Tél. : 037 68 16 96 / 97, Rabat

Imprimerie

ImprimElite

Tél. : 037 81 41 46, Salé

s o m m a i r e

Maroc 2030 : éléments de prospective sur son environnement stratégique

Hugues DE JOUVENEL 4

L'Intelligence économique

L'Amiral Pierre LACOSTE 26

Les principales variables devant avoir un impact sur la situation géostratégique et géoéconomique dans le monde dans les 25 années à venir

William ZARTMAN 33

La mesure de la pauvreté au Maroc

Mohamed DOUIDICH 37

Informations statistiques et planifications décentralisées

Ali EL AKKAOUI 49

La population amazighophone au Maroc

selon le RGPH 2004 54

Les Cahiers du Plan publient les articles dans la langue où leurs auteurs les ont rédigés. Le contenu de ces articles n'engage que leurs auteurs. Des extraits de cette publication peuvent être consultés sur le site du Haut Commissariat au Plan : www.hcp.ma

Maroc 2030 : éléments de prospective sur son environnement stratégique



Par Hugues de JUVENEL
Directeur général du groupe Futuribles

Sous l'impulsion du ministre Ahmed Lahlimi Alami, le Haut Commissariat au Plan a pris l'heureuse initiative de lancer une étude sur « Le Maroc à l'horizon 2030 » et a bien voulu, dans ce cadre, m'inviter à faire une conférence sur l'évolution à moyen et à long terme du contexte géopolitique et géo-économique mondial, en bref sur les tendances lourdes et incertitudes majeures qui pourraient caractériser l'environnement extérieur du Maroc à l'horizon des 30 prochaines années.

Bien entendu, je m'abstiendrai soigneusement de parler du Maroc lui-même considérant qu'il y a ici suffisamment de compétences locales et une légitimité autrement plus grande pour en traiter. En revanche, je m'efforcerai, après un bref rappel sur les vertus et les limites de la démarche prospective, de mettre en évidence quelques unes des tendances lourdes qui me paraissent caractériser le contexte géopolitique mondial au travers de sa dynamique temporelle longue ainsi que la mutation très fondamentale des économies dites modernes en m'efforçant de mettre en évidence quels sont les enjeux qui peuvent en résulter pour un pays tel que le Maroc.

Sur la philosophie de la prospective

Est-il besoin ici de rappeler les nécessités et les limites d'une démarche de prospective appliquée à l'élaboration d'une politique de développement pour un pays tel que le Maroc ? Confrontés à un environnement international particulièrement instable et en rapide évolution, et à la multiplication des problèmes aigus internes à tous nos pays, la propension est grande de la part des décideurs publics de n'aborder les problèmes que dans l'ordre que dictent leurs urgences. Mais sur ces problèmes là, comme on dit au jeu d'échecs, la plupart du temps « le coup est forcé », les circonstances ont pris le pouvoir, nos gouvernants ne peuvent essayer que de répliquer – s'adapter ou fuir – face à des problèmes dont ils n'ont plus la maîtrise.

Sans doute essaieront-ils de justifier leurs décisions en arguant du fait qu'ils n'avaient pas le choix. En vérité, et s'ils sont honnêtes, ils diraient qu'ils n'avaient plus le choix. En d'autres termes, qu'ils avaient laissé la situation filer jusqu'à un point tel que les circonstances

avaient désormais pris le pouvoir et qu'ils ne pouvaient plus qu'essayer de s'adapter.

Pourquoi est-ce si souvent le cas ? En raison de l'imprévoyance des gouvernants qui, tout occupés à gérer les urgences, n'accordent pas toute l'attention requise aux évolutions possibles à moyen et à long terme lorsqu'ils auraient encore éventuellement le moyen d'en infléchir le cours ou, à tout le moins, de se préparer à l'avance à faire face aux défis du futur dont ils auraient, avec plus ou moins de pertinence, anticipé l'apparition.

Telle est en substance la raison d'être de la prospective, sa raison d'être comme instrument d'aide à la décision de politiques publiques dignes de ce nom et dont j'illustrerais l'utilité à l'aide d'une métaphore, celle du navigateur sur son bateau. Les dirigeants marocains sont un peu comme le capitaine d'un bateau qui doit tout à la fois user de deux instruments :

- d'un côté, **la vigie** (du mot « vigilance ») qui doit s'efforcer de les alerter sur les développements

possibles aussi bien internes au pays que du développement de son environnement international et, autant que possible, allant au-delà, de faire de la prospective dite exploratoire ayant pour fonction d'explorer le spectre des futurs possibles non pas, comme le font les prévisionnistes, en extrapolant purement et simplement les tendances observées dans le passé mais en s'efforçant de prendre en considération les facteurs de discontinuités et de ruptures ;

- de l'autre, **le gouvernail** qui, sous réserve que l'on ait apprécié correctement ses marges de manœuvre et que l'on sache dans quelle direction on veut aller, doit permettre de piloter judicieusement le pays dans la direction d'un futur choisi et non point subi.

Cela est plus facile à dire qu'à faire. Mais ici réside l'enjeu principal d'une prospective appliquée à un pays tel que le Maroc. Cela postule une attitude, une posture, une philosophie dont j'aimerais en quelques mots présenter l'esprit en rappelant trois considérations essentielles que je résumerais en disant que l'avenir est pour moi domaine de liberté, domaine de pouvoir et domaine de volonté.

L'avenir, domaine de liberté

Alors que le passé est le domaine des faits accomplis donc en théorie connaissables, ce qui n'empêche pas qu'il suscite de vives controverses entre historiens, l'avenir en revanche n'est pas prédéterminé. Il n'est pas déjà fait, ce qui signifie que, par essence, il échappe au domaine de la connaissance. Et que quelles que soient les méthodes utilisées, même si nous remplaçons la boule de cristal de nos ancêtres par des systèmes experts de plus en plus sophistiqués, nul ne pourra à aucun moment dire avec certitude ce que sera cet avenir à l'horizon des prochaines années, *a fortiori* à l'horizon des prochaines décennies.

Rien à voir donc entre la prospective et la prédiction ou la prophétie. Rien à voir non plus avec cette « science du futur » à laquelle de bons esprits, depuis des siècles, aspirent. La dynamique d'une société, la dynamique du monde ne sauraient être simulées comme l'on simule, toute chose égale par ailleurs, des phénomènes à caractère strictement mécanique.

L'avenir n'est pas déjà fait. Tout au contraire, il demeure ouvert à **une pluralité de futurs possibles**, ce que

nous dénommons les futuribles (les futuribles) qui, évidemment, ne sont pas équiprobables à chaque instant, s'enracinent plus ou moins dans le présent et dans un passé plus ou moins reculé mais restent tous empreints d'incertitudes. Des incertitudes qui sont sources d'angoisses et qui sont également autant de facteurs de liberté.

La première étape dans toute démarche prospective est donc, d'abord, d'essayer de se représenter la situation actuelle au travers de sa dynamique temporelle longue, ce à quoi on se réfère en parlant souvent de diagnostic, d'observatoire, ou encore de veille et désormais d'intelligence économique ou d'intelligence stratégique.

En effet, rappelons que ces futuribles s'enracinent plus ou moins dans la situation actuelle et dans un passé plus ou moins reculé et que le défi premier est donc d'essayer de se représenter le monde actuel à l'aune de sa dynamique temporelle longue en essayant de faire le tri entre les phénomènes purement conjoncturels, voire anecdotiques et ceux qui, en revanche, sont révélateurs de tendances lourdes ou émergentes susceptibles d'avoir un impact majeur sur l'évolution à court, moyen et long terme.

Ici réside un premier défi : celui de nous représenter correctement le monde actuel à l'aune de sa dynamique temporelle longue sans se méprendre sur les facteurs d'inerties et de changements.

On est souvent enclin à surestimer les inerties. Par exemple à considérer que, dans le domaine démographique, celles-ci sont si grandes que l'on peut faire des projections à l'horizon de 10, 20, 30 ou 100 ans sans grand risque d'erreur. C'est une grave erreur car si l'on a observé, par exemple au Maroc, une chute rapide de la fécondité, nul n'est vraiment en mesure d'en expliquer les causes, *a fortiori* de prévoir quels seront les comportements de fécondité dans les années à venir sauf à s'en remettre aux thèses de la transition démographique qui laissent entendre que tous nos pays, bon an, mal an, connaîtront une transition entre une période de fécondité forte et de mortalité élevée et une période de fécondité basse et de mortalité basse. Mais à quel rythme ? Il n'y a manifestement rien à voir en l'occurrence entre la transition démographique effectuée en France en deux siècles et celle effectuée aujourd'hui au Maroc en l'espace de 20 ans. Méfions-nous au

demeurant des interprétations hâtives, imputant par exemple la chute de la fécondité à l'éducation des femmes, à l'augmentation de leur taux d'activité, ou à tel ou tel autre facteur qui jouerait en l'espèce un rôle exclusif et déterminant.

Entrent dans cette équation subtile différents facteurs comme le désir d'enfant, comme l'amour, comme le logement, comme les revenus, comme le fait que les femmes accèdent ou non à tel ou tel niveau d'éducation, entrent ou non dans le monde du travail... Bref, nous n'avons pas de théorie explicative robuste qui nous permette de prévoir de manière précise comment évolueront les comportements de fécondité.

Ainsi en est-il également pour l'espérance de vie. Celle-ci progresse et c'est tant mieux. Progressera-t-elle encore au même rythme pour toutes les catégories de populations ? Ceci n'est point si sûr.

A fortiori, s'agissant du solde migratoire avec l'extérieur et au sein même du pays, celui-ci étant sans doute la résultante d'une multitude de facteurs, les uns quantifiables et les autres non, que nous avons la plus grande peine à appréhender.

Si, maintenant, nous nous intéressons au nombre de ménages, l'incertitude sera encore plus grande. Les jeunes resteront-ils de plus en plus longtemps chez leurs parents en raison de l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent de trouver un emploi et un logement ? Ou prendront-ils leur indépendance de plus en plus tôt ? Les personnes âgées et très âgées demeureront-elles à charge de leurs enfants ou disposeront-elles des moyens adéquats à leur autonomie, y compris les services publics d'aide à domicile qui, de plus en plus, s'imposeront ?

Tout cela signifie que, en dépit de la confiance excessive accordée aux projections démographiques, l'incertitude en la matière est sans doute de l'ordre de 10 % à l'horizon de 10 ans, de 20 % à l'horizon de 20 ans, de 30 % à l'horizon de 30 ans et peut-être de 100 % à l'horizon d'une espérance de vie humaine. Et que l'incertitude sur le nombre de ménages et la composition des ménages à l'horizon de 10 ans demeure encore plus grande.

Inversement, on est enclin à surestimer le changement, y compris parce que les projecteurs sont braqués davantage sur ce qui change et suscitent la curiosité

plutôt que sur ce qui ne change pas et constitue autant d'inerties.

Typique en la matière est la fascination qu'exercent sur nous les changements technologiques qui peut s'expliquer en raison de l'évolution technologique très rapide des temps modernes. Mais ce qui ne signifie pas, pour autant, que nos sociétés vont s'appropriier lesdites technologies instantanément, acquérir les savoir faire correspondants instantanément que la société va évoluer au rythme où évolue la technologie, ne fut-ce qu'en raison de l'inertie des comportements, du poids des habitudes, du conservatisme de nos sociétés.

Autant dire qu'un des grands défis dans la démarche prospective est d'appréhender correctement les phénomènes d'inerties et les phénomènes de changements, de ne point sous-estimer les premiers et de ne point surestimer les seconds, de se forger une représentation correcte des tendances lourdes, de leur persistance et/ou de leurs inflexions, des faits porteurs d'avenir en distinguant clairement ce qui relève de phénomènes conjoncturels et ce qui relève de phénomènes avant-coureurs de développements importants et ce qui constitue des incertitudes majeures pour lesquelles il nous faudra prendre des hypothèses plus ou moins contrastées.

Le vieillissement démographique est assurément une tendance lourde liée à la succession, dans notre histoire, d'une période de fécondité élevée et d'une période de fécondité basse, tendance néanmoins moins lourde au Maroc qu'elle ne l'est en France, pays où les effectifs de femmes en âge de procréer désormais vont en diminuant. De la même manière, cela nous amène à penser que la mondialisation de l'économie constitue une tendance lourde sur laquelle je reviendrai dans un instant, ceci ne préjugant pas de la manière suivant laquelle cette mondialisation peut s'organiser ou non.

Les faits porteurs d'avenir, ou tendances émergentes – ce que l'on appelle parfois les signaux faibles – sont plus difficiles à définir. Ainsi s'agissait-il de savoir si la grande crise financière de 1997 en Asie marquait la fin du miracle asiatique ou n'était qu'une panne temporaire. Ainsi s'agissait-il de savoir si l'embellie de croissance que nous avons connue en Europe à la fin des années quatre-vingt-dix était l'hirondelle qui annonçait un printemps durable, le signe annonciateur

de ce que les économistes appelleraient volontiers un « Kondratief » ascendant ou un phénomène de courte période. Ainsi peut-on se demander si la flambée du prix du pétrole est aujourd'hui un phénomène purement conjoncturel pouvant, à certains égards, s'assimiler aux chocs pétroliers que nous avons connus durant les années soixante dix ou bien s'il s'agit d'un phénomène avant-coureur, celui signifiant que les prix n'allaient cesser désormais d'augmenter, que désormais nous entrons dans une période qui nous conduirait inéluctablement à moyen terme vers un pic de production puis vers une diminution de celle-ci.

Méfions-nous ici des modèles de simulation chers aux économistes qui, par exemple, estiment que les prix constituent une variable d'ajustement parfaite. Et que plus les prix monteront, plus nous trouverons des substituts aux hydrocarbures ou serons à même d'exploiter des gisements que l'on ne pouvait exploiter eu égard à l'état de la technique et au prix, au cours des années passées.

L'avenir étant source d'incertitudes, voire d'angoisses d'autant plus grandes que nous avons à tort ou à raison le sentiment que le changement s'accélère et que les interdépendances se multiplient, l'on est porté à essayer de nous rassurer en faisant des simulations à l'aide de modèles qui fondamentalement stipulent que demain différera d'aujourd'hui, exactement comme aujourd'hui diffère d'hier, que les mêmes choses changeront toujours de la même manière, au même rythme et dans le même sens sans rupture majeure.

Ces travaux de modélisation sont très répandus dans le domaine de la nature et dans le domaine socio-économique. Reconnaissons qu'ils sont séduisants. Ainsi, dans le domaine de la nature, ayant examiné l'évolution des climats sur plusieurs millénaires passés, s'est-on efforcé de dégager des lois qui présideraient à l'évolution de ceux-ci. Et de là à imaginer que les mêmes lois présideront aux évolutions futures, il n'y a qu'un pas que l'on est enclin à franchir trop rapidement. Usant de son seul bon sens, Svante Arrhenius se baladant dans la rue au début du XX^e siècle, constatait que l'industrie se développait, que les usines produisaient de plus en plus de fumée et que, toute chose égale par ailleurs, ce phénomène là aurait un effet perturbateur sur le climat.

Il fallut attendre environ 80 ans avant que les scientifiques s'emparent du sujet et encore 20 ans avant qu'un consensus ne s'établisse sur le phénomène de réchauffement climatique, résultat de l'action des hommes sur l'écosystème pouvant engendrer des perturbations d'une très grande ampleur mal mesurée encore aujourd'hui et exigeant cependant – principe de précaution oblige ! – des actions au niveau international qu'à l'évidence tous les pays ne sont pas disposés également à entreprendre...

Vous le voyez : les incertitudes sont grandes et nos instruments de simulation très imparfaits. C'est tant pis pour nous en tant que sujets connaissant qui resteront avides de certitudes quant à l'avenir. Mais c'est tant mieux pour nous en tant que sujets agissant puisque là où les jeux ne sont pas déjà faits, nous avons encore des marges de manœuvre pour infléchir le cours de l'évolution dans un sens qui nous apparaîtrait souhaitable. Ceci m'amène à l'avenir comme domaine de pouvoir.

L'avenir, domaine de pouvoir

« Quand il est urgent, c'est déjà trop tard » disait Talleyrand qui voulait ainsi déjà souligner la nécessité de la veille et de l'anticipation – ou de l'exploration des évolutions possibles – au service de la décision et de l'action.

On entend à longueur de temps des décideurs publics affirmer qu'ils ont décidé ceci ou cela en raison du fait qu'ils n'avaient pas le choix. En vérité, comme nous l'avons déjà dit, ils devraient plutôt dire qu'ils n'avaient plus le choix, qu'ils avaient laissé aller la situation jusqu'à un point tel que les circonstances leur imposaient leur conduite.

L'intérêt même de la prospective, à défaut qu'elle soit à même de nous renseigner de manière certaine sur l'avenir, de nous permettre de prendre conscience de situations en évolution avant qu'elles n'aient pris une forme complètement contraignante, lorsque nous avons encore quelque pouvoir d'infléchir le cours des événements et, à défaut, de nous préparer futur.

Ici réside un enjeu essentiel : celui de savoir si votre pays entend purement et simplement, avec plus ou moins de bonheur, s'adapter aux évolutions en cours ou si, adoptant une position résolument plus

volontariste, il entend être le promoteur d'un modèle de développement, promoteur d'une stratégie qui concilie ce que vous souhaitez conserver de votre héritage avec ce à quoi vous aspirez et que vous vous assignez comme souhaitable.

Ici réside aussi la question du pouvoir des acteurs qui vont déterminer votre destin, de la capacité des instances publiques nationales à fédérer les compétences, les énergies, les bonnes volontés des différents acteurs sur la scène nationale et à affirmer leur volonté, à défendre leurs projets avec de nombreux autres acteurs mus par d'autres motifs, animés par d'autres stratégies.

Nous passons ici de l'avenir, comme territoire à explorer, à **l'avenir comme territoire** à construire, donc de la capacité à mobiliser les intelligences dans l'exploration du futur à la capacité du Haut Commissariat au Plan à mobiliser les intelligences, les sensibilités, les énergies au profit d'un avenir choisi, collectivement défini et donc autour duquel vont se fédérer les forces, les énergies, les compétences de chacun.

Méfions-nous ici des exercices de prospective en chambre, des décideurs consultant en secret quelques augures plus ou moins bien inspirés et prétendant ainsi désigner le souhaitable, définir le cap, sans un minimum de concertation indispensable.

Prenons aussi conscience ici que, à la différence du jeu d'échec où l'échiquier a une forme bien délimitée et où les pièces sont supposées évoluer sur l'échiquier suivant des règles du jeu pérennes, nous avons en l'occurrence affaire à différents territoires qui s'enchevêtrent, à différents périmètres dans lesquels opèrent différents acteurs animés par des intentions différentes, se représentant les futurs souhaitables de manière éventuellement opposée. En bref, prenons conscience du jeu des acteurs, de la valeur qui les anime, des représentations qu'ils se forgent d'un futur souhaitable, des jeux d'alliances et de conflits qui sont largement aussi importants, dans une démarche prospective, que la seule analyse des facteurs dits objectifs, plus aisément quantifiables. Ceci m'amène cette fois à parler de l'avenir comme domaine de volonté.

L'avenir, domaine de volonté

« Il n'est point de vent favorable pour celui qui ne sait point où il va » disait Sénèque qui, ainsi, soulignait fort

à propos le fait que la veille et l'anticipation ne sauraient nous dispenser de la définition d'un futur souhaitable, c'est-à-dire en substance d'un projet, c'est-à-dire une vision, une représentation d'un avenir désirable pour le Maroc à l'horizon de 30 ans.

Soyons très clairs. Disposer d'un bon système de veille, voire de prospective exploratoire, nous renseignant plus ou moins pertinemment sur l'éventail des futurs possibles, n'est point suffisant. Nul ne pourra dire si les tendances lourdes ou émergentes ainsi décelées constituent des opportunités et des menaces, si nous ne savons pas nous-mêmes où nous voulons aller, quel est le projet à long terme qui nous anime, quel est, en d'autres termes, le projet, c'est-à-dire l'image d'un futur souhaitable pour le Maroc à l'horizon 2030.

Le projet emprunte au registre du rêve ou, pour le dire autrement, au registre des valeurs qui vous amènent à considérer que tel futur possible est souhaitable et l'autre pas et qu'il ne faut donc pas confondre avec les opinions. Ici nous sommes sur le registre des valeurs, des préférences, en bref des valeurs fondamentales qui vous animent et qui, sans doute, empruntent à votre héritage et en même temps vous confèrent un sens, une direction, une ambition.

Ici entre aussi en ligne de compte le fait de savoir si cette ambition est réalisable compte tenu des opportunités et des contraintes tant intérieures qu'extérieures. Ici fondamentalement réside la question de savoir à quel Maroc vous aspirez à l'horizon 2030 et si, oui ou non, vous avez les moyens de faire de ce rêve un réel projet, une image jetée en avant d'un Maroc souhaitable autour duquel vous vous sentez à même de fédérer les énergies, les compétences, les volontés des acteurs. Tel n'est pas le problème le plus simple. Car ceci implique un engagement en termes idéologiques au sens étymologique du terme, un engagement en termes politiques au sens intégral du terme. Une capacité de mobilisation qui sera sans doute directement proportionnelle au degré d'implication des acteurs dans l'élaboration du projet.

Il est commode et fréquent de se réfugier derrière l'idée que l'avenir d'un pays dépend essentiellement des facteurs extérieurs. Mais l'expérience révèle que tel n'est pas le cas, que confrontés au même environnement international, la trajectoire des pays diffère en fonction

des arbitrages qui sont les leurs, de leur capacité à mobiliser les énergies, les intelligences, les compétences, les bonnes volontés autour d'une vision d'un avenir partagé. Là, incontestablement, réside le défi essentiel. Ceci ne veut pas dire à l'évidence que l'avenir du Maroc dépendra exclusivement de cette dynamique interne. Mais prétendre que l'avenir du Maroc est surdéterminé par son environnement extérieur serait à l'inverse la preuve d'une grande lâcheté. Néanmoins, un certain nombre de variables extérieures sont à l'évidence à prendre en compte. Tel sera l'objet de la deuxième partie de mon exposé.

Le contexte géopolitique mondial

Je commencerai par un bref rappel de l'évolution démographique et la répartition de la richesse à travers la planète pour ensuite aborder de manière plus précise trois tendances lourdes qui m'apparaissent tout à fait fondamentales quant à l'évolution du contexte géopolitique mondial : la première concerne le double processus de mondialisation et de fragmentation parfois qualifié par les Anglo-saxons de « glocalisation » ; le deuxième concerne la montée des risques multipolaires et le fait que si les interdépendances, au niveau mondial, n'ont cessé de croître nous n'avons assisté à aucun progrès symétrique de nos procédures et institutions de régulation au niveau planétaire, tout au contraire au

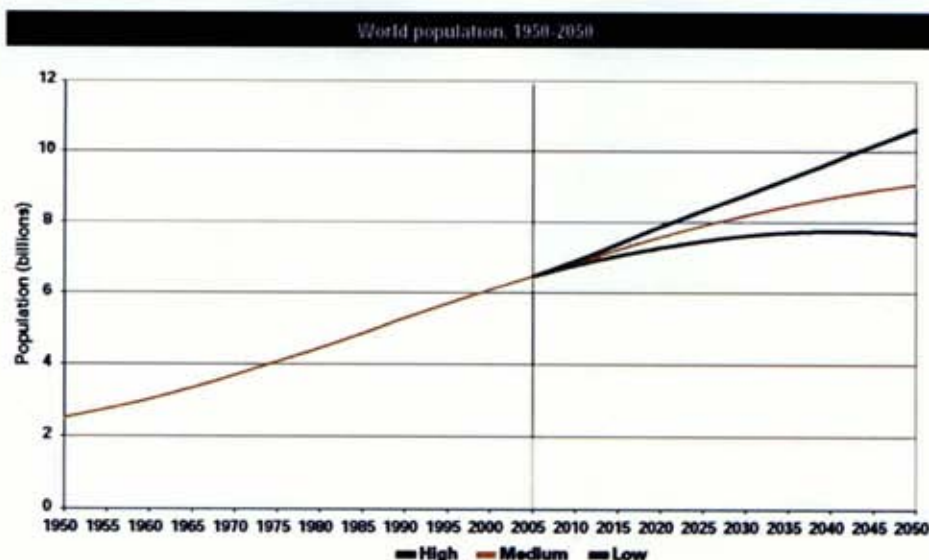
développement d'une planète de plus en plus explosive et sujette à des tensions et conflits latents ou déclarés; la troisième concerne le rôle prépondérant que jouent aujourd'hui sur la planète les trois pôles que constituent d'un côté l'ALENA, emmenée par les États-Unis, de l'autre l'Asie de l'Est, enfin l'Europe et le Bassin méditerranéen.

L'évolution de la population et de la richesse dans le monde

Est-il encore besoin de rappeler que nous avons connu, au cours des deux derniers siècles, une croissance démographique sans précédent puisque s'il a fallu attendre 1830 pour que la planète atteigne le premier milliard d'habitants, 80 ans plus tard le deuxième milliard était atteint, 40 ans plus tard le troisième milliard, 15 ans plus tard, le quatrième milliard... Ce qui ne veut pas dire – loin s'en faut – que cette croissance démographique va se poursuivre au rythme que nous avons connu au cours des deux siècles écoulés.

Selon les projections des Nations Unies qui, certes, reposent sur des hypothèses discutables, la population mondiale pourrait atteindre à l'horizon 2030 entre environ 8 à 10 milliards d'habitants pour ensuite lentement se stabiliser à l'horizon des 100 prochaines années aux alentours, toujours selon les Nations Unies, de quelque 10 à 12 milliards d'habitants.

Projections démographiques des Nations Unies



Mais l'essentiel n'est pas là. Il réside davantage dans le saisissant contraste qui oppose les pays du Nord et les pays du Sud, les premiers voyant leur population dès à présent stagner, voire décliner, alors que la population dans les pays dits du Sud continue à croître.

Rappelons-nous, pour illustrer le propos, que ce que l'on appelait il y a encore quelque temps le tiers monde représentait déjà, en termes démographiques, les trois quarts du monde. Ou, pour prendre un autre exemple, que les pays dits industrialisés, membres de l'OCDE, représentaient en 1950, grosso modo, un quart de la population mondiale alors qu'ils n'en représenteront plus, à l'horizon 2030, que 10 à 12 % de cette même population mondiale. A ce même horizon, l'Europe même élargie, y compris avec la Turquie à l'horizon 2030, représenterait peut-être 4 à 5 % de cette population mondiale.

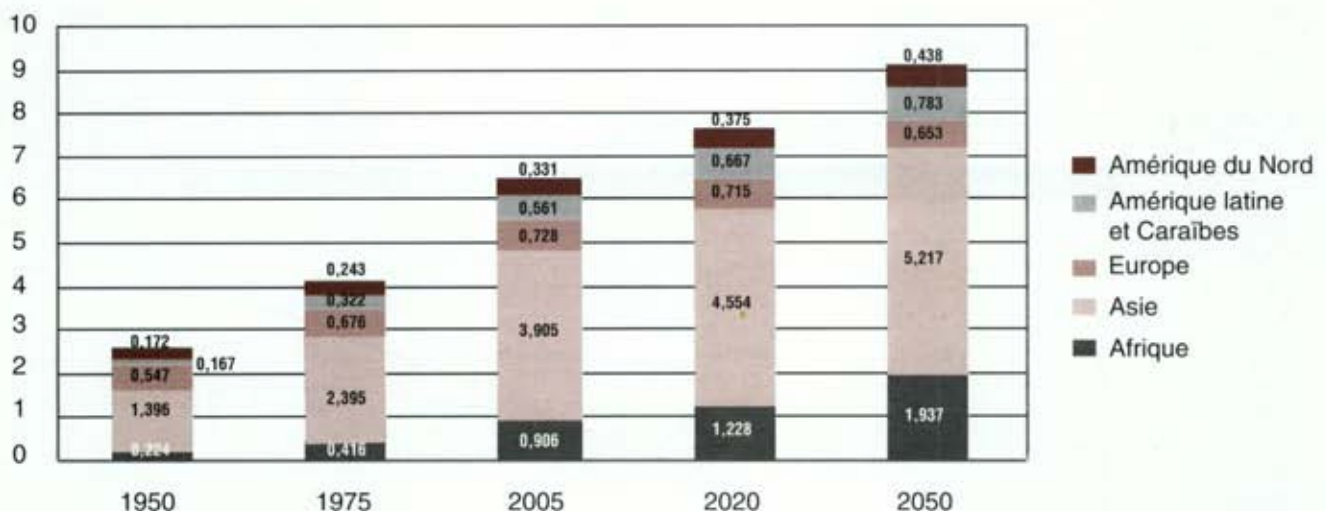
Quant au Bassin méditerranéen dont la population était de 285 millions en 1970, dont les deux tiers se situaient

sur la rive Nord, sa population se situerait aux alentours de 523 millions en 2025, plus des deux tiers se situant sur la rive Sud et Est. Sa population totale ne représentant guère à ce moment-là que 6,5 % de la population mondiale.

Dès à présent, 60 % de la population mondiale se situent en Asie avec notamment deux pays majeurs, la Chine et l'Inde, qui auraient chacun à l'horizon 2030 une population de l'ordre de 1 milliard 300 millions d'habitants.

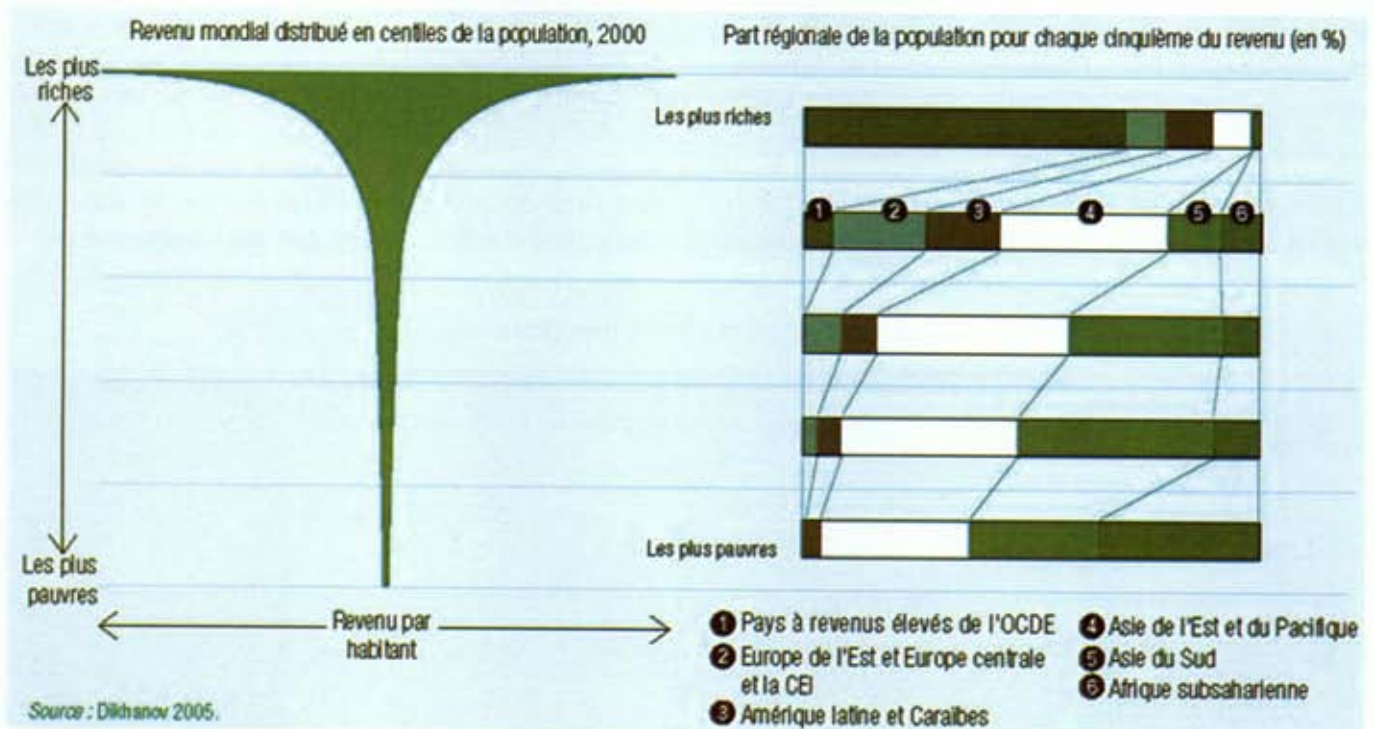
Mais il faut aussitôt rappeler que, hélas, la richesse monétaire n'est pas répartie à travers la planète comme la population. Ainsi, mesurés à l'aune du produit intérieur brut mondial, n'est-il pas inutile de rappeler ces grands ordres de grandeur. Grosso modo, 10 % de la population de la planète possèdent près de 90 % de la richesse, les 90 % du reste de la population se répartissant les 10 % restants...

Répartition de la population par région (1950-2050) en milliards, estimations jusqu'en 2005, projections ensuite (variante médiane)



Source: Nations Unies. World Population Prospects : the 2004 Revision.

La richesse mondiale



Source : Rapport du PNUD 2005.

Disons grossièrement que la richesse monétaire mondiale se répartit entre trois pôles : les Etats-Unis qui détiennent grosso modo un tiers de cette richesse mondiale dont la part continue à croître, l'Asie de l'Est détenant également une part de l'ordre d'un tiers de la richesse mondiale, sa part croissant très rapidement, l'Europe détenant le dernier tiers, sa part relative allant très clairement en déclinant. La part de l'Afrique se situerait aux alentours de 4 %, celle de l'Amérique latine, aux alentours de 4 %. Même si les chiffres sont discutables, il n'est pas indifférent d'avoir ces ordres de grandeur en tête. Au-delà maintenant de ce rappel, j'aimerais insister sur trois phénomènes ou processus majeurs qui me semblent constituer des tendances lourdes du contexte géopolitique mondial à l'horizon 2030.

Le double processus de mondialisation et de fragmentation

Le premier phénomène sur lequel j'aimerais insister tient au double processus de globalisation et, en même

temps, de fragmentation, le processus auquel se réfèrent les Anglo-Saxons en parlant désormais de « glocalisation ».

Le processus de mondialisation appréhendé à l'aune des échanges commerciaux est un phénomène très ancien remontant à plusieurs siècles en arrière comme en témoignent, d'une manière tout à fait intéressante, les travaux notamment de Fernand Braudel. Certes, il y eut une pause au début du XX^e siècle mais, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, cet accroissement des échanges s'est accru dans des proportions infiniment plus importantes. Ceci n'est qu'un aspect, pas nécessairement le principal, du phénomène beaucoup plus fondamental de globalisation auquel nous assistons depuis maintenant quelques décennies et dont j'aimerais rapidement évoquer quelques aspects.

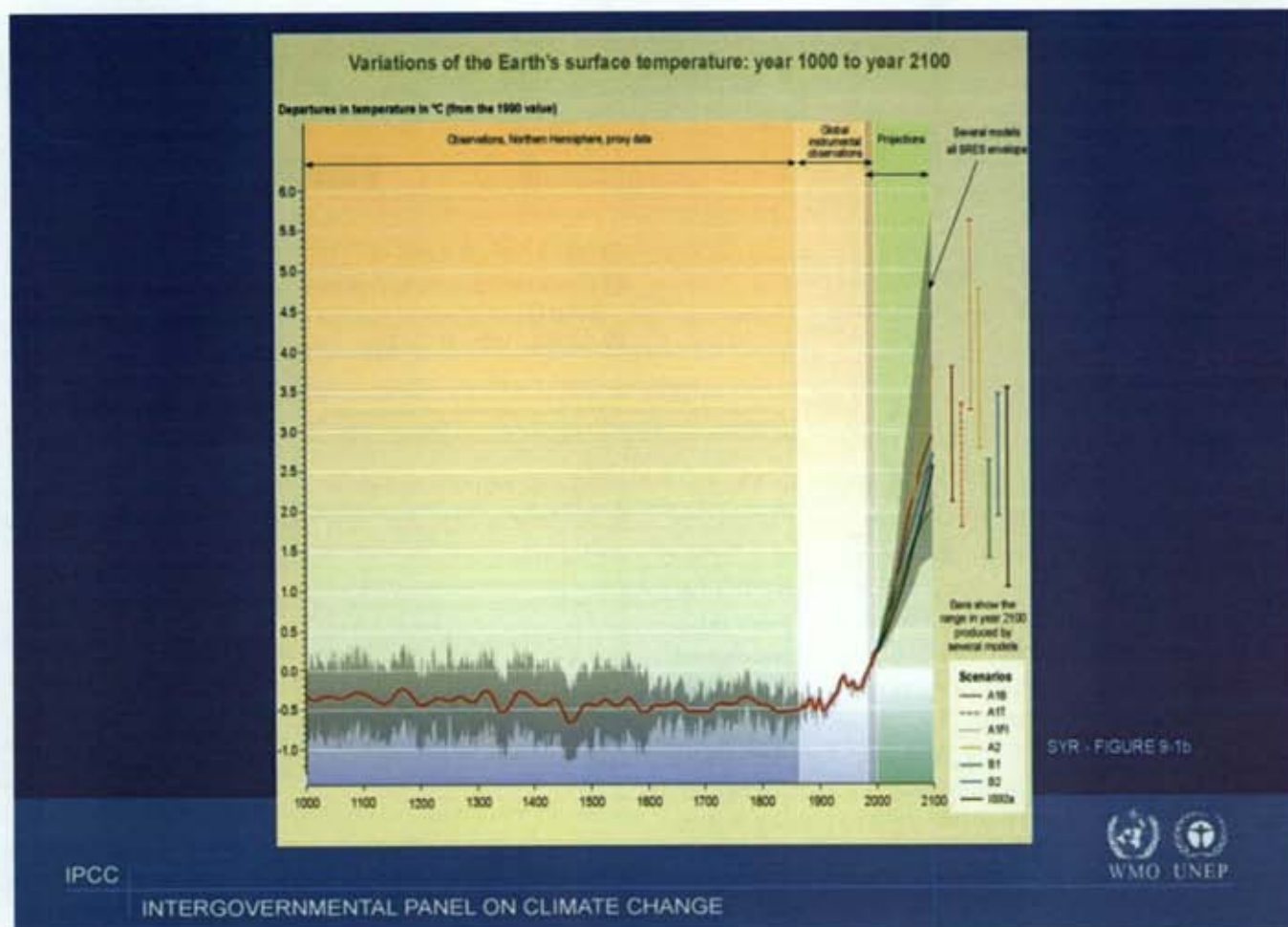
Une rupture majeure est intervenue, me semble-t-il, avec les premiers vols spatiaux et la prise de conscience que nous ne formions désormais que « une seule terre », pour reprendre l'expression de Barbara Ward, que nous

devions donc désormais, du moins en principe, être tous solidaires d'un même écosystème planétaire. En bref, que nous sommes désormais confrontés à l'apparition de problèmes globaux qui ne peuvent à l'évidence pas être réglés au niveau d'un pays ou même d'une région mais réclament un traitement global.

Contrairement à ce qu'ont pu affirmer, à l'époque, les autorités françaises, le nuage de Tchernobyl ne s'est pas

arrêté à la frontière. Mais, plus emblématique encore, est le phénomène de réchauffement climatique qui pourrait se traduire, à l'horizon des 100 prochaines années, par une augmentation de la température sur terre de l'ordre de 2 à 6°, cette moyenne ne devant pas occulter les disparités importantes qui sont prévisibles d'une région à l'autre, du point de vue de l'intensité et des formes que pourrait revêtir ce changement climatique ainsi, a *fortiori*, que ses conséquences.

Le changement climatique (schéma)



L'horizon 2100 peut vous paraître bien lointain mais il n'est pas indifférent de savoir que les gaz à effet de serre ont une durée de vie d'environ soixante ans et que, à supposer même que l'on tarisse rapidement les émissions, il nous faudra gérer ce stock et ses

implications au cours des prochaines décennies. De surcroît, soulignons que cet effet de serre risque fort d'avoir des effets à court terme déjà fort importants, notamment au travers de la multiplication de phénomènes extrêmes, tempêtes, inondations,

sécheresses, tremblements de terre, tsunamis... Et le Bassin méditerranéen, hélas, n'est point à l'abri de tels phénomènes extrêmes avec, potentiellement, des conséquences d'autant plus graves que nous connaissons un phénomène d'urbanisation et de littoralisation extrêmement rapide.

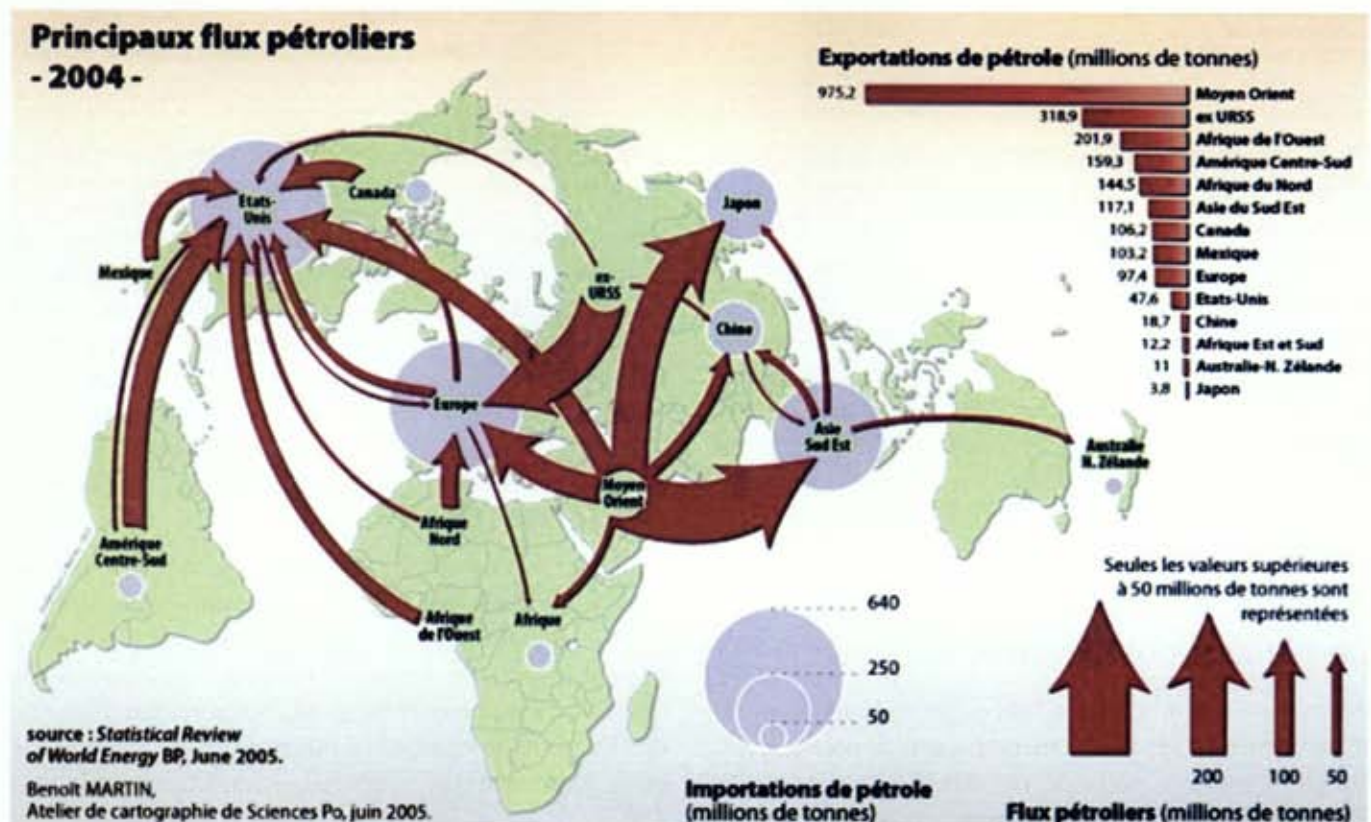
Or, face à ce phénomène majeur qui exigerait une action immédiate à l'échelle planétaire, force est de constater, par exemple, que le protocole de Kyoto est loin de faire l'unanimité des États, que la prédisposition des uns et des autres à adopter les mesures de précaution qui s'imposent est pour le moins inégale.

Le phénomène de globalisation se mesure également à l'aune de l'accroissement des échanges économiques mondiaux qui est bien plus rapide que l'accroissement de la production : accroissement des échanges

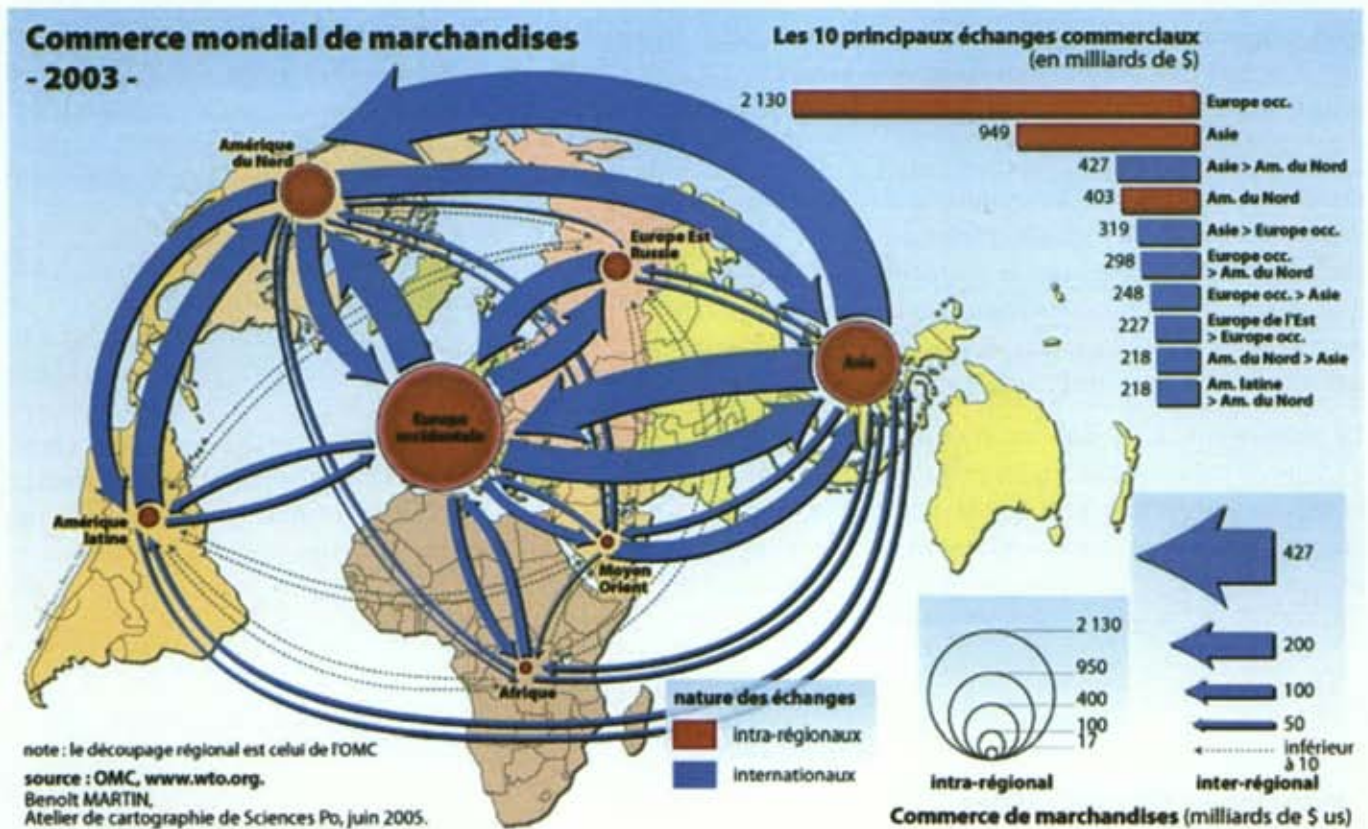
commerciaux sur les matières premières, les produits manufacturés aussi bien licites qu'illicites, et il n'est pas indifférent ici de rappeler que le marché mondial des drogues, en termes monétaires, pèse d'un poids à peu près aussi lourd que le marché mondial des hydrocarbures, accroissement – ne nous leurrions pas – du marché mondial des services et tout particulièrement de la finance.

En effet, s'il y a un secteur qui s'est dématérialisé, qui a bénéficié pleinement de l'essor de technologies de l'information et de la communication, c'est bien celui de la finance qui, du même coup, s'organise suivant une logique de réseau à l'échelle planétaire qui échappe presque complètement au contrôle des États. En bref, nous sommes face à un village planétaire de la finance pour ne pas user d'un terme qui me paraîtrait encore plus pertinent, celui de casino planétaire.

Le système géopolitique mondial (énergie)



Le système géopolitique mondial (commerce)



Mais, tout en assistant à ce phénomène de globalisation, et donc pour une part d'uniformisation – dont témoignent de manière emblématique le Mac Do et le Blue Jean – on assiste en même temps à une montée des revendications identitaires d'origine culturelle, ethnique, religieuse... Bref, à une expression logique d'un besoin de ré-enracinement local. En témoignent la renaissance des langues locales et des dialectes, des éditions locales et des produits du terroir pour ne point évoquer ici la résurgence des mouvements communautaristes, tout ceci correspondant à un besoin de ré-enracinement qui revêt des formes très diverses.

La planète poudrière

Alors que les interdépendances au niveau mondial n'ont cessé de s'accroître, aucun progrès symétrique n'a été enregistré, du point de vue des institutions et des procédures de régulation, au niveau mondial. Tout au

contraire, nous sommes confrontés de plus en plus à une planète explosive, incontrôlable.

Feu « la belle époque », comme disent parfois les militaires, où le monde était très largement bipolaire, marqué par une opposition entre deux blocs entièrement constitués, l'Est et l'Ouest, s'opposant frontalement dans des règles à peu près communes. La chute du mur de Berlin et l'explosion du Pacte de Varsovie ne s'est point traduite, comme l'annonçait Francis Fukuyama, par « la fin de l'histoire » et l'avènement d'une planète pacifiée.

On observe exactement le contraire : jamais n'ont été aussi nombreux les facteurs de tensions et de conflits, conflits latents et/ou déclarés, internes aux pays, entre pays et globaux, y compris d'ailleurs avec l'émergence de groupes globaux échappant totalement au contrôle des Etats et des institutions internationales. J'ai presque envie à ce stade d'évoquer aussi bien Microsoft que Al Qaïda.

Feu la distinction classique entre sécurité intérieure et sécurité extérieure: les frontières des Etats sont de plus en plus poreuses, telle est la raison pour laquelle j'évoquais l'existence d'un casino planétaire de la finance et l'implication de l'argent mafieux et non mafieux. On pourrait tout aussi bien parler, sans oublier l'existence de la fracture numérique, de l'existence d'Internet qui constitue sans doute la plus belle encyclopédie du monde en même temps que la plus grande poubelle planétaire. Et l'on pourrait aussi parler de l'existence de nouvelles communautés virtuelles et du développement de nouveaux liens affinitaires et/ou de nouvelles communautés criminelles.

Bref, la souveraineté nationale vole en éclats. Les Etats nations ne sont plus souverains sur leur territoire et les institutions multilatérales se trouvent en piteux état. Seuls, les Etats-Unis demeurent aujourd'hui suffisamment puissants, hélas non pour jouer un rôle pacificateur sur le plan international mais plutôt pour essayer, avec les dégâts que l'on connaît, de jouer un rôle hégémonique qui ne fait qu'attiser la violence, qu'à susciter le développement de conflits civilisationnels dont Mahdi Elmandjra, bien avant Samuel Huntington et en d'autres termes, avait décelé les premiers indices.

La triade

Comme je l'ai déjà indiqué, alors que l'on parle de plus en plus de mondialisation et de globalisation, l'économie mondiale est très largement dominée par la triade que constituent d'un côté l'ALENA, emmenée par les Etats-Unis, de l'autre l'Asie initialement entraînée par le Japon, enfin l'Europe qui était supposée être entraînée par le couple franco-allemand.

Il y aurait beaucoup à dire sur la puissance et la fragilité des Etats-Unis qui, malgré tout, en produit intérieur brut par habitant demeurent et demeureront sans doute encore longtemps en tête des principales puissances économiques. Mais il faut aussitôt souligner qu'ils vivent aujourd'hui à crédit sur le reste du monde et particulièrement l'Asie avec laquelle ils entretiennent des liens de plus en plus étroits quoique parfois ambigus et non exempts de tensions.

Mais j'ai davantage envie d'insister sur l'Asie et tout particulièrement sur le processus très remarquable au

travers duquel le Japon a entraîné dans son sillon les Quatre Dragons qui ont, eux-mêmes, entraîné ensuite dans un processus de développement les nouveaux pays industrialisés, eux-mêmes entraînant par la suite dans le même processus de développement les quatre cantons du littoral chinois. Il me paraît en effet tout à fait exemplaire de voir comment, en Asie, les pays les plus développés ont pu jouer un rôle d'entraînement vis-à-vis de leur périphérie.

Une des principales questions aujourd'hui est assurément de savoir si la prodigieuse économie chinoise est durable, si l'expansion des cantons du littoral irrigue l'intérieur du pays, comment évolueront les inégalités qui ne cessent de se creuser, comment évolueront les institutions politiques et s'il y a une voie possible vers la démocratie. Comment, au demeurant, la Chine et les autres pays d'Asie réussiront-ils à se moderniser et, le cas échéant, suivant un modèle original au regard du modèle dit occidental. Une autre question – et non des moindres – est de savoir si, en définitive, l'Inde ne dispose pas d'un potentiel de développement largement aussi important que la Chine, si la conjonction de la démocratie et un fort investissement en éducation et si les nouvelles technologies ne la positionnent pas de manière encore plus prometteuse.

J'en viens à l'Europe confrontée au double défi de l'élargissement et de l'approfondissement : un élargissement qui m'apparaît d'autant plus nécessaire qu'il constitue une voie pacifique pour propager la paix et la démocratie; un approfondissement d'autant plus nécessaire que l'Union européenne est aujourd'hui très largement inachevée et, du même coup, en situation de faiblesse.

Certes, le marché unique a été instauré sans pour autant que soit établie une politique industrielle et de recherche et développement commune. Certes, la monnaie unique a été établie mais sans pour autant que soit simultanément instauré, en face de la Banque Centrale Européenne, un pouvoir politique et économique digne de ce nom. Certes, a été instauré l'espace Schengen sans pour autant qu'il s'accompagne d'une politique de l'emploi, de la santé, de la retraite, a fortiori de l'immigration correspondante.

L'Europe aujourd'hui s'organise tant bien que mal suivant le modèle dit des coopérations renforcées.

Coexistent, autant qu'existent, plusieurs Europe à géométrie variable sans qu'il y ait réellement un noyau dur à même de jouer un rôle moteur indispensable.

Ainsi, si j'ai à ce point insisté sur le cercle vertueux qui s'est instauré en Asie, c'est pour pouvoir maintenant dénoncer le fait que rien de tel ne s'est réellement opéré en Europe. Certes, l'Europe a aidé quelques pays à décoller. Mais nous sommes très loin du schéma que j'ai décrit en Asie dans lequel les pays les plus avancés entraînent dans leurs sillons les pays qui le sont moins, dans lequel – suivant le même schéma – l'Union européenne à 25, très bientôt à 27, et peut-être à 30, serait à même d'entraîner dans son sillon les pays de sa périphérie. Je pense évidemment à la Russie mais aussi au croissant irano-turc et, plus encore évidemment, aux pays du Maghreb qui – il est vrai – n'ont pas non plus réellement réussi à établir l'union jadis espérée.

Ainsi n'est il guère surprenant de constater l'échec du processus de Barcelone et des relations préférentielles qui auraient dû s'établir au sein de l'Euromed. Ici réside, à mon sens, un défi tout à fait majeur qu'il est essentiel de pouvoir relever aussi bien pour le Maghreb que pour l'Europe ou, pour être spécifique, pour le Maroc et la France.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet essentiel qui, à mon sens, devrait faire l'objet d'un examen particulièrement approfondi dans le cadre de l'exercice « Maroc 2030 ».

L'émergence d'un nouveau paradigme technico-économique

Je voudrais, dans cette troisième partie, évoquer la profonde transformation au long cours qui s'opère, à mon sens, dans le domaine économique, non en me référant aux indicateurs économiques classiques tels que l'évolution du PIB, de la productivité, de la spécialisation productive, des forces et faiblesses respectives des différentes économies, mais à l'aune d'une mutation structurelle dont il me semble indispensable de prendre une juste mesure. C'est parler d'abord et avant tout du phénomène de tertiarisation des économies modernes en vous invitant à oublier les théories relatives aux trois phases du développement

pour chausser d'autres lunettes et essayer de comprendre ce qui, fondamentalement, est en train de se passer.

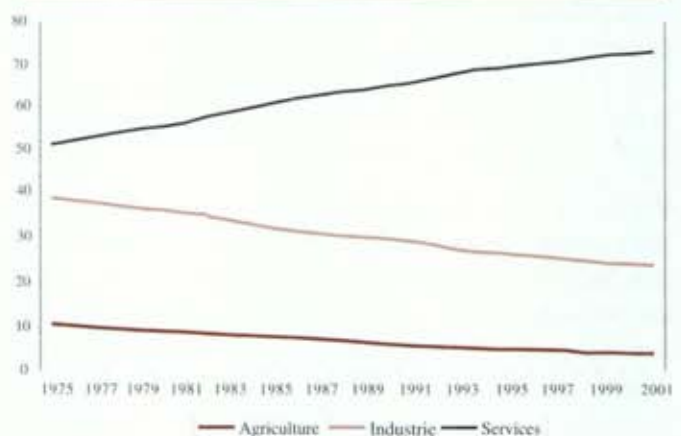
La tertiarisation de l'économie

L'évolution à long terme des économies modernes est marquée par un phénomène général de tertiarisation (ou dématérialisation) qui peut être appréhendé de deux manières tout à fait différentes.

1. La première consiste à se référer à la vieille distinction entre les secteurs primaire (agriculture), secondaire (industrie) et tertiaire (services), pour rappeler aussitôt la thèse classique suivant laquelle le développement serait marqué d'abord par l'essor de l'ère agraire, puis par celui du secteur industriel et enfin par celui de l'ère tertiaire.

De fait, si l'on se réfère à la répartition de l'emploi entre les trois secteurs ou encore au poids respectif de chacun d'entre eux dans le produit intérieur brut des pays européens, il est saisissant d'observer que la première moitié du XX^e siècle a été marquée par un déclin relatif de la population active agricole et un essor de l'emploi industriel, qu'en revanche – et notamment depuis 1970 – nous observons un déclin relatif de l'emploi industriel tandis que la proportion d'emplois tertiaires elle-même n'a cessé de croître.

Evolution de l'emploi par grands secteurs en France (population active occupée par secteurs, %)



Force est toutefois de s'interroger sur la pertinence d'une telle grille d'analyse. Il est, par exemple, évident que la production agricole n'a cessé de croître alors que

la population active y opérant était continuellement déclinante. Une autre observation de simple bon sens consiste à souligner combien les phénomènes d'externalisation contribuent à fausser les données dont on dispose au travers d'une telle nomenclature.

2. Une tout autre manière d'appréhender ce phénomène de tertiairisation, qui nous semble autrement plus pertinente, consiste à souligner le rôle croissant des facteurs « immatériels » dans la valeur de l'ensemble des produits aussi bien agricoles ou agro-alimentaires qu'industriels. Tout comme nous avons assisté, dans un premier temps, à un phénomène d'industrialisation de l'agriculture (le volume d'emplois déclinant tandis que la productivité augmentait sous l'effet de la mécanisation et de l'industrialisation) – ainsi du reste qu'à un phénomène d'industrialisation d'activités à caractère tertiaire marchandes ou non marchandes –, nous assistons depuis plusieurs décennies à un

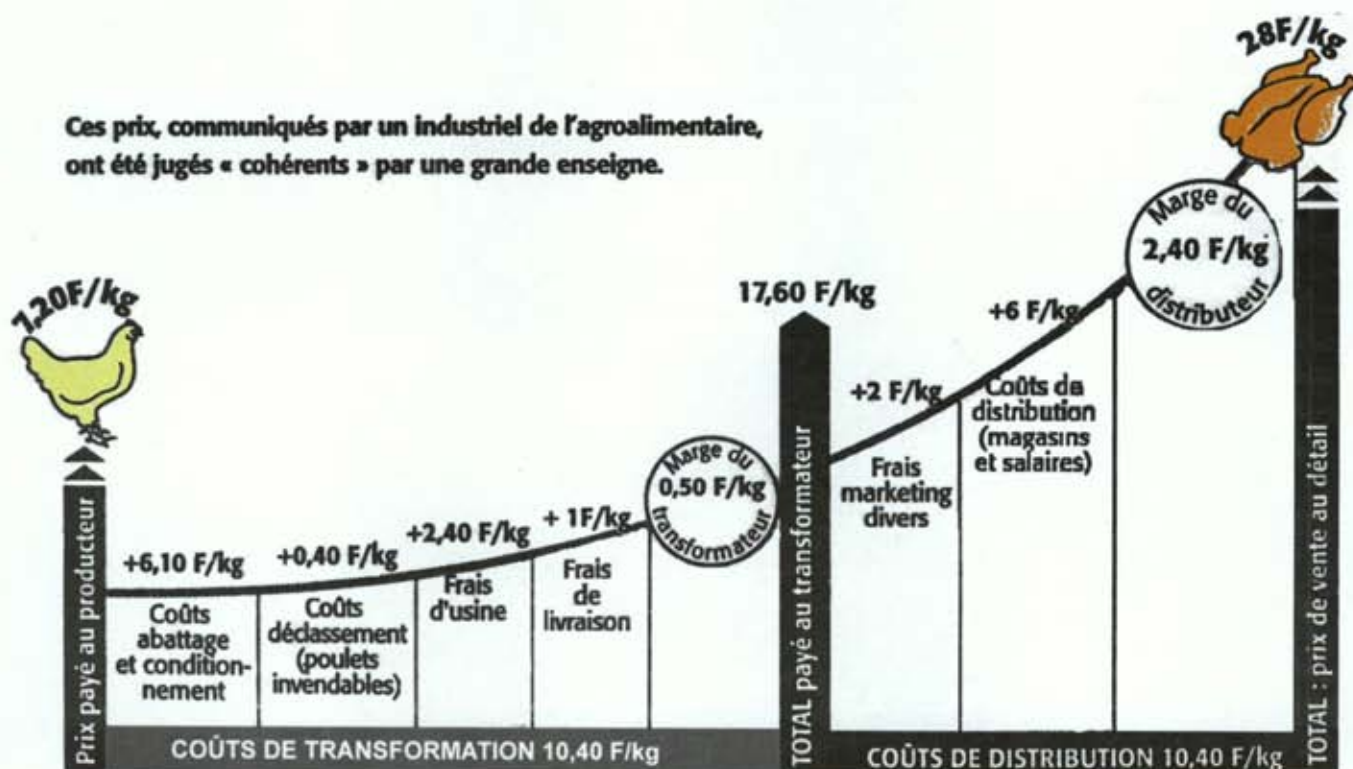
processus sans doute irréversible de tertiairisation de l'ensemble des activités productives.

Ainsi, lorsque l'on décompose le prix des produits agricoles ou agro-alimentaires sur une longue période, l'on observe que lesdits facteurs immatériels pèsent d'un poids de plus en plus lourd. Ces facteurs immatériels recouvrent des activités qui vont de la recherche-développement sur les semences, les intrants, les aliments, le progrès génétique sur les plantes et les animaux, jusqu'à – et en aval de la production – la distribution, donc la chaîne du froid, la publicité, le marketing...

Le groupe Futuribles s'est ainsi attaché à prendre un certain nombre de produits agro-alimentaires et à décomposer la chaîne de valeurs de 10 ans en 10 ans sur plusieurs décennies. Il ressort de ces études que ces facteurs immatériels représentent aujourd'hui entre les deux tiers et les trois quarts du prix des produits.

Le prix du poulet en France (en francs)

Ces prix, communiqués par un industriel de l'agroalimentaire, ont été jugés « cohérents » par une grande enseigne.



Si nous nous déplaçons vers l'industrie en commençant par les produits industriels traditionnels pour aller vers les produits dits de haute technologie, nous observons le même phénomène.

Ainsi, observe-t-on que le prix d'une automobile dépend de moins en moins du coût des matières premières utilisées (qu'il s'agisse de l'acier, des plastiques ou des matériaux composites) et des coûts salariaux des personnes qui travaillent directement la matière. Qu'en revanche il dépend de plus en plus des dépenses faites par le constructeur en recherche-développement, ingénierie, design, publicité, *marketing* et services financiers.

Le même phénomène s'observe pratiquement dans toutes les industries traditionnelles: ainsi Saint-Gobain autrefois vendait du verre – un verre quelconque, quels que soient les usages qui allaient en être faits –, aujourd'hui l'entreprise produit des matériaux dits « intelligents » qui incorporent des propriétés particulières distinctes suivant que ce matériau sera

destiné à faire du vitrage de bâtiment, un pare-brise de véhicule ou à emballer des boissons... Et la tendance manifestement est la même dans tous les secteurs industriels, qu'il s'agisse de biens d'équipement ou de biens de consommations, des industries de bâtiment ou des industries agro-alimentaires.

A fortiori, plus nous évoluons vers des industries dites de haute technologie, plus cette part de « l'immatériel » tend à augmenter. Ainsi, estime-t-on que, dans le prix d'un microprocesseur, il y a pratiquement 95 % d'immatériel incorporé.

Incidemment, simultanément à ce phénomène de **tertiairisation des secteurs** primaire et secondaire, nous assistons à la poursuite d'un phénomène d'industrialisation d'activités traditionnellement tertiaires, marchandes ou non marchandes, qui se manifeste par le remplacement de certains services par l'acquisition d'équipements : hier la machine à laver, aujourd'hui les industries culturelles et sportives.



Source : Autojournal, octobre 2004.

Tout cela signifie que les principales sources de valeur ajoutée se déplacent de la possession de matières premières ou de la capacité à produire des biens manufacturés à faible valeur ajoutée vers notre capacité à produire des idées, des concepts qui sont introduits dans les produits, le phénomène étant parfois dénommé par certains économistes comme l'essor de « l'économie de la fonctionnalité », par d'autres comme l'émergence de l'économie de l'immatériel, ou encore par le concept de « révolution de l'intelligence ».

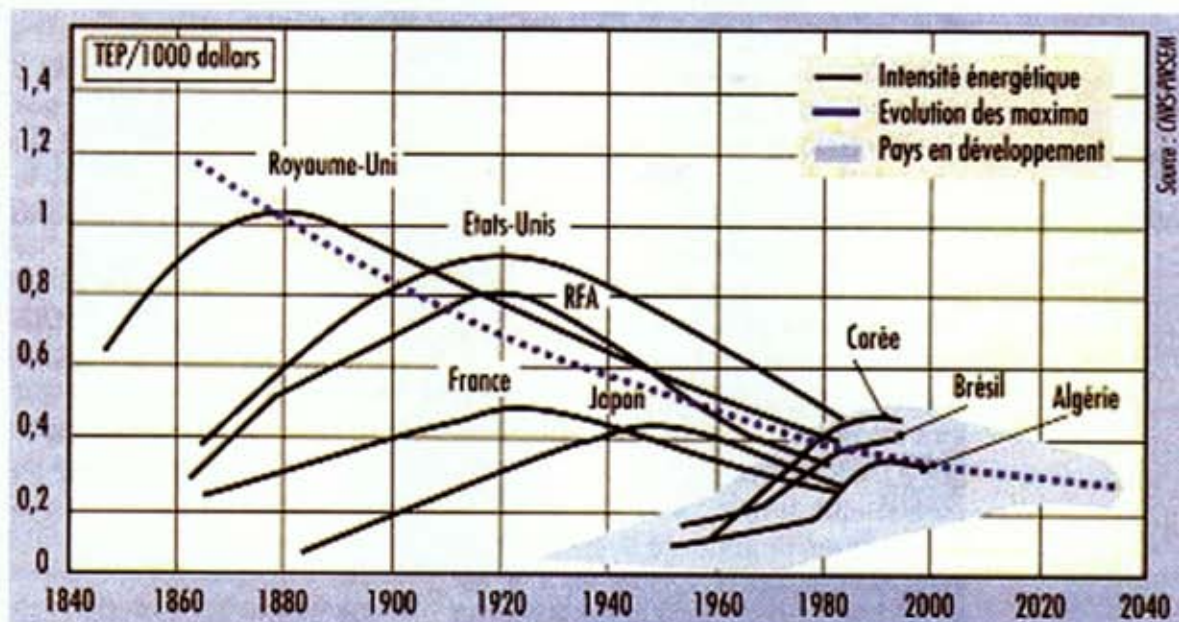
Du fait de cette dématérialisation des activités productives, nous assistons à l'émergence d'une « nouvelle économie » – concept qui n'a ici aucun rapport avec la nouvelle économie à laquelle on se

référait à la fin de l'année 1990 en lien avec l'essor de la « net économie » – qui fonctionne de plus en plus suivant des règles du jeu radicalement différentes en comparaison avec celles en vigueur dans les économies industrielles d'hier.

L'émergence d'un nouveau paradigme technico-économique

Cette « nouvelle économie » revêt un certain nombre de caractéristiques particulières. Nous n'en citerons ici que trois qui constituent autant de tendances lourdes pouvant avoir des impacts majeurs tant au plan macro-économique que micro-économique.

De moins en moins d'énergie par unité de PIB



Déconnexion entre la croissance et la consommation de matières premières

La première est relative à la déconnexion croissante entre la croissance économique et la consommation de matières premières minérales et minières, énergétiques et non énergétiques.

Nous avons longtemps raisonné comme s'il existait une liaison mécanique presque inéluctable entre la croissance économique et la consommation de matières premières. Or une certaine déconnexion s'est désormais opérée liée notamment à trois facteurs :

- la tertiairisation de l'économie et le fait que, par unité de PIB tertiaire, l'on consomme moins, d'une manière générale, d'énergie que par unité de PIB industriel (faire tourner des machines-outils exige plus d'énergie que faire fonctionner un bureau d'études même équipé d'instruments informatiques de plus en plus importants) ;
- même si elles se sont relâchées, des politiques en vue d'une meilleure efficacité énergétique ont été adoptées permettant, à production égale, de consommer moins d'énergie : ceci est manifeste au niveau global (voir

graphique 4) mais également au niveau micro-économique comme en témoignent, par exemple, le rendement des chaudières mais aussi la consommation d'énergie par kilomètre parcouru en automobile, même si cette tendance globale se trouve aujourd'hui contrariée par l'adjonction dans les véhicules de services nouveaux tels que les équipements informatiques et surtout la climatisation :

- le progrès des sciences et des techniques qui, par exemple, permet aujourd'hui de transporter avec 50 kilos de fibres optiques autant de messages téléphoniques que nous le faisons auparavant avec une tonne de cuivre, cette substitution ayant permis de réduire corrélativement par un facteur de vingt notre consommation d'énergie.

Cette déconnexion au moins partielle explique la baisse tendancielle du prix des matières premières sur longue période. Elle ne saurait pour autant nous amener à considérer qu'il n'y a plus aucun risque sur les approvisionnements et surtout sur les prix car, outre les turbulences qui peuvent survenir pour des raisons politiques, la demande des pays en développement rapide exercera une pression forte. Nous l'avons vu récemment avec l'acier, a fortiori avec le prix du pétrole : l'augmentation des prix ne fait que commencer et n'est que le prélude d'un inévitable « pic de production » (pick oil) qui pourrait bien intervenir avant 2030...

Déconnexion entre la sphère réelle et la sphère financière

Une deuxième caractéristique de cette « nouvelle économie » est incontestablement la déconnexion entre la sphère réelle (la production de biens et de services) et la sphère financière.

S'il y a un domaine qui a bénéficié du phénomène de dématérialisation, c'est bien celui de la finance. S'il y a un domaine qui a bénéficié pleinement de l'essor des technologies de l'information et de la communication, c'est bien également celui de la finance qui, au demeurant, a fait l'objet d'innovations de process et de produits extrêmement importantes. En conséquence, la finance bien plus encore que l'économie réelle s'est mondialisée à vive allure de sorte, du reste, que les bourses de Tokyo, New York ou Londres fonctionnent aujourd'hui en temps réel et que la moindre fluctuation intervenant sur un marché financier entraîne un autre de plus grande amplitude sur les autres.

Comme je l'ai déjà mentionné, nous sommes donc bien face à un véritable village planétaire de la finance qui fonctionne suivant des règles du jeu assez radicalement différentes des « règles du jeu » en vigueur dans l'économie réelle. La déconnexion est telle que, hormis les boom et les krach, on estime que les flux financiers échangés à travers la planète sont environ 100 fois supérieurs à la valeur des transactions commerciales réelles, qu'ils évoluent de manière erratique sans lien rationnel avec le dynamisme de l'économie réelle.

Ce phénomène entraîne d'importantes conséquences tant au plan macro-économique que micro-économique. Ainsi beaucoup d'entreprises, conservant une devanure industrielle, font l'essentiel ! de leur chiffre d'affaires au travers d'une habile gestion financière. Leurs dirigeants, supposés être porteurs d'une stratégie à moyen et à long terme, vivent sous la tyrannie des marchés financiers d'autant plus vive qu'ils sont soumis à la publication de résultats trimestriels engendrant aussitôt des phénomènes de défiance ou de confiance des actionnaires, voire des phénomènes de panique qui peuvent être dévastateurs. Et cette tendance se trouve au demeurant renforcée par la distribution de stock-options qui contribuent à propager parmi les cadres dirigeants un attentisme qui se concilie mal avec l'adoption de stratégies à moyen et à long terme.

Le divorce entre la sphère réelle et la sphère financière est tel que l'on voit aujourd'hui un nombre croissant d'entreprises, tout particulièrement dans le monde du commerce et de la distribution, engranger plus de bénéfices par une gestion habile de leur trésorerie sur les marchés financiers grâce au fait qu'ils disposent d'une trésorerie importante liée aux délais de paiement respectifs des clients et des fournisseurs. Surprenante est du même coup la situation d'entreprises qui parfois accumulent les déficits dans leur activité réelle mais jouissent d'une capitalisation boursière très importante (cf. amazon.com durant les années 1990), et *vice versa*.

Une question tout à fait fondamentale pour les années à venir concerne évidemment la manière de gérer cette tension entre l'activité financière et l'activité réelle des entreprises. Ici réside une incertitude majeure: soit que la financiarisation de l'économie se poursuive, soit que, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) se développant, la tendance puisse s'infléchir...

Mondialisation de l'économie

Une troisième caractéristique est évidemment la mondialisation de l'économie. En effet, nous entrons dans *une économie qui est beaucoup plus fluide, beaucoup plus volatile, qui s'organise en conséquence de plus en plus suivant une logique de réseau à l'échelle internationale de plus en plus déconnectée de la logique territoriale sur laquelle demeure assis le principe de souveraineté nationale.*

Ainsi le phénomène de mondialisation ne résulte-t-il pas d'un choix idéologique mais plutôt de la mutation structurelle de nos économies et du déplacement des principaux centres de valeur ajoutée ; valeur qui réside de moins en moins dans la propriété de matières premières et de plus en plus dans la capacité à créer et à échanger de « l'immatériel » : finances, logiciels, brevets...

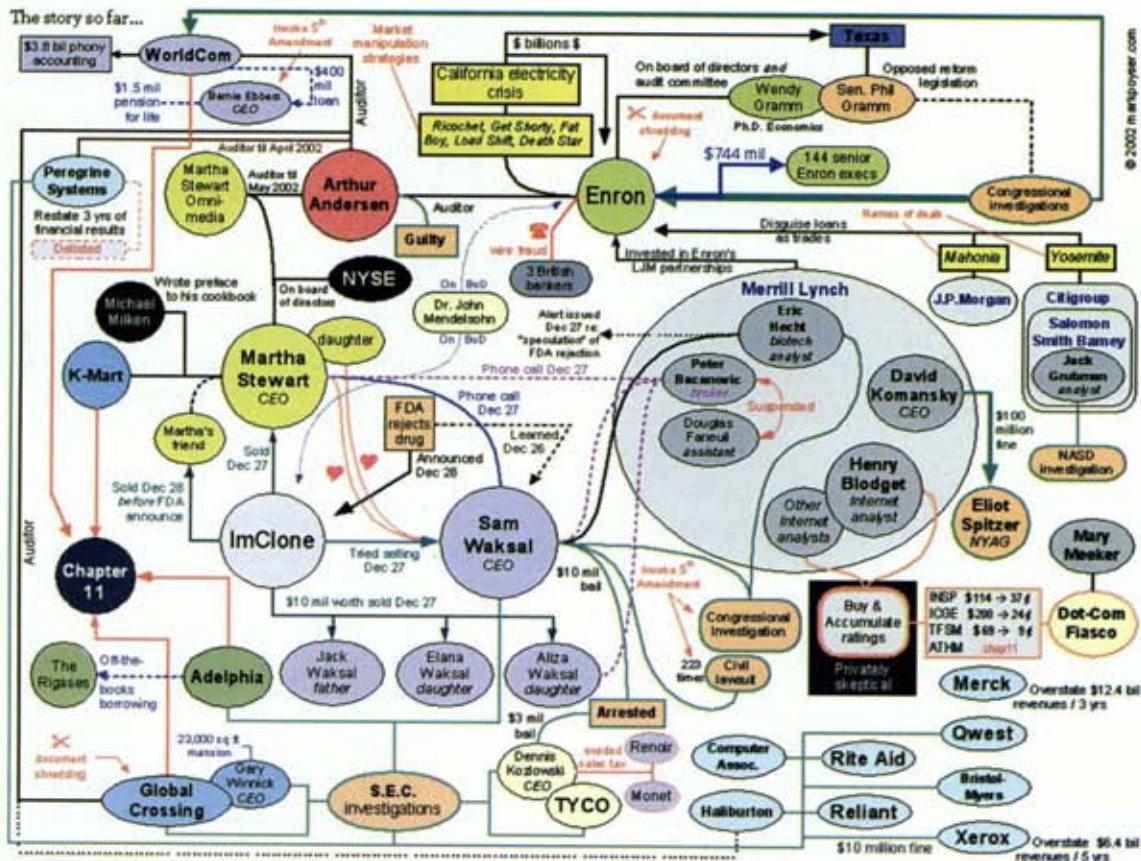
Sans doute, tous les secteurs et toutes les entreprises ne sont-ils pas identiquement exposés à ce phénomène

de mondialisation. Mais il ne faut pas cependant exagérer la distinction classique entre le secteur exposé et le secteur abrité, surtout si celui-ci vit aux dépens du précédent. En affirmant cela, je pense notamment aux services marchands et non marchands, les premiers dépendant de la demande solvable des ménages et les seconds de subsides publics qui, les uns comme les autres, sont intimement liés à la croissance du PIB.

Ajoutons au demeurant que, dès lors que l'économie se mondialise, il est logique que les politiques publiques dans le cadre étroit de l'Etat nation perdent en efficacité d'autant que les entreprises elles-mêmes s'organisent suivant une logique de réseau à l'échelle internationale au point, du reste, de former des oligopoles mondiaux dont le poids économique et financier, dans certains cas excède de loin celui des Etats (cf. Microsoft ou Enron).

Du fait même de cette mondialisation de l'économie, la concurrence s'accroît de manière inéluctable et la compétitivité devient un impératif incontournable.

La « galaxie » Enron



L'impératif de la compétitivité

L'inéluctable recherche de compétitivité qui s'impose aux entreprises s'opère pour l'essentiel au travers de quatre types de stratégie qui, même si elles ne sont pas foncièrement nouvelles, s'affirment de plus en plus nettement.

1. Au travers de la tertiairisation des activités productives, particulièrement de l'agriculture et de l'industrie, celle-ci se traduisant par la multiplication des intrants à caractère immatériel et par le passage d'une production de masse (que symbolisait bien le slogan « Vous pouvez choisir la voiture de votre choix dès lors que c'est une Ford T noire ») à une production de biens sur mesure, de plus en plus souvent « service compris ». Nous avons déjà évoqué cette tendance. Je me contenterai donc ici de rappeler l'extraordinaire diversification des modèles de véhicules des constructeurs automobiles ou encore celle des produits agro-alimentaires, et le couplage de plus en plus étroit entre la production de biens et la prestation de services (on ne vendra plus des véhicules mais on sera producteur de services de mobilité !).

2. Au travers d'un phénomène d'industrialisation des services qui, certes, n'est pas complètement nouveau comme en témoigne, par exemple, la multiplication des équipements dans les foyers et, plus généralement, l'automatisation de nombreuses fonctions à caractère tertiaire. On peut citer, à cet égard, à titre d'exemple, l'essor des industries culturelles bien plus rapide que l'essor des pratiques ou encore l'essor des industries sportives, a fortiori de l'habillement sportif, très largement déconnecté de l'essor des pratiques, la multiplication des équipements médicaux, y compris à domicile...

3. Cette recherche de compétitivité sur les marchés mondiaux passe inéluctablement par la modernisation de l'Etat et des services publics. Le discours du patronat est à cet égard sans ambiguïté : dès lors, affirme-t-il, que les entreprises ont dû réduire leurs frais généraux, il convient identiquement de réduire les frais généraux de la nation de sorte que les entreprises ne soient point soumises à des prélèvements obligatoires excessifs, à des contraintes et à des procédures réglementaires, voire bureaucratiques, hypothéquant leur compétitivité sur les marchés mondiaux.

Au-delà du discours, réelle est aujourd'hui la compétition entre les nations et entre les territoires pour fidéliser les investisseurs, les entrepreneurs, les personnes qualifiées, a fortiori les attirer. D'où le défi des territoires qui doivent améliorer leur attractivité relative. Ici réside un enjeu majeur auquel on se réfère le plus souvent en parlant de pôle d'excellence, de district ou de cluster. Force est, en la matière, d'observer que, confrontés au même environnement extérieur, les territoires affichent des dynamiques de plus en plus inégales, leur conférant, par suite, une attractivité également fort variable.

A cet égard, deux enjeux doivent être soulignés :

- D'une part, celui de l'efficacité des administrations publiques tant nationales que locales et régionales sachant qu'il y a deux manières d'améliorer l'efficacité desdites administrations, l'une en réduisant aveuglément les dépenses, l'autre en opérant des choix notamment pour remédier à la multiplication des administrations, à l'enchevêtrement de leurs compétences et à leur paralysie mutuelle. Ceci renvoie au deuxième enjeu, sans doute d'une bien plus grande importance.
- D'autre part, celui de savoir, ce qui dans le contexte des années 2006-2030, confère à la sphère publique une particularité, justifie – en raison des finalités qu'elle poursuit – le fait qu'elle fonctionne suivant des règles, y compris financières, exorbitantes par rapport aux règles en vigueur sur le marché. Cela renvoie à la question des finalités particulières que poursuit la puissance publique, à leur légitimité et donc à un débat de nature politique dont on ne saurait sortir par de simples mesures relevant d'arrangements institutionnels ou comptables.

La déréglementation des marchés publics, la privatisation des entreprises d'intérêt général, la gestion déléguée, le partenariat public/privé... constituent autant de sujets fort à la mode. Au-delà des réactions idéologiques épidermiques qu'ils suscitent est bel et bien posé le problème de la réforme de l'Etat et, plus généralement, des institutions publiques.

4. Cette course à la compétitivité globale entraîne un redéploiement des activités entre les secteurs marchand, non marchand et domestique. Traditionnellement étaient transférées du secteur marchand vers

le secteur non marchand les activités à productivité stagnante ou déclinante. Les secteurs marchand et non marchand étant désormais solidairement confrontés à la compétition mondiale, ils ont tendance à reporter sur la sphère domestique les activités à productivité stagnante ou déclinante.

Ainsi, lorsque l'on compare une grande surface à un petit commerçant, le phénomène le plus saisissant est assurément le fait que la grande surface a abandonné toutes les activités à fort input de main-d'œuvre pour désormais les laisser assumer par le client. Dans un autre domaine, celui de la banque, il est saisissant de voir que l'essor de la banque à domicile s'est essentiellement traduit par le fait que, désormais le client fait lui-même, sur son temps de loisir, les activités qui étaient auparavant assurées pour son compte par le guichetier.

Force est toutefois d'observer en cette matière d'importantes différences suivant les pays : si la France a fait le choix de supprimer les pompistes et les gardiens d'immeubles, tout autre est le choix opéré par exemple aux Etats-Unis ou au Japon. La télé-médecine va-t-elle pour une part remplacer le médecin de campagne et la télé-surveillance le gendarme du quartier, sauf à substituer à des services publics des services privés beaucoup plus onéreux pour les clients ?

Au-delà de ces différentes stratégies autour desquelles s'organise la recherche de compétitivité, l'innovation apparaît comme un impératif majeur.

Le défi de l'innovation

Dès que l'on parle d'innovation, tout le monde pense d'abord à **l'innovation scientifique et technologique**, y compris parce que celle-ci a connu une accélération très forte au cours de la période récente, notamment au travers du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), des biotechnologies et des matériaux nouveaux auxquels il convient d'ajouter les sciences cognitives et, désormais, la « convergence de ces quatre familles de technologies ».

Rappelons d'abord que ces technologies sont radicalement différentes des technologies des générations précédentes dans la mesure où il s'agit de **technologies génériques** : à la différence de la machine

à tisser ou de la machine à écrire d'hier, qui avaient en commun d'être dédiées à un usage unique, un micro-ordinateur, par exemple, ne sert à rien du tout. En revanche, on peut greffer sur ce micro-ordinateur d'innombrables logiciels qui permettront d'en faire de multiples applications.

Ce sont par ailleurs **des technologies combinatoires** : voir la combinaison informatique-télécom débouchant sur ce que l'on appelait hier la télématique et aujourd'hui les « autoroutes de l'information » ou encore la combinaison informatique-biologie débouchant sur la biotechnologie qui, elle-même, jouera sans doute dans les années à venir un rôle tout à fait majeur dans l'essor de matériaux nouveaux qui, à leur tour, viendront peut-être donner une nouvelle impulsion aux technologies numériques, par exemple, en remplaçant le silicium par des matériaux à base végétale.

Du fait même que ces technologies sont génériques et combinatoires, elles sont éminemment **diffusantes ou contagieuses**. Elles ont donc vocation à se répandre dans l'ensemble de nos bureaux et de nos usines, dans les espaces publics comme dans les foyers, sauf à souligner que les technologies ne se diffusent pas au rythme où elles sont mises au point mais au rythme auquel la société veut bien se les approprier, fût-ce au prix d'un détournement de l'usage pour lequel elles ont initialement été mises au point, ou au contraire s'opposer ou résister à leur diffusion, notamment parce qu'elles remettent en cause des modes d'organisation, des savoir-faire, des comportements...

Je ne m'attarderai pas ici sur cette dimension scientifique et technologique hormis pour signaler qu'une des caractéristiques majeures des nouvelles technologies tient à leur caractère plus que jamais ambivalent : elles peuvent faire l'objet des usages les pires comme des meilleurs, y compris du point de vue de la liberté individuelle et de la démocratie.

Soulignons plutôt ici l'importance primordiale de l'innovation socio-organisationnelle qui, bien souvent du reste, joue un rôle tout aussi important dans le processus de transformation de nos sociétés et de nos organisations.

Le défi de l'innovation socio-organisationnelle se situe à plusieurs niveaux :

Au niveau des formes d'organisation

Ainsi les consultants en organisation soulignent-ils volontiers que nous allons devoir passer des entreprises pyramidales d'hier à des entreprises dites « polycellulaires ».

En fait, on ne supprime pas la pyramide mais on en réduit le nombre d'échelons, ce qui n'est pas sans poser des problèmes en termes de gestion de carrière et de promotion. Et cette structure pyramidale raccourcie coexiste avec des équipes-projets de sorte que nous nous trouvons de plus en plus face à des organisations dites « matricielles » qui appellent des modes de management et de gestion radicalement différents.

Au passage, du reste, apparaît un défi majeur en termes de management. Sans doute devons-nous passer d'un management dit d'autorité reposant sur la distinction fort ancienne entre « ceux qui pensent et ceux qui vivent », à un management participatif exigeant des managers non plus de détenir de manière exclusive le savoir mais d'être des catalyseurs d'intelligences réparties. Ici réside sans doute un enjeu tout à fait majeur qui exige une véritable révolution culturelle particulièrement dans des pays comme la France où les cadres-dirigeants sortent bien souvent de grandes écoles, imbus de leur savoir et peu aguerris au management des ressources humaines.

Révéléateur fut à cet égard la quête de qualité totale dont on s'est aperçu qu'elle ne passait pas (ou pas uniquement) par l'établissement de normes édictées par un bureau des méthodes situé auprès de la direction générale, mais davantage par une mobilisation de tous les acteurs, à quelque niveau qu'ils se trouvent, pour pallier les défauts de fabrication...

Au niveau des formes d'emploi

Hier était prédominant le statut, demain sera sans doute prédominante la fonction qu'elle soit individuelle ou collective. Et si une évolution en la matière dès à présent se dégage, force est de reconnaître qu'elle prendra sans doute beaucoup de temps, qu'elle ne s'opérera pas au même rythme au sein des différentes organisations, a fortiori dans les secteurs marchand et non marchand.

La France, à cet égard, est marquée par un système de reproduction sociale extrêmement rigide: elle se

caractérise depuis longtemps par le fait que les individus qui ont quelque talent, et surtout des parents qui ont fait des études, à leur tour font les mêmes études et, sauf accident, décrochent un diplôme qui leur donne droit à un emploi. Et, une fois assis sur « le funiculaire »—bien entendu sauf faute grave—ils sont promis à une promotion régulière au fil de leur carrière tout entière effectuée au sein de la même structure.

A ce schéma aujourd'hui encore prédominant va sans doute se substituer un schéma différent. Ce qui comptera de plus en plus sera la fonction (individuelle ou collective) et donc les qualifications requises pour assumer cette fonction. La rémunération, plutôt que d'être déterminée par l'ancienneté, sera déterminée par les performances des individus (ou des équipes) au regard d'un objectif donné, et ladite performance, incidemment, déterminera l'employabilité des individus par rapport à d'autres missions qui pourraient leur être dévolues.

Sans doute les années à venir seront-elles marquées par la fin de l'emploi à vie et des carrières linéaires très largement déterminées par la formation initiale. L'évolution de l'emploi au long du cycle de vie sera sans doute plus heurtée, ponctuée davantage par des phases d'inactivité et assurément par une formation tout au long de la vie.

Au niveau des qualifications

A cet égard, il convient certainement de distinguer plus nettement le problème des qualifications de celui des diplômes. Il semble évident, par exemple, que la France souffre d'un excès de personnes surdiplômées et d'une carence de personnes qualifiées qui, très largement, expliquent les difficultés de recrutement en période de chômage et de sous-emploi endémiques.

De plus en plus sont requises des aptitudes en termes de savoir être (esprit d'initiative, mobilité, polyvalence...), de culture générale (savoir lire, écrire, compter, savoir se servir d'un ordinateur et, plus généralement, avoir « appris à apprendre ») et, enfin, des qualifications professionnelles dont certainement les gens seront amenés à changer à plusieurs reprises au fil d'une carrière.

Reconnaissons que les prérequis ici évoqués sont loin d'être aujourd'hui tous acquis y compris dans les pays ayant fait de gros efforts en matière d'éducation.

Il va de soi que s'il est relativement simple d'introduire un système informatique dans une entreprise et que cette opération peut effectivement s'effectuer en peu de temps, en revanche l'innovation socio-organisationnelle bute sur des rigidités importantes.

Soulignons enfin que le processus d'innovation est un processus complexe dans lequel interviennent aussi bien une dimension technologique qu'une dimension socioculturelle et économique. On ne change pas la dynamique d'une entreprise ou d'un pays ou d'un territoire au rythme où l'on change ses équipements, mais bien au rythme où les comportements, les formes d'organisation, le type de management sont eux-mêmes capables d'évoluer, non sans remettre en cause au passage des mentalités et des corporatismes ancrés dans un passé lointain.

Le renouvellement des générations peut, toutefois, en ces domaines, jouer un rôle tout à fait moteur pour autant toutefois que des jeunes générations accèdent à l'emploi dans des conditions propices à un renouvellement en profondeur des pratiques aujourd'hui en vigueur et sans pour autant qu'il y ait de conflit majeur entre les générations.

J'ai simplement essayé, dans cet article, de broser un panorama d'un certain nombre de tendances lourdes identifiées et analysées par le groupe Futuribles International dans le cadre de son activité de veille prospective. Bien sûr, je suis loin d'avoir épuisé le sujet (d'autres tendances lourdes auraient mérité d'être également signalées) et, brossant un panorama assez large, n'ai pu qu'effleurer les différents sujets.

Il s'agit là de tendances générales qui caractérisent, à mon sens, l'évolution du contexte extérieur au Maroc dont il me semble important que l'exercice « Maroc 2030 » tienne compte. Mais ne nous leurrions pas : s'il serait aujourd'hui absurde de prétendre faire une prospective du Maroc appréhendé *in vitro* en faisant l'impasse sur son environnement extérieur, en revanche, il est tout à fait essentiel d'insister sur le fait que l'avenir du Maroc à l'horizon 2030 dépendra avant tout et principalement de sa capacité à développer ses ressources propres, qu'il s'agisse de son patrimoine naturel et culturel et plus encore de ses ressources humaines au sens le plus large du terme, de sa capacité à fédérer les compétences, les intelligences, les énergies

de ses habitants et de ses organisations autour d'une vision partagée d'un avenir souhaitable.

De ce point de vue, un des enseignements majeurs qui se dégagent des très nombreux travaux de prospective réalisés par le groupe Futuribles International depuis plus de 45 ans maintenant est que l'avenir d'un pays, comme d'une organisation, dépend avant tout de la capacité de ses membres à fédérer leurs énergies autour d'un projet partagé.

A titre d'illustration, je constate ainsi que les pays européens, connaissant tous à peu près la même évolution démographique, ayant assez largement des valeurs partagées, plongés tous dans le même environnement international, confrontés au phénomène de la mondialisation, des chocs pétroliers, de l'essor des nouvelles technologies... ont des performances très différentes que ce soit en termes de niveaux d'éducation, d'emploi, de conditions de vie, d'états de santé, de bien-être. Et, au niveau infra national, je constate de la même manière que, confrontés au même environnement extérieur, certains territoires prospèrent alors que d'autres sont en déclin, qu'il n'y a en la matière aucune fatalité et que leurs performances comparées dépendent principalement de la volonté de leurs habitants de prendre leur avenir en main ainsi, bien évidemment, que de la capacité de leurs dirigeants à être de véritables catalyseurs d'intelligence répartie.

Nous avons, en France, de nombreux défauts. L'un des pires est sans doute de nous chercher des boucs émissaires extérieurs pour expliquer nos maux (ainsi en fut-il hier des chocs pétroliers et aujourd'hui de la mondialisation) ; et, par le même mécanisme mental, nous attendons la solution de nos problèmes d'une divine solution venant de l'extérieur. Cela témoigne d'une grande irresponsabilité éminemment dévastatrice.

J'ose espérer que si le Haut Commissariat au Plan du Maroc a engagé cet exercice sur « Le Maroc à l'horizon 2030 » c'est bien le témoignage d'une volonté au plus haut niveau – je l'espère très largement partagée – de voir les Marocains s'atteler à construire pour eux un avenir choisi plutôt que d'être les victimes d'un avenir qui leur serait imposé de l'extérieur.

Telle est du reste, en substance, toute la philosophie de la prospective qui, somme toute, n'est qu'un plaidoyer permanent pour la liberté et la responsabilité. ■

L'Intelligence économique



Par L'Amiral Pierre
LACOSTE

C'est principalement en raison des mes fonctions actuelles de Président de la toute nouvelle « Fédération des professionnels de l'Intelligence économique », que j'ai accepté l'honneur de m'exprimer sur ce sujet devant un tel parterre de chefs d'entreprises du Maroc.

Il est en effet quelque peu paradoxal qu'un officier de marine ayant quitté le service actif depuis plus de vingt ans, ose traiter de questions qui sont apparemment bien éloignées de ses compétences professionnelles. Je n'ai pas, comme vous, la pratique du monde des affaires en général, encore moins la connaissance intime du tissu économique régional et local. Néanmoins, je sollicite votre indulgence au bénéfice de l'âge et de l'expérience acquise à l'occasion d'un parcours des quarante deux années passées sous l'uniforme, de 1943 à 1986, et des activités que j'ai poursuivies depuis cette date, en observateur passionné des évolutions du monde contemporain.

Dès les années 60 j'ai eu le privilège de participer de près, non seulement aux études stratégiques et opérationnelles propres aux missions et à la mise en œuvre des forces maritimes, mais aussi aux questions d'organisation, de fonctionnement des systèmes complexes et à des travaux à caractère prospectif dans le cadre de l'élaboration des doctrines de la Défense en période de Guerre Froide et en situation de dissuasion nucléaire. Je m'étais personnellement investi dans la recherche des meilleurs moyens destinés à l'amélioration des rapports coût/efficacité dans la gestion des ressources budgétaires et humaines allouées par le gouvernement à ses forces armées. Et puis, dans les trois dernières années de ma carrière, j'ai eu le privilège de diriger la DGSE, ce qui m'a permis de mieux connaître le monde du renseignement et des Services Secrets.

Depuis que j'ai quitté le service actif en 1986, atteint par la limite d'âge des militaires, j'ai continué à m'intéresser aux questions de géopolitique, de défense et de sécurité, ainsi qu'aux évolutions de l'économie mondiale. Chargé, pendant trois ans, de présider la

« Fondation des Etudes de Défense Nationale », j'ai pu poursuivre diverses études et maintenir des contacts avec les milieux compétents, en France et à l'étranger.

Mais, à partir de la fin des années 80, le paysage stratégique mondial, qui avait été principalement conditionné pendant quarante années par la rivalité entre les deux blocs Est et Ouest sous la menace d'une troisième Guerre mondiale et d'un holocauste nucléaire, a profondément changé. La dissolution de l'Union Soviétique a fait émerger un nouveau monde dominé par une seule hyper puissance. Vainqueurs de la Guerre froide, les Américains ont fait une éclatante démonstration de leur inégalable puissance militaire à l'occasion de la « guerre du Golfe » de 1990-1991, pour sanctionner l'agression de SADDAM HUSSEIN contre le Koweït.

Cependant, après la défaite électorale du Président Georges BUSH, c'est son successeur démocrate William CLINTON qui a réussi le mieux à exploiter les atouts propres au génie du peuple américain. Il a su profiter des circonstances géopolitiques et des révolutions technologiques pour promouvoir, au

bénéfice des Etats-Unis, les principes du libéralisme et de l'économie de marché à l'échelle mondiale.

La politique mise en œuvre par le Président Clinton mérite ici quelques commentaires, car elle symbolise l'ampleur de la véritable révolution culturelle que représente l'Intelligence économique, une révolution que ses compatriotes ont menée avec enthousiasme et qui leur a permis d'engranger en une décennie des succès éclatants et un enrichissement fabuleux. En raccourci il leur a dit : « Partez à la conquête d'une nouvelle frontière, celle de tous les marchés du monde. Profitez des opportunités et des promesses de la révolution de l'homme numérique qui a ouvert une nouvelle ère, dont les conséquences seront aussi importantes, sinon plus importantes, que celles de l'invention de l'imprimerie à l'époque de la Renaissance. »

Sur les plans politique et économique, le Président a donné ses instructions à tous les responsables de l'Etat fédéral, ceux des administrations centrales comme ceux de chacun des Etats de l'Union, de mettre l'ensemble des services publics des Etats-Unis au service des entrepreneurs du secteur privé. Ce fut en particulier, le cas dans le domaine du renseignement. Les services officiels qui avaient eu pour mission de surveiller les activités du bloc soviétique, ont été priés de changer de priorités. Robert.M.GATES, à l'époque Directeur de la CIA, a écrit plus tard dans ses mémoires qu'à partir de l'année 92,70 % des activités de recherche de la Compagnie ont porté sur des questions économiques, financières et commerciales.

En outre, l'Administration Clinton a créé de nouvelles structures, comme cette « war room », analogue aux PC opérationnels des armées et de la police, et implantée au Ministère du Commerce pour suivre en temps réel les opportunités de marchés, partout dans le monde. Ou comme cet « Advocacy Center » qui permet aux entrepreneurs de disposer des meilleures informations, des contacts, des conseils et des aides propres à assurer le succès de leurs affaires à l'étranger.

Autrement dit les Etats-Unis ont effectivement adopté une politique de conquête financière et commerciale, en assurant le soutien délibéré de leurs propres entrepreneurs par l'Etat. Le Congrès a voté des nouvelles législations propres à la défense de leurs

intérêts ; ce sont des formes déguisées de protectionnisme ; elles constituent des entraves aux lois du marché, ...mais, comme ils sont en position de force, les Américains n'hésitent pas à passer outre aux objections de leurs concurrents y compris de leurs propres alliés !

**
** **

Je me suis surtout intéressé à l'Intelligence économique quand j'ai tenté, au début des années 90, d'introduire l'étude du renseignement dans l'Université française. C'était alors un sujet tabou, jugé indigne de figurer dans l'enseignement supérieur. J'ai donc dirigé pendant trois ans un séminaire de 3^e cycle à l'Université de Marne La Vallée pour inciter les universitaires à s'y intéresser en faisant intervenir des personnalités appartenant aux milieux les plus divers. J'ai fait appel, en particulier aux rares économistes qui étaient parfaitement au courant des rapides évolutions en cours dans le monde anglo-saxon.

Parallèlement j'ai été invité à participer à divers organismes traitant de l'intelligence économique et j'ai contribué à créer deux « DESS » intitulés « Information et Sécurité » et « Ingénierie de l'Intelligence économique » où j'ai enseigné pendant plusieurs années.

Après ces propos introductifs, destinés à rappeler quelques éléments historiques de l'extraordinaire époque de mutation qu'est la nôtre, j'observe que la compétition économique internationale a, dans une large mesure, remplacé les affrontements entre les formes armées des grandes Nations. Beaucoup d'auteurs ont donc assimilé l'Intelligence économique à la « guerre économique ». Certes certaines crises financières, en Russie, en Asie de Sud Est ou en Amérique latine ont effectivement produit sur les sociétés des effets comparables à des conflits de grande ampleur. Mais le langage guerrier peut être trompeur ; je préfère pour ma part celui de la compétition à condition que les règles du jeu soient claires et que les arbitres soient intègres, ce qui est encore heureusement le cas dans une majorité d'activités du monde de l'économie.

Je me propose maintenant de vous présenter deux visions de l'Intelligence économique, d'abord un référentiel rappelant quels sont ses principaux champs d'action, et ensuite un témoignage personnel sur la façon dont elle s'est développée en France depuis une dizaine d'années. Et pour finir je vous dirai en quelques mots les objectifs de la Fédération professionnelle dont je m'occupe actuellement.

Référentiel des champs d'action de l'intelligence économique

Depuis qu'il a été nommé Haut représentant du Premier Ministre pour l'Intelligence économique, M^r Alain Juillet a réalisé un remarquable travail de mise en ordre et de dynamisation au profit de tous les acteurs publics et privés qui sont impliqués dans ces activités. Voici, à titre d'exemple, les conclusions du groupe de travail qu'il a réuni en 2004 pour rédiger un « référentiel de formation » destiné aux chercheurs, aux enseignants et aux formateurs en Intelligence économique. Cette mise en ordre présente à mes yeux le grand avantage de définir et de hiérarchiser en cinq « champs » les principaux concepts que beaucoup d'auteurs ont encore trop souvent tendance à confondre dans leurs propos et dans leurs ouvrages.

Premier champ : Compétitivité dans l'environnement international

Les grandes entreprises transnationales en sont les principaux acteurs et la plupart d'entre elles n'ont pas attendu qu'on parle « d'intelligence économique » pour mettre en œuvre des principes, des règles, des méthodes et des pratiques qui leur ont permis de relever les défis auxquels elles étaient confrontées. Autrement dit elles ont fait de l'I.E. sans le savoir, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose !

Mais les multinationales ne sont pas les seules à affronter les marchés internationaux. Au Maroc, beaucoup d'entreprises, chacune dans son domaine propre, connaissent parfaitement les conditions de la compétition et certaines réussissent à l'affronter avec succès. Il existe aussi d'excellents cabinets de conseil et des prestataires de services compétents, qui sont en mesure de répondre à leurs besoins à cet égard.

Second champ : l'Intelligence économique et les organisations

Ce champ concerne surtout les « économistes gestionnaires », les spécialistes de l'organisation des entreprises, des services administratifs, techniques, commerciaux, etc. C'est un domaine où les moyens, les méthodes, les recettes et les savoir-faire de l'intelligence économique peuvent apporter de très précieuses améliorations. Ainsi, l'utilisation des outils de la bureautique moderne, les capacités offertes par les technologies de l'information et de la communication, ont bouleversé bien des habitudes de travail et modifié les relations internes et externes des entreprises. Mais il a fallu souvent beaucoup de temps pour que les secrétariats, les bureaux, les autres structures, ... et surtout le personnel, s'acclimatent peu à peu à ces réformes en dépit du fait qu'il est incontestable qu'elles procurent des gains de temps, des facilités au travail, ... bref une compétitivité accrue.

Une des principales conséquences est la généralisation des modes de fonctionnement en réseaux et le décloisonnement des services. Les réseaux d'entreprises, les Intranets, l'accès au WEB représentent un potentiel encore trop peu exploité bien qu'il contribue à mettre fin à des habitudes archaïques et à des organisations sclérosées. Et ceci est valable pour toutes sortes d'entreprises, qu'elles soient petites moyennes ou grandes.

Troisième champ : management de l'information et des connaissances

C'est l'aspect le plus central, celui dont on peut dire qu'il justifie pleinement l'adoption du mot « *intelligence* » au sens britannique du mot. C'est-à-dire au sens du renseignement : « *l'Intelligence Service* ». Les bases du métier du renseignement, peu connues du public, ne sont pas celles qu'illustrent les romans d'espionnage. Elles s'appuient sur une dynamique de relations entre un décideur et le Service qui a la charge de lui fournir des informations utiles et pertinentes, après avoir été analysées, comparées, synthétisées, à partir de recherches sur des sources « *ouvertes* », clandestines, voire illégales quand elles se trouvent en territoire étranger.

Je n'ai pas le temps de vous en dire plus à ce sujet. Chacun sait que les facilités offertes par les grands

réseaux d'information numérisés offrent désormais des opportunités fantastiques, dont on n'avait pas idée il y a vingt ans : les plus grandes bibliothèques du monde sont accessibles au bout de votre clavier ; nos adolescents sont parfaitement à l'aise dans ce monde virtuel ; de nombreux spécialistes sont à la disposition des entreprises pour leur fournir, à la carte, des prestations répondant à leurs besoins d'informations.

Dans ce même champ du management des informations et des connaissances, je veux évoquer un point capital, celui du partage. Le partage de l'information, notamment chez mes compatriotes, est loin d'être spontané. Nombreux sont encore ceux qui considèrent que l'information est un élément de pouvoir, qu'il faut la garder jalousement par devers soi, pour bien se faire voir de son patron ou pour briller par rapport à un concurrent ! Qu'importe si cette information aurait été particulièrement précieuse si elle avait été fournie à d'autres membres de l'entreprise ! Ces pratiques de « rétention d'information » sont classiques, elles relèvent de la psychologie élémentaire, mais elle sont particulièrement contre productives...

Des phénomènes analogues sont aussi très courants quant il s'agit de mettre en commun non seulement des informations, mais aussi des connaissances, des expériences, des résultats. Aux Etats-Unis il n'est pas rare que des concurrents acceptent de se parler pour échanger leurs savoirs bien qu'ils soient capables de se battre vigoureusement sur les mêmes marchés. Une des pratiques correspondantes, propre à l'intelligence économique, s'appelle le « benchmarking ». En France il y a heureusement de plus en plus d'exemples où ceux qui travaillent pour un même projet, sans appartenir au même service, sans avoir les mêmes approches, sont capables de réunir leurs talents pour partager et trouver ensemble les meilleures solutions possibles. Et, à cet égard, la bureautique moderne permet de gagner un temps précieux et de réaliser des gains de productivité remarquables, en évitant les réunions improductives et leurs dialogues de sourds.

Quatrième champ : Protection et promotion du patrimoine immatériel

Dans la civilisation de l'information les systèmes médiatiques exercent une profonde influence sur les

opinions publiques. Pour les entreprises *les effets d'image* sont d'une extrême importance. En positif c'est l'impact des messages publicitaires ; mais en négatif ce sont les conséquences désastreuses de certains incidents lorsqu'ils sont portés à la connaissance du public par les médias de grande diffusion. On en connaît de nombreux exemples ; j'en citerai deux parmi les plus récents, celui de Perrier aux Etats-Unis et celui de Coca-Cola en France.

Perrier a été confronté à une crise majeure parce qu'un laboratoire américain aurait relevé des traces de benzène dans quelques bouteilles... La campagne de presse a été tellement efficace que la société a pratiquement perdu sa place, une des toutes premières, sur le marché des boissons Outre Atlantique.

Pour Coca-Cola, ce sont des éclats de verre dans un lot de bouteilles qui ont déclenché une crise analogue ; les réactions immédiates et fort bien coordonnées des dirigeants français de la firme ont permis de limiter les dégâts.

D'autres industries sont particulièrement exposées ; la chimie, la pharmacie – où la concurrence est féroce – peuvent subir des pertes considérables pour des effets d'image mal contrôlés ou des crises mal gérées. Il existe dans ces domaines des spécialistes, capables de conseiller des stratégies et des tactiques adaptées à la maîtrise de telles situations.

De même que pour un autre aspect capital du patrimoine immatériel, à savoir la défense des brevets pour lesquels les juristes anglo-saxons disposent d'un redoutable savoir-faire.

Cinquième champ : influence et contre influence

Ce domaine s'inscrit dans la logique de compétition que j'ai évoquée précédemment. Contrairement à beaucoup d'idées fausses, largement répandues notamment dans les milieux français de l'éducation, les pratiques d'influence et de contre influence ne sont pas opposées aux principes de la démocratie ni aux lois du marché. Le « lobbyisme » est reconnu et légal dans les pays anglo-saxons ; il y a même des annuaires qui recensent les spécialistes installés dans la capitale fédérale des Etats-Unis !

Nous avons encore beaucoup de progrès à faire, en France, pour lutter à armes égales avec des concurrents étrangers qui sont passés maîtres dans l'art d'exercer ces métiers.

J'espère, par ce rapide survol, vous avoir démontré pourquoi l'Intelligence économique n'est pas un concept simple et pourquoi il est nécessaire à mon avis de définir une typologie des métiers en faisant la différence entre tous ses zéloteurs sympathiques qui se répandent dans d'innombrables manifestations, colloques et rencontres, pour prôner les bienfaits de l'I.E. mais qui ne méritent pas tous pour autant d'être assimilés à de véritables professionnels.

L'introduction de l'intelligence économique en France

Le parcours personnel que j'ai évoqué précédemment, m'a permis d'observer la façon dont l'intelligence économique a été progressivement adoptée par mes compatriotes. Je vous en propose une vue très schématique et générale ; elle connaît beaucoup d'exceptions, mais je pense qu'elle permet de comprendre les raisons essentielles d'une acclimatation difficile.

Quand on a commencé à enseigner l'intelligence économique au début des années 90, le premier concept qui a été le mieux assimilé a été celui de la sécurité. *Attention on vous pille, attention on vous vole !* La publicité des pratiques américaines mettant leur réseau national « Echelon » à l'écoute de nos entreprises a permis de prendre conscience de la nécessité de se protéger. On a pu sensibiliser les Français sur les carences de leur culture de secret, les inciter à être moins indiscrets, moins légers dans leurs propos ; à mieux ranger les papiers confidentiels, à ne pas aller à l'étranger en emportant le disque dur de leur entreprise, etc.

De nombreux spécialistes, provenant notamment de la police, des armées et des services de renseignement, ont alors contribué à diffuser leur précieux savoir, et à développer une véritable expertise de ces questions de sécurité, de protection et de confidentialité. Cette approche, vision passive et défensive, néanmoins indispensable, de l'intelligence économique, a été

chronologiquement la première à être bien comprise par l'opinion. C'est encore aujourd'hui un des principaux « *fonds de commerce* » pour certains professionnels de l'I.E.

Dans une deuxième étape, j'ai observé un intérêt grandissant pour les questions touchant à l'information. C'est à mon avis en grande partie la conséquence de la diffusion publique des nouvelles technologies, du développement rapide d'Internet, de l'acclimatation des Français aux outils mis à leur disposition. Confrontés à des masses d'informations toujours plus nombreuses, plus précises, mieux adaptées aux besoins et plus faciles à acquérir, les responsables ont éprouvé le besoin de s'adresser à des sociétés spécialisées, de disposer de logiciels performants, d'organiser leurs systèmes d'information. On a assisté à une floraison d'entreprises et progressivement à la mise en place de nouvelles professions concentrées autour de la « *veille* » et des diverses étapes du « *cycle du renseignement* »..

La troisième étape de l'assimilation, celle du partage, est loin d'être achevée. C'est celle qui exige les plus profondes modifications dans les habitudes et les mentalités, et qui pose de ce fait la question politique et sociologique de l'acceptation des réformes compte tenu des handicaps culturels propres à chaque société.

J'ai publié dans le numéro de Février 2006 de la Revue « *Défense Nationale et Sécurité collective* » un article consacré à cette question pour montrer à quel point les pesanteurs culturelles françaises s'opposent à l'acceptation spontanée des réformes de l'intelligence économique. Les anglo-saxons, champions du libéralisme, ont de ce point de vue un avantage historique sur nous ; les Britanniques sont, depuis des siècles, un peuple de marins, de marchands, de financiers, d'assureurs, pour qui ces questions sont évidentes. Par contre, les Français sont surtout un peuple de paysans, qui ont eu la chance de disposer d'un des terroirs les plus riches d'Europe et qui n'ont pas éprouvé d'impératives obligations de s'expatrier à l'étranger. Notre culture militaire, surtout depuis la fin du 19ème siècle, a été dominée par la nécessité de défendre notre pré carré plus que par l'ouverture sur le large. Notre culture économique a été profondément marquée par le protectionnisme et par le socialisme d'Etat.

J'ai donc tenté d'expliquer la nature des handicaps d'ordre structurel que nous devons surmonter pour nous mettre à l'unisson de la mondialisation : - Une organisation étatique hyper centralisée, des hiérarchies pyramidales, des cloisonnements administratifs rigides, qui sont contraires à l'esprit même des organisations souples et en réseaux propres à l'Intelligence économique. - Des handicaps sociologiques qui se traduisent par exemple par le refus de la compétition jugée contraire au principe d'égalité, ou par le refus de l'évaluation des performances au profit des seuls diplômes. - Des handicaps idéologiques, dont beaucoup remontent à l'époque de la Révolution française ; par exemple « *le secteur public est vertueux, le secteur privé est pollué par l'argent* ». Et, plus encore l'influence des partis d'extrême gauche dans la fonction publique et dans le secteur éducatif. - Des handicaps politiques enfin, comme par exemple les conséquences du renoncement aux principes de la 5^e République quand nos dirigeants ont accepté le principe de la « cohabitation » au sommet de l'Etat entre les chefs des deux principaux partis en opposition dans l'opinion.

Je pense que cette approche par les fondements « culturels » mériterait d'être appliquée à l'observation des conditions présentes de la mondialisation, en particulier en Asie. Au 19^{ème} siècle les Japonais, conscients de la nécessité de comprendre les raisons de la supériorité des occidentaux, avaient lancé une première opération d'Intelligence économique pour acquérir les connaissances nécessaires à leur renouveau. De nos jours les Chinois font une démonstration du même ordre après avoir surmonté les redoutables héritages du maoïsme et de la révolution culturelle. Ils ont eu l'intelligence de se mettre à l'écoute de leurs compatriotes, les Chinois d'outre mer, et de renoncer aux blocages de l'économie socialiste. Ils ont envoyé les plus brillants de leurs étudiants dans les Universités américaines et suscité dans leur jeunesse le désir d'acquérir les connaissances les plus avancées, dans les matières les plus utiles.

Nous pouvons maintenant observer les premiers résultats d'une telle politique à long terme. Elle représente à mon avis la plus grande richesse de la Chine, d'autant plus qu'elle est associée à une culture du secret beaucoup plus subtile et beaucoup plus efficace que celles du monde occidental. Et aussi à

une culture du partage qui remonte aux traditions millénaires de la Chine, ignorant l'intérêt de l'individu pour privilégier celui de la collectivité.

Nous sommes là en présence d'un des événements les plus lourds de conséquences pour les années à venir. J'observe en particulier les progrès de la pénétration chinoise en Afrique. Vous m'avez confirmé, M. le Ministre, qu'ici même, à Casablanca, les communautés chinoises font preuve d'un remarquable activisme. Loin de moi cependant l'idée de brandir le spectre du « *Péril jaune* », pour reprendre une formule qui était à la mode dans ma jeunesse. Je voulais seulement, dans le cadre de cet exposé, rappeler à quel point certains handicaps culturels nous pénalisent dans les nouvelles conjonctures de la mondialisation, et que les principes et les méthodes de l'Intelligence économique représentent une des meilleures façons de relever les défis du monde actuel.

J'ai commencé cet exposé en rappelant les succès de l'administration Clinton. Depuis lors la situation mondiale a profondément évolué. En 2000, l'arrivée au pouvoir des néo-conservateurs, bientôt suivie du traumatisme du 11 septembre 2001, a marqué le début d'une nouvelle phase de la politique étrangère américaine : priorité à la lutte contre le terrorisme international d'origine islamique, aventureuse expédition militaire en Irak, prémisses d'un probable embourbement dans les conflits sans fin du Moyen-Orient. Au même moment l'émergence des grandes puissances asiatiques préfigure la remise en question des grands équilibres économiques et politiques, et l'affaiblissement de la suprématie américaine. Autrement dit, nous devons nous attendre à vivre pendant plusieurs années encore dans une époque de transition, à être soumis à des événements imprévus et à des risques non conventionnels qui exigeront de grandes capacités d'analyse et de réaction.

**

** **

Pour terminer je vous dirai quelques mots au sujet de la responsabilité que j'ai acceptée de prendre en Mai 2005 en vue de créer et faire démarrer une « *Fédération des professionnels de l'Intelligence économique* », la « *Fépie* ». Il s'agissait de relever le défi posé par le

Ministère de l'Intérieur qui souhaitait soumettre toutes les professions touchant à l'Intelligence économique à une réglementation par décrets dans le cadre de la nouvelle Loi de 2003 sur la Sécurité intérieure.

Le défi consiste à faire reconnaître par les pouvoirs publics que si certains métiers de la sécurité, de la protection ou de la sauvegarde des intérêts et des personnes dans des situations de crise à l'étranger, justifient en effet que ces professions soient réglementées, les autres métiers de l'intelligence économique ne tombent pas sous le coup de cette Loi. Il faut donc que ces professionnels s'organisent par eux-mêmes pour devenir des interlocuteurs crédibles des pouvoirs publics aussi bien que de l'ensemble de leurs clients.

Privé des moyens matériels qui m'avaient été promis, j'ai néanmoins réussi avec l'aide de deux adjoints dévoués, à promulguer des statuts provisoires, à créer un site spécialisé et à réunir un premier ensemble d'adhérents. La très prochaine réunion du Conseil d'administration sera suivie, en Octobre d'une première Assemblée Générale destinée à approuver les Orientations que nous avons définies en quelques mois, au terme de très nombreux échanges, essentiellement par voie électronique.

Au cœur de cette Fédération nous insistons sur le **professionnalisme**. Nous voulons offrir aux spécialistes, aux experts, à tous les prestataires de services en I.E. la possibilité de structurer, d'organiser, de clarifier leurs activités et d'en garantir la respectabilité. Nous voulons bâtir avec eux et pour eux **un Référentiel des compétences et des bonnes pratiques en I.E.** afin de mieux répondre aux attentes des entreprises et de tous les organismes qui recherchent des prestations d'I.E. de qualité, conformes à leurs besoins et générant de la valeur ajoutée. **L'Annuaire professionnel** réunissant tous les prestataires qui auront

souscrit à ces objectifs et à ces obligations consacrer cette ambition.

Les professionnels, fondateurs de la Fédération ont souhaité **sensibiliser, informer, éclairer**, les entreprises, les pouvoirs publics et l'opinion, au sujet de leurs activités au profit de l'Intelligence économique. Ils veulent garantir **la respectabilité et la moralité** de leurs professions, éviter les contre sens et les amalgames avec des activités connexes, notamment celles qui concernent certaines missions de protection et de sécurité. La fédération leur permet de disposer d'une organisation professionnelle représentative auprès des pouvoirs publics et de l'ensemble de leurs « clients ».

Nous disposons déjà d'une typologie précise des métiers et des activités spécifiques de l'I.E. et d'une *charte de déontologie* qui garantit le respect des « bonnes pratiques » par tous nos adhérents. Des groupes de travail et des collèges, réunissant des « membres associés » aux professionnels adhérents, ont commencé leurs travaux. Le point le plus important, qui vise à éviter des amalgames contreproductifs avec les professions de la sécurité me semble être acquis. Et, comme je l'ai annoncé dès les premiers jours, je quitterai la présidence de cette Fondation à la fin de l'année 2006 pour laisser la place à un successeur, car il ne serait pas convenable, à mon âge, d'exercer plus longtemps une telle responsabilité.

Voilà donc, l'essentiel de ce que je voulais dire sur ce sujet passionnant qu'est l'Intelligence économique. Ce que j'ai vu depuis cinq jours au Maroc m'a convaincu de son intérêt pour votre pays, jeune et plein d'allant, engagé dans l'aventure passionnante de la prospective à l'horizon 2030. Je vous suis très reconnaissant de m'avoir fait l'honneur de me recevoir et je me tiens maintenant à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien me poser. ■

Les principales variables devant avoir un impact sur la situation géostratégique et géoéconomique dans le monde dans les 25 années à venir



Par le Professeur William ZARTMAN

Je viens d'avoir une interview avec la presse qui m'a demandé : quelle doit être la politique du Maroc face aux événements à venir dans les 25 prochaines années ? En fait, je ne connais rien de l'avenir à cet horizon, le seul moment où l'on commencera à connaître quelque chose à ce propos arrivera dans 25 ans.

J'ai longuement réfléchi au sujet objet de ma présentation. Il me semble qu'il y a un mot qui englobe tout et qui est essentiel dans cette réflexion : c'est la mondialisation dans ses aspects économique, culturelle et voire même météorologique. L'idée de la mondialisation dans son sens commun est extrêmement importante, cela signifie que le monde devient de plus en plus lié et qu'il n'est pas possible aujourd'hui d'échapper à cette situation.

Cependant, il y'aura toujours, dans des situations de contrainte d'évolution, des tentatives de résistance à ce mouvement par le recours à des politiques isolationnistes et protectionnistes.

Dans ce mouvement de mondialisation, on développe des habitudes et des attentes communes pour gérer nos rapports. On établit aussi des régimes internationaux et des normes communes qui, autrefois, étaient considérées comme prérogatives d'un Etat ou d'un groupe privé.

Prenons l'exemple de la vie et de la mort : la question de l'avortement est à l'ordre du jour. Les populations et les pays commencent à prendre des options collectives sur cette question. Il n'y a pas encore un accord collectif sur cette question mais les discussions en cours finiront certainement par aboutir à un consensus général. Les efforts internationaux pour faire face aux épidémies à travers le monde en constituent une illustration parfaite.

Pour ce qui est de la mondialisation économique, l'élément essentiel est ce qu'on appelle communément

« l'avantage comparatif ». C'est un concept très important par lequel les pays essayent de trouver les meilleures solutions. L'idée de cet « avantage comparatif » n'est pas standardisée, il faut le découvrir selon l'évolution et les besoins de l'économie globale. L'Inde, par exemple, a trouvé son avantage comparatif dans les télécommunications, au Maghreb, le Maroc et la Tunisie ont trouvé cet avantage principalement dans le textile. Le Maroc a aussi inventé son avantage comparatif dans cette économie globalisante par la création du port Tanger-Méditerranée, pour capter un arrière-pays méditerranéen à défaut d'en avoir un.

Ceci exige aussi de nouveaux rapports à l'intérieur des pays, des rapports de coopération et de partenariat entre les facteurs de production, notamment entre le capital et les travailleurs et des rapports de production afin d'éviter d'être absorbé par des forces extérieures plus puissantes.

Un autre aspect économique de la mondialisation, ce sont les hydrocarbures. Le pétrole et le gaz connaissent une utilisation maximale de leurs ressources. En étudiant la situation entre l'offre et la demande des hydrocarbures, les chiffres sont étonnants. Certains économistes optimistes disent que dans les huit prochaines années, l'offre sera supérieure à la demande mais elle diminuera ensuite. Pour d'autres, cette baisse se fera dans 25 ans. Des économistes pessimistes pensent que dans 3 ans, cette situation posera le défi extraordinaire de trouver des sources alternatives d'énergie. Mais le problème qui se pose est que ces éléments alternatifs ne sont pas adéquats avec la demande de l'énergie, par conséquent, cette dernière dépassera l'offre et le prix du pétrole augmentera. Ceci constituera une donne permanente d'une économie mondialisée en matière d'énergie.

OMC : aspect positif de la mondialisation

Un aspect positif de la mondialisation économique réside dans la création de l'organisation mondiale du commerce (OMC). C'est une structure différente de ce que nous avons connue par le passé. Cette volonté des Nations Unies de construire des organisations pour gérer nos rapports ensemble représente une invention très intéressante par l'institutionnalisation de notre corps mondialisé.

Pour ce qui est de la mondialisation climatique, il n'y a pas de régime (sans tenir compte des positions américaines contre les accords de Kyoto) adéquat aux défis. Il faut un effort énorme pour garder le niveau de pollution même à son niveau actuel, sans parler de sa réduction. Donc, il faut inventer un nouveau régime pour éviter que l'on subisse les effets très nocifs du réchauffement de la terre.

Liée à la mondialisation du problème climatique, se pose également la question d'eau. Tout le monde est conscient de cette problématique majeure. Il y a des régions qui sont en grand danger de pénurie dans un avenir très proche, notamment en Afrique et au Moyen Orient ; 15 à 20 pays auront une pénurie d'eau dans les 25 ans à venir. Les études effectuées dans ce sens montrent que le Maroc sera parmi ceux en dessous du

minimum nécessaire avec moins de 1 000 m³ par personne et par an d'eau pour l'avenir. Il y aura toujours la possibilité de chercher de nouvelles nappes, mais plus on creuse, plus on diminue ces ressources d'eau fossile, qui demandent beaucoup d'investissement et de recherche pour devenir potable. Un point qui paraît positif, c'est qu'avec le réchauffement de la terre, l'eau de mer va monter, mais ceci pose également le problème de la désalinisation. Il n'y a pas de réponse à cette question parce que des moyens rentables manquent jusqu'à présent.

Cet aspect culturel de la mondialisation, il y a une tendance à l'homogénéisation de la culture. Tout le monde est en train d'être influencé par les cultures des autres. Les grands courants de culture viennent avec des produits, des images et des idées. C'est un défi de l'identité que chacun doit relever. Élément important, cette homogénéisation est réclamée par la population, surtout les jeunes, ces derniers veulent vivre ailleurs, adopter les vêtements d'ailleurs, les chansons d'ailleurs et les façons de parler qui viennent d'ailleurs, surtout de l'Occident. Il y a même un brassage des dessins animés, le monde est envahi actuellement par les dessins animés du Japon, la musique des Etats-Unis vient de l'Afrique, etc. Donc il y a une homogénéisation des civilisations, il y a un échange mais aussi un brassage qui couvre tout le monde. Pour moi Al-Qaida, ce n'est pas un mouvement politique, c'est un groupe anti-globalisant, qui ne veut pas être absorbé par d'autres civilisations qui viennent de l'Occident concurrencer ses habitudes et ses croyances.

Cet aspect culturel dans le mouvement de mondialisation va s'accroître de plus en plus et on ne peut l'ignorer. On peut résister, on peut essayer de faire le mélange de ce qui vient de l'extérieur mais on peut aussi contribuer à ce mouvement qui va, de toutes les façons, continuer.

Question de la sécurité

Le second aspect de la mondialisation culturelle réside dans la question de la sécurité personnelle. Le mot sécurité a toujours été attribué aux Etats. Néanmoins, elle passe, de plus en plus actuellement, par le mouvement des droits de l'homme, par celui des droits

civiques, ou par celui de la protection des populations. Nous sommes en train de discuter et de penser l'idée de sécurité en terme de personnes et non plus de groupes de personnes. On se demande aujourd'hui pourquoi on ne fait pas attention au sort des populations qui sont en danger, qui sont massacrées et qui sont victimes des conflits à l'intérieur des Etats. Il y a une idée de citoyenneté globale qui se développe, il y a des changements de valeurs, nous sommes devenus des citoyens de ce monde et cela a un effet très important sur la souveraineté.

Il est certain que l'idée de souveraineté change de signification à travers le monde. Depuis 1648, date de signature des traités de Westphalie, on parle de souveraineté de protection. Il s'agit d'une protection des Etats, et surtout des petits Etats, contre l'ingérence des grandes puissances. C'est une idée qui dure encore jusqu'à nos jours et qui fait partie de la charte de l'ONU qui reste très importante. C'est une idée qui est capitale parce qu'elle protège les Etats, mais c'est aussi une idée dangereuse parce qu'elle ne protège pas les citoyens. Souveraineté comme protection signifie que l'Etat peut faire n'importe quoi avec ses citoyens et qu'on ne peut pas s'ingérer dans ses affaires intérieures pour les protéger. A cela est venue s'ajouter une autre idée : souveraineté en tant que responsabilité, ce qui signifie que l'Etat est responsable du sort de ses citoyens. L'Etat peut inviter d'autres Etats à l'aider dans cette responsabilité s'il ne peut pas l'assumer. Si l'Etat n'utilise pas sa responsabilité, d'autres Etats, dans une situation d'urgence, peuvent venir en aide à sa population. C'est une idée qui est extrêmement importante parce que finalement on a une protection globale, une protection des citoyens du monde, mais aussi une idée dangereuse. Plusieurs questions se posent : quand est-ce qu'on doit discuter de souveraineté en tant que responsabilité ? Sommes-nous responsables du sort des citoyens partout dans le monde ? Et si on ne peut plus rien faire en tant qu'Etat, doit-on s'attendre à ce qu'un autre Etat, plus puissant, fasse quelque chose ? Nous sommes en train de travailler sur les détails de cela. Il y a beaucoup d'efforts à faire à ce niveau. L'ancien ministre des affaires étrangères du Soudan a travaillé avec moi sur un livre qui s'appelle « la Souveraineté en tant que responsabilité ». Le président du Nigeria, M. O.

Bassanjo, a fait comprendre aux Etats et à l'Union africaine que, dans une situation extrême, un Etat peut venir à l'aide des populations d'un autre Etat. Plus récemment, il y a eu une conférence internationale tenue au Canada sur le droit à la protection. C'est une idée qui fait son chemin et nous sommes confrontés au défi de définir quand et comment la mettre en vigueur pour réduire les dangers de souveraineté en tant que protection sans créer un nouveau danger.

Mondialisation politique

Concernant la mondialisation politique, je crois qu'à ce niveau il faut parler de la géopolitique de l'avenir. D'ici 25-30 ans, il me semble que même si les Etats-Unis vont garder le rôle de gendarme du monde, on s'achemine néanmoins vers une sorte de rapport triangulaire : les Etats-Unis, l'Europe et la Chine. Pour l'Europe, l'enjeu est que ses pays s'unissent et réussissent à se mettre ensemble.

Nous entrons dans une situation où la stabilité, la coopération, la recherche de réponses aux autres aspects de la mondialisation est possible mais n'est pas inéluctable. Il y a trois sortes de rapports qui sont possibles entre ces trois grandes puissances :

- une coalition ou une coopération institutionnalisée : pas simplement ponctuelle mais continue, par une institution ou un cadre quelconque qui va établir des normes, telle une ONU renforcée ;
- des coalitions flexibles : Il y a toujours une possibilité de « deux contre un », mais ce qui est très probable, c'est que ces « deux contre un » changeront selon les questions, selon les intérêts et ainsi de suite, aussi le rapport sera-t-il stable mais tout de même fluide et mobile,
- enfin, le plus dangereux de ces rapports : des coalitions figées c'est-à-dire des coalitions fixes d'« un certain deux contre un certain un », je ne dis pas lesquels, je n'en ai aucune idée, ça dépend de beaucoup de questions.

Il s'agit, me semble-t-il, des trois possibilités de rapports entre ces trois grandes puissances. Mais ce qui est important, c'est que leurs rapports ne dépendent pas uniquement d'eux mais aussi des conflits du contexte

dans lequel elles se trouvent. Plusieurs sortes de conflits sont possibles : autour des ressources, par exemple des hydrocarbures, les autres éléments d'énergie ne posant pas de problème. Il y a certainement une rivalité pour avoir une sécurité au niveau des sources d'énergie. Un autre aspect très important de ces conflits concernera l'eau. Les pays d'Europe, la Chine ou les Etats-Unis, aucun d'eux n'est vraiment menacé par la pénurie d'eau. Mais il y a des conflits d'eau parmi d'autres pays du deuxième ou du troisième niveau, des conflits autour du Nil ou du Tigre, des conflits entre des petits pays qui ont besoin d'appui des grandes puissances.

Ensuite, il y a des conflits pour des pays au deuxième niveau du système. Les trois grands essayent d'avoir des rapports privilégiés ou de capturer sur le plan politique, des pays de moyenne puissance comme le Japon ou l'Inde ou des parties du Moyen Orient ou des pays de l'Amérique Latine.

L'autre aspect, qui est pour moi le défi le plus grand de notre époque, c'est la question de la non-prolifération nucléaire. Nous avons un équilibre, satisfaisant jusqu'ici, qui est maintenant mis en question par certains pays, et nous ne savons pas exactement comment faire une distinction entre les pays dans la bulle nucléaire, les pays qui renoncent aux armes nucléaires et les pays entre les deux. Certains comme la Libye, l'Afrique du Sud ont renoncé aux armes nucléaires, d'autres pays ont fait des essais nucléaires et ont atteint une maturité et un équilibre, comme l'Inde et le Pakistan. Mais il y a d'autres pays qui causent des problèmes comme la Corée du Nord ou l'Iran, et puis il y a encore d'autres pays qui possèdent probablement l'arme nucléaire mais, qui ont montré, au moins sur le plan nucléaire, une certaine retenue, comme Israël par exemple. Tous ces pays, se trouvent dans des zones de risque, posent des problèmes de coalition, d'alliance, de recherche de supports à l'extérieur, de rivalité et d'instabilité.

Finalement, il y a aussi des conflits de voisinage, non pas des conflits d'idéologie mais simplement le fait que comme l'a dit un homme d'Etat indien au quatrième siècle avant J.C. : mon voisin est mon ennemi et l'ennemi de mon voisin est mon ami. C'est toujours avec les voisins que nous avons des problèmes. Si vous voulez établir des barrières, c'est avec le voisin, si vous avez besoin d'établir une différence d'identité avec un pays qui parle la même langue, qui a la même religion, qui a une différence d'histoire, qui a eu le même colonisateur, c'est votre voisin.

Dans les conflits de voisinage, les pays cherchent le support, le soutien des grands. Il y a une sorte de rivalité entre le Maroc et l'Algérie, entre l'Inde et le Pakistan, entre l'Iran et l'Irak, entre le Japon et la Chine, entre la Turquie et la Grèce. De ces conflits de voisinage s'inventent les différences d'identité et d'idéologie, et pas l'inverse. Les conflits de voisinage sont beaucoup plus puissants que nous le pensons souvent.

Quant à la mondialisation, on peut toujours se demander si elle va durer. Il faut se rappeler en conclusion qu'on a connu une époque de mondialisation il y a un siècle. Il y a eu un siècle de notre histoire où il y avait beaucoup d'échanges, beaucoup de fluidité, pas autant de technologie que nous avons actuellement, mais un échange de personnes, de biens, de services, et ce moment a été gâché. Pourquoi ? Par des rivalités à un haut niveau qui ont mené le monde dans une première guerre mondiale et par l'insuffisance des liens qui unissaient les gens ensemble pour résister aux efforts de cette guerre qui déchirait le monde. C'est pour cela que la mondialisation n'est pas seulement un fait inéluctable, c'est un fait positif qu'il faut à la fois supporter et gérer ses effets. Il faut une certaine sagesse, une certaine responsabilité et une certaine identité pour la maintenir et la contrôler. ■

La mesure de la pauvreté au Maroc



L'étude "Pauvreté, développement humain et développement social", récemment publiée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP), appréhende les facteurs sous-jacents au développement humain, économique et social. La dimension locale de ses indicateurs et ses analyses en fait une référence pour l'évaluation des politiques de développement et pour le ciblage de celles envisagées ou engagées. Les méthodologies à la base de la configuration des données de cette étude, celles relatives à la pauvreté en particulier, suscitent, de ce fait, l'intérêt d'une large frange d'utilisateurs des statistiques.

Cette étude présente la méthodologie de la mesure de la pauvreté (1) telle qu'elle a été conçue et mise en œuvre par le HCP sur la base des normes internationales appliquées aux données de l'enquête sur la consommation de 2001. Le but est d'explicitier la façon dont ce Département configure un fait social aussi multidimensionnel que la pauvreté, et procède, par le biais d'approches alternatives à la mesure de son incidence.

Par Mohamed DUIDICH,
HCP

La littérature disponible sur le bien-être économique définit la pauvreté monétaire par référence à un seuil d'un indicateur de niveau de vie. En deçà de ce seuil on est pauvre, au delà on ne l'est pas. La mesure de ce seuil se fonde, dans une première étape, sur le calcul du seuil de la pauvreté alimentaire, assimilé au coût d'un panier de biens et services alimentaires garantissant la satisfaction des besoins alimentaires de base.

En l'absence de données sur la nutrition de la population, la mise à jour des mesures de la pauvreté reposait, entre 1990 et 2001, sur l'actualisation, par les indices des prix à la consommation, du seuil de la pauvreté alimentaire établi à partir des données de l'enquête sur la consommation de 1984-1985. Le seuil ainsi calculé détermine, à son tour, la partie non alimentaire des formes (2), absolue et relative, de la pauvreté. Dès lors que le seuil de la pauvreté alimentaire, coût du minimum alimentaire requis pour

(1) MM. Teto A. (statisticien économiste), Soudi K. (statisticien démographe), Ezrari J. (Economiste), Benkasmi M. (statisticien économiste) et Ikira D. (statisticienne), spécialistes du Haut Commissariat au Plan, ont pris part à l'élaboration de cette méthodologie et à sa mise en œuvre. Mme Benjelloune S. (professeur à l'IAV Hassan II) et MM. Touhami A. (professeur à l'INSEA), Lanjouw P. (Expert de la Banque Mondiale), Lachaud J.P. (Professeur, Directeur du Centre d'économie du développement, Université Montesquieu Bordeaux IV) sont remerciés de leurs conseils.

(2) Dans la suite de cete étude, les seuils inférieur et supérieur sont aussi appelés absolu et relatif, respectivement, pour désigner les formes absolue et relative de la pauvreté ou, tout simplement, les limites inférieure et supérieure du seuil réel de la pauvreté. Le concept 'pauvreté relative' est généralement utilisé dans les mesures de la pauvreté, fondées sur des lignes définies par des proportions de la moyenne ou la médiane des revenus. La façon dont la pauvreté relative est mesurée par le HCP en fait un cas particulier de ces mesures, dans le sens que son seuil s'élève avec l'amélioration générale des niveaux de vie. Entre 1985 et 2001, le seuil de cette forme de pauvreté a représenté une fraction moyenne tendant vers 60 % de la dépense médiane par habitant.

un individu type, se modifie en fonction de la structure de la consommation et aussi de la population, la mesure de la pauvreté ne peut être fondée sur cette démarche.

C'est ainsi que sur la base des données de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages de 2000-2001, le HCP a procédé à la mise à jour des mesures fondamentales de la pauvreté.

L'objet de cette contribution est de présenter l'approche de la pauvreté, la méthodologie d'estimation des seuils de ses différentes formes et de procéder, par la suite, à une première comparaison des paramètres de la pauvreté selon que l'indicateur de niveau de vie est exprimé par personne (per capita) ou par équivalent adulte.

Indicateur du niveau de vie

Lorsque la pauvreté est évaluée à l'aide des mesures monétaires, il importe de choisir le revenu ou la consommation comme indicateur de niveau de vie. Pour autant que les enquêtes auprès des ménages recueillent des données détaillées sur les dépenses de consommation, les méthodologies appliquées aux pays en développement estiment que ces dépenses sont les meilleurs indicateurs du niveau de vie.

En fait, face à la fluctuation des revenus et à leur vulnérabilité aux sous déclarations, les dépenses de consommation constituent, de par leur fiabilité et leur stabilité dans le temps, l'agrégat le plus adéquat à la mesure du niveau de vie. Ce choix se justifie, en outre, par l'assimilation du bien-être économique à la satisfaction que procure la consommation de biens et services, et par la capacité des dépenses de consommation à traduire plus fidèlement le niveau de vie réel des ménages et le degré de couverture des besoins fondamentaux, au sens de la définition de la pauvreté (3).

Sur le plan analytique, faut-il souligner que les dépenses de consommation ne représentent qu'en partie le niveau réel de vie dans la mesure où, faute de numéraires

fiables, elles ne sont pas majorées par les subventions à la consommation alimentaire et les prestations sociales, éventuellement gratuites, comme l'enseignement, la santé et l'infrastructure sociale.

Concernant la mesure du niveau de vie et de la pauvreté, les ménages ont des tailles et des compositions démographiques différentes qui font que leurs dépenses totales ne soient pas comparables. C'est pourquoi l'indicateur du niveau de vie d'un ménage donné est calculé en rapportant sa dépense totale annuelle à un indice de sa composition démographique. Lorsque cet indice est assimilé au nombre de membres du ménage, l'indicateur du niveau de vie est approché par la dépense annuelle moyenne par personne. Dans ce cas, on parle d'approche per capita du niveau de vie et de la pauvreté où chaque membre du ménage compte pour une unité de consommation, quelles que soient ses caractéristiques démographiques.

Et puisque les ménages réalisent des économies d'échelle grâce au partage des biens et services à usage collectif (logement, énergie, équipements ménagers, ...), un second indicateur de niveau de vie peut être utilisé dans la mesure de la pauvreté. Cet indicateur est la dépense annuelle moyenne par équivalent adulte, obtenue en rapportant les dépenses totales des ménages à leurs tailles exprimées en équivalent adulte. Dans ce cas, l'approche du niveau de vie et de la pauvreté est dite approche -équivalent adulte et le poids, dans la consommation totale, des membres du même ménage se modifie en fonction de leurs caractéristiques démographiques.

Mesure de la pauvreté : les raisons de la mise à jour

La littérature sur l'économie des niveaux de vie associe les mesures de la pauvreté monétaire à des lignes absolues (seuil de pauvreté) sur les ressources dont les ménages doivent disposer pour couvrir leurs besoins de base. Ces lignes sont fondées sur l'estimation du coût

(3) Ceci n'exclut en aucun cas l'importance de la connaissance des revenus des ménages, leur répartition sociale et leurs sources dans la lutte contre la pauvreté.

d'un panier de biens alimentaires garantissant le maintien en bonne santé d'un individu type, auquel s'ajoute une provision de couverture des besoins non alimentaires.

Conformément à cette approche, le HCP surveille la pauvreté mesurée à l'aune adoptée par le PNUD (lignes de 1 et de 2 \$ US PPA par jour et par personne) et aux seuils nationaux définis sur la base de la méthodologie préconisée par les institutions internationales spécialisées.

Il s'agit de *la pauvreté alimentaire* dont le seuil est le coût d'un panier de biens et services alimentaires permettant le minimum requis en calories, établi en fonction de la norme de la FAO-OMS, et de deux autres seuils, inférieur et supérieur, incorporant à la fois les besoins alimentaires et non alimentaires, de la façon suivante :

- *le seuil inférieur (absolu)* est obtenu en majorant le seuil de la pauvreté alimentaire d'une dotation modeste de biens et services non alimentaires, équivalente, selon l'approche de la Banque Mondiale (4), au coût des acquisitions non alimentaires réalisées par les ménages qui ne satisferaient leurs besoins alimentaires que lorsqu'ils leur consacraient le total de leur budget ;
- *le seuil supérieur (relatif)* est la somme du seuil de la pauvreté alimentaire et d'une allocation non alimentaire plus conséquente, définie selon l'approche de la même institution, par le coût des acquisitions non alimentaires des ménages dont la dépense alimentaire est juste égale au seuil de la pauvreté alimentaire.

L'option du HCP pour deux seuils, absolu et relatif, de la pauvreté permet de capter ce phénomène dans toutes ses dimensions monétaires et de minimiser, à l'extrême, les marges d'erreur de la mesure de son incidence. Ces seuils représentent, en fait, les limites inférieure et supérieure, respectivement, du seuil "réel" de la pauvreté (Ravallion (5), 1998).

Ainsi définies, les mesures de la pauvreté sont fondamentalement influencées par la structure de la

population et de la consommation des ménages. Elles doivent être successivement actualisées et évaluées au fur et à mesure de la disponibilité des données requises dont notamment celles des recensements de la population et des enquêtes sur le niveau de vie, la consommation et les dépenses des ménages.

En fait, jusqu'en 2000-2001, date de référence de la dernière enquête sur la consommation, le panier alimentaire fournissant le minimum nutritionnel requis en calories correspondait aux structures de la population et de la consommation des ménages, observées en 1984-1985.

L'évolution de la structure de la consommation des ménages entre 1985 et 2001 a été marquée, entre autres, par la baisse sensible de la consommation des céréales et l'augmentation de celle des légumes (6), montrant la nécessité de la prise en compte de la nouvelle composition du panier alimentaire dans la mesure de la pauvreté. Le coût de ce panier détermine la mesure de la pauvreté alimentaire qui, à son tour, sert de référence à l'estimation des seuils, absolu et relatif, de la pauvreté. Ainsi, toute approximation de la composante alimentaire des seuils de pauvreté se répercute systématiquement sur leurs composantes non alimentaires, c'est-à-dire sur la mesure de la pauvreté (cf. section 3.2).

Par ailleurs, le minimum nutritionnel requis en terme de calories par personne et par jour est calculé par référence à la structure de la population selon le sexe, l'âge et la situation des femmes adultes vis-à-vis de la grossesse et de l'allaitement. Cette structure se modifie dans le temps et ses nouveaux paramètres doivent être nécessairement pris en compte dans la mesure de la pauvreté.

Ces considérations font que les mesures de la pauvreté soient successivement mises à jour en fonction des flux de données requises et des avancées méthodologiques consolidées.

(4) Banque mondiale (2001), Royaume du Maroc, Mise à jour de la pauvreté, vol. 2.

(5) Ravallion M. (1998), Poverty Lines in theory and Practice ; Banque Mondiale, LSMS, Working paper n° 133, page 5.

(6) Cf. le site du Haut Commissariat au Plan ; <http://www.hcp.ma/> ; Enquêtes Sociales _ Résultats ENCDM 2000-2001.

Méthodologie de la mise à jour des mesures de la pauvreté

La section précédente montre que la mise à jour des mesures de la pauvreté consiste à calculer, dans une première étape, le seuil de la pauvreté alimentaire et à en déduire, à la seconde étape, les seuils, inférieur et supérieur, de la pauvreté.

Calcul du seuil de la pauvreté alimentaire

Le calcul du seuil de la pauvreté alimentaire nécessite l'actualisation des besoins énergétiques recommandés en terme de calories par personne et par jour, puis l'estimation du coût du panier alimentaire couvrant ces besoins.

– *Actualisation des besoins énergétiques recommandés* : le minimum requis en calories par individu et par jour a été établi en appliquant la Table des besoins énergétiques recommandés (7) (Recommended Daily allowance, FAO-OMS) à la structure de la population, observée par l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages (ENCDM) 2000-2001 selon le sexe, l'âge et la situation des femmes vis-à-vis de la grossesse et de l'allaitement (8). Le minimum requis ainsi calculé s'élève à 1984 Kcal (9) par jour et par personne en 2001 contre 1780 Kcal en 1985, en raison notamment de la tendance au vieillissement de la

population, voire l'augmentation du poids relatif des adultes (10).

– *Calcul du coût des besoins énergétiques recommandés (seuil de pauvreté alimentaire)* : le seuil de la pauvreté alimentaire (le coût du panier alimentaire fournissant les 1984 Kcal par jour et par individu) peut être calculé de plusieurs façons, conduisant, chacune, à une mesure donnée de ce seuil (11). La mesure la plus objective, et aussi la plus précise, est celle qui consiste à déduire le seuil de la pauvreté alimentaire de l'expression des disponibilités alimentaires (en Kcal par jour et par personne) en fonction des dépenses alimentaires (par personne et par an), et ce pour les ménages relevant du 2^e quintile (12) de dépense annuelle par habitant, défini par l'Encdm 2000-2001 (graphique 1). Le choix du 2^e quintile se justifie (13) par le fait qu'il constitue la première tranche de population dont le panier alimentaire procure un apport calorique moyen (2310 Kcal) supérieur à la moyenne des besoins énergétiques recommandés (1984 Kcal) ; l'apport calorique du panier du 1^{er} quintile étant limité à une moyenne de 1806 Kcal.

Pour appliquer cette méthode, les quantités alimentaires acquises par les ménages, nettes des déchets, ont été converties en calories, en se référant aux données sur la nutrition de l'Encdm 2000-2001 et à la Table de composition alimentaire de la FAO (encadré 1).

(7) Manuel sur les besoins nutritionnels de l'homme, Etudes de nutrition de la FAO n° 28. OMS, Série Monographies n° 61. Rome, Italie.

(8) La moyenne des besoins énergétiques recommandés pour un individu type peut être directement obtenue en calculant la moyenne de ces besoins, pondérée par la structure de la population.

(9) Kilo calories, unité de mesure de l'apport énergétique de la ration alimentaire. Une calorie est la quantité de chaleur nécessaire pour élever de 1° C, la température d'un gramme d'eau, soit 4,18 joules.

(10) En se basant sur une structure universelle de la population, la FAO propose un minimum requis de 1859 Kcal par personne et par jour pour le cas du Maroc, dans "Utilisation des données des enquêtes pour l'analyse de la sécurité alimentaire", formation organisée au Caire en avril, 2005.

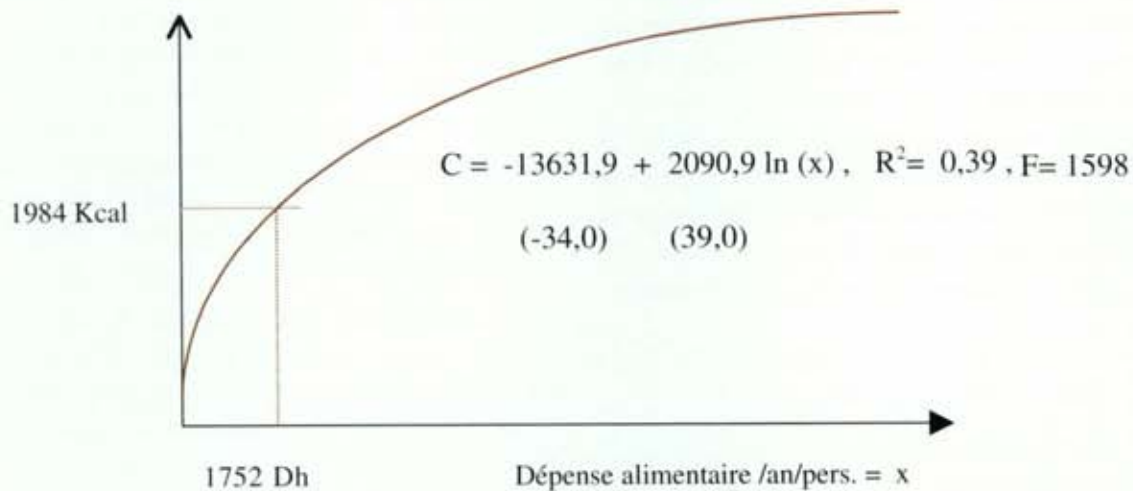
(11) L'une des mesures de ce seuil consiste à calculer le coût d'une calorie en rapportant les dépenses alimentaires du décile (ou du quintile) le plus défavorisé à ses disponibilités alimentaires en calories. Le coût d'une calorie ainsi obtenu est multiplié, par la suite, par le minimum énergétique recommandé. Cette mesure aboutit à des seuils de pauvreté alimentaire extrêmement réduits et incohérents avec les comportements de consommation des populations se situant au voisinage des seuils de pauvreté. Lorsqu'on se réfère au coût moyen d'une calorie calculé pour l'ensemble de la population, le seuil de la pauvreté alimentaire augmente excessivement et s'écarte, lui aussi, du comportement des populations pauvres.

(12) Le 1^{er} quintile regroupe les 20 % les moins aisés de la population, le 2^e quintile regroupe les 20 % suivants, etc., jusqu'au 5^e quintile qui est formé des 20 % les plus aisés.

(13) Cette méthode est comparable à celle appliquée aux données de l'Encdm 1984-1985 par la Banque Mondiale (1993) dans "Royaume du Maroc : Pauvreté, ajustement et croissance".

La consommation en Kcal en fonction des dépenses alimentaires en Dh

Nbre de Kcal /jour/pers. = C



Encadré 1

Méthode de conversion des quantités alimentaires en calories

L'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages de 2000/01 a observé les quantités acquises par les ménages, extrapolées à l'année, et les déchets relatifs à ceux consommés pendant la semaine de référence, et ce pour une nomenclature désagrégée des produits et variétés alimentaires. Connaissant le panier des consommations de chaque ménage et le taux moyen de déchet relatif à ces consommations, le calcul des disponibilités en calories, par ménage, a été conduit, par produit, selon la formule suivante:

$$\left(\begin{array}{l} \text{Nombre de} \\ \text{Kcal} \\ \text{disponibles} \\ \text{par ménage} \end{array} \right) = \left(\begin{array}{l} \text{Panier} \\ \text{de produits} \\ \text{alimentaires} \\ \text{par ménage} \\ \text{(Encdm 2001)} \end{array} \right) \times \left[1 - \left(\begin{array}{l} \text{Taux} \\ \text{de déchet} \\ \text{par produit} \\ \text{(Encdm 2001)} \end{array} \right) \right] \times \left(\begin{array}{l} \text{Nbre de Kcal} \\ \text{par produit} \\ \text{alimentaire} \\ \text{(Table FAO - OMS)} \end{array} \right)$$

Faute de données sur les quantités consommées à l'extérieur du domicile, les dépenses en aliments et boissons pris à l'extérieur ont été converties en calories moyennant le coût moyen de la calorie provenant de la consommation domestique des ménages, méthode recommandée par la FAO. Le coût d'une calorie a été obtenu en rapportant les dépenses des ménages en consommation alimentaire domestique aux disponibilités en calories attribuées à cette consommation.

Le seuil de pauvreté alimentaire ainsi calculé est de 1752 Dh par personne et par an en 2001 (14). Ce seuil s'applique à l'ensemble de la population indépendamment de son milieu de résidence. Sa différenciation selon ce critère aboutirait à des paniers alimentaires dont la composition voire la qualité nutritive est moins décente dans le milieu le plus défavorisé. Les populations, quels que soient leur milieu de résidence et leur niveau de vie, sont considérées égales vis-à-vis de la qualité nutritive du panier alimentaire fournissant le minimum physiologique requis en calories. Seule la partie non alimentaire du seuil de pauvreté, abordée ci-après, est différenciée selon le milieu de résidence.

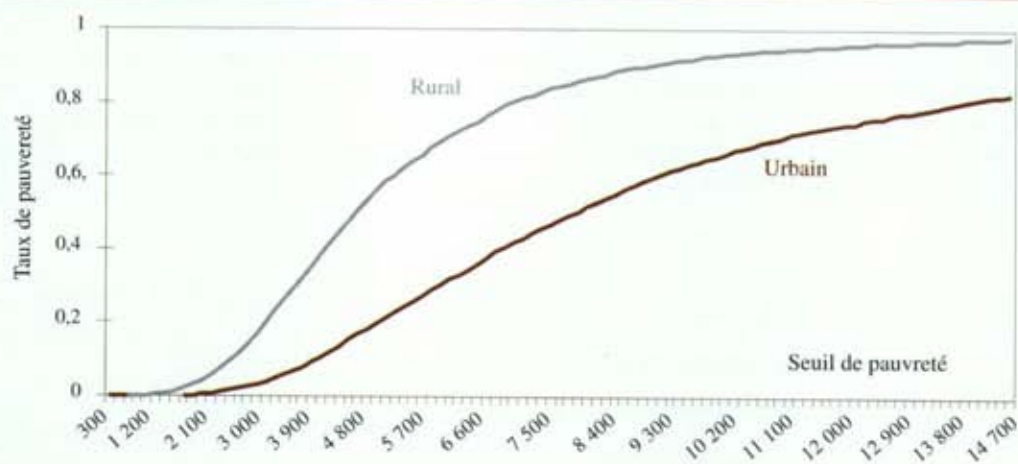
Calcul des seuils, absolu et relatif, de la pauvreté – approche per capita

Lorsque la dépense par personne est utilisée comme indicateur de niveau de vie, les seuils absolu et relatif de l'approche – per capita sont obtenus, rappelons – le, en majorant le seuil de la pauvreté alimentaire par des dotations non alimentaires, modeste pour la pauvreté absolue et généreuse pour la pauvreté relative.

Connaissant le seuil de la pauvreté alimentaire, le calcul des composantes non – alimentaires des seuils de la pauvreté a été basé sur l'ajustement d'une fonction de demande alimentaire reliant le coefficient budgétaire alimentaire au logarithme de la dépense par personne (15), en distinguant le milieu urbain du milieu rural, conformément à la méthode présentée à l'encadré 2. Ce modèle permet de partager les dépenses alimentaire et non alimentaire, exactement à une dépense totale égale au seuil de pauvreté alimentaire, puis à une dépense alimentaire égale à ce même seuil, et d'en déduire les dotations non alimentaires relatives, respectivement, aux seuils absolu et relatif de la pauvreté.

Ainsi calculés, les seuils relatif et absolu s'établissent en 2001, par personne et par an, à 3 421 Dh et 2 543 Dh en milieu urbain et à 3 098 Dh et 2 466 Dh en milieu rural, respectivement (16). La comparaison de la dépense par habitant à ces seuils permet de démarquer les pauvres des non pauvres. Le graphique 2 schématise la relation entre l'incidence de la pauvreté et ses seuils alternatifs. Il montre par ailleurs que, quel que soit le seuil, la pauvreté a été plus répandue en milieu rural qu'en milieu urbain.

Dominance stochastique, 1^{er} ordre (taux de pauvreté en 2001)



(14) Calculé au voisinage du seuil de pauvreté alimentaire, par ménage et par mois, ce seuil s'établit en Dh de 2001 à près de 1000 Dh.
 (15) Cette fonction dérive du modèle proposé par H. Workin (Statistical Laws of Family Expenditure, 1943), puis par C.E.V. Leser (Forms of Engel Functions, 1963). Lorsqu'elle est ajustée sur des données en coupe transversale, cette fonction est couramment appelée courbe d'Engel. Elle a été conjointement utilisée par le Haut Commissariat au Plan et la Banque Mondiale pour estimer les seuils de la pauvreté à partir des données de l'enquête sur le niveau de vie de 1998-1999. Cf. HCP (2001) : "Analyse du profil et de la dynamique de la pauvreté, un fondement de l'atténuation des dénuements".

(16) Exprimés par mois et par ménage moyen relevant du 2^e quintile, les seuils relatif et absolu ont été de 1799 Dh et 1337 Dh en milieu urbain et de 1864 Dh et 1484 Dh en milieu rural, respectivement.

Encadré 2

Méthode d'estimation de la partie non alimentaire des seuils de pauvreté

Pour calculer le coefficient budgétaire alimentaire des ménages dont la dépense totale est juste égale au seuil de pauvreté alimentaire, puis celui des ménages dont les dépenses alimentaires atteignent effectivement le seuil de pauvreté alimentaire, et en déduire les parties non alimentaires des seuils absolu et relatif de la pauvreté, le modèle de demande ajusté s'écrit :

$$w = \alpha + \beta \times \log\left(\frac{x}{Z_{al}}\right) + \epsilon$$

Où w est le coefficient budgétaire de l'alimentaire, x la dépense annuelle moyenne par personne et par an, Z_{al} seuil de pauvreté alimentaire par personne et par an, α et β les paramètres du modèle et ϵ sa partie aléatoire.

Les paramètres de l'ajustement de ce modèle se présentent selon le milieu de résidence comme suit :

- Variable dépendante : Coefficient budgétaire de l'alimentaire.
- Données: Echantillon en coupe transversale (2^e quintile) de l'Encdm 2000-2001.

Milieu	Variable	Coefficients	t-Student	R ² ajusté	F Fisher
Urbain	Constante	0.54879	169.63	0.184	1771.05
	Log (x/Zal)	-0.07510	-42.08		
Rural	Constante	0.59241	190.85	0.082	567.67
	Log (x/Zal)	-0.06182	-23.83		

Par la suite, les seuils de pauvreté, supérieur (Z_{sup}) et inférieur (Z_{inf}), sont calculés en fonction des paramètres α et β et du seuil de pauvreté alimentaire (Z_{al}) comme suit :

$$Z_{sup} = \frac{1 + \beta}{\alpha + \beta} \times Z_{al} \text{ et } Z_{inf} = (2 - \alpha) \times Z_{al}$$

Les seuils fondés sur les données intégrées de l'Encdm 2000-2001 s'écartent significativement de ceux qu'on aurait obtenus en se limitant à une actualisation, par les indices des prix à la consommation, des seuils calculés à partir des données l'enquête sur la consommation de 1985. Ils diffèrent aussi de ceux dont le calcul aurait été basé sur l'expression du seuil de pauvreté alimentaire de 1985 (17) en Dh de 2001

et l'estimation des dotations non alimentaires à partir des données de l'enquête sur la consommation de 2000-2001 (18). D'où l'importance du fondement du calcul des seuils de la pauvreté sur des structures actualisées (population, consommation et nutrition) dans la précision de l'évaluation des réalisations dans le domaine de l'amélioration des niveaux de vie et de la réduction de la pauvreté.

(17) La pauvreté mesurée par le seuil ainsi calculée (13,9 %) allait conduire à un taux national de pauvreté, sous estimée de 10,1 % à l'échelle nationale.

(18) Le seuil calculé de cette façon n'allait sous-estimer le taux national de pauvreté que de 1,2 %, mais en milieu urbain cette sous estimation allait être de 7,0 %.

Calcul des seuils de la pauvreté – approche équivalent adulte

L'introduction de l'économie d'échelle dans la mesure de la pauvreté (approche – équivalent adulte) permet, entre autres, de surveiller la fiabilité de l'approche – per capita. Celle-ci considère que les ménages ne réalisent pas d'économie d'échelle, c'est-à-dire que les membres de la même unité familiale ne tirent pas d'avantage significatif du partage des biens et services à usage collectif (logement, énergie, sanitaire, biens durables,...).

C'est en raison de cette limite que l'approche – per capita est souvent doublée de l'approche – équivalent adulte. Le but est d'intégrer l'économie d'échelle dans la mesure de la pauvreté et d'analyser la sensibilité éventuelle de son incidence au type d'approche.

L'approche – équivalent adulte a été formellement recommandée par la Banque Mondiale (19) dans la mesure où elle fiabilise les profils de pauvreté, rend comparables les risques de pauvreté entre les ménages de compositions démographiques différentes et n'engendre pas d'incidence, systématiquement réduite (élevée), de la pauvreté parmi les franges de ménages à taille réduite (élevée).

L'approche – équivalent adulte fonde le calcul des mesures de la pauvreté sur les dépenses annuelles moyennes des ménages corrigées par le nombre d'équivalent adulte. Ses seuils, absolu et relatif, sont calculés en normalisant les seuils de l'approche – per capita. Cette normalisation consiste en une multiplication des seuils de l'approche – per capita par le rapport de la taille moyenne au nombre d'équivalent adulte des ménages relevant du 2^e quintile de dépense annuelle par habitant ; le choix de ce quintile étant justifié ci haut (section 3.2). Selon cette méthode, les seuils de pauvreté – équivalent adulte (Zed)

s'écrivent en fonction des seuils de l'approche – per capita (Z_{pc}), la taille moyenne des ménages du 2^e quintile, exprimée en nombre de membres (taille) et en nombre d'équivalent adulte m(a), comme suit :

$$Zed = Z_{pc} \times \frac{\text{taille}}{m(a)} \quad (1)$$

Si les tailles moyennes des ménages sont directement calculées des données observées, le nombre d'équivalent adulte est estimé par l'ajustement d'un modèle de demande assimilant le niveau de vie des ménages à leurs coefficients budgétaires alimentaires. Dans ce modèle, le niveau de vie ainsi approché s'explique par la dépense par habitant et les indices de la composition démographique des ménages, la taille et la proportion d'enfants et d'adultes (encadré 3). Cette méthode suppose que le coefficient budgétaire de l'alimentaire est un meilleur indicateur de niveau de vie que la dépense ou le revenu des ménages. Ainsi, deux ménages ayant le même coefficient budgétaire de l'alimentaire ont le même niveau de dépenses totales corrigées des différences de composition démographique.

Le tableau 1 présente un extrait de la table des nombres d'équivalent adulte en 2001 selon la composition démographique des ménages, réduite aux nombres d'enfants et d'adultes (20). Cette table conduit à préconiser, pour la mesure du niveau de vie et de la pauvreté, une échelle où le premier adulte compte pour unité de consommation, le second adulte supplémentaire pour 0,576, le troisième adulte pour 0,471, etc. Pour un couple, l'arrivée du premier enfant compte pour 0,558, le second enfant pour 0,497, le troisième enfant pour 0,454, etc.

Sur le plan de la mesure de la pauvreté, le rapport de la taille (nombre de membres) au nombre d'équivalent adulte s'établit, pour un ménage moyen relevant du 2^e quintile de dépenses par personne, à 1,8376 en milieu

(19) Le Rapport « Banque Mondiale (2001) : Royaume du Maroc: Mise à jour de la pauvreté, vol. 2, p. 6 & 7, No. 21506-MOR » teste la présence d'économie d'échelle dans la consommation des ménages marocains et note que "Pour mener plus loin ce test de robustesse, il peut s'avérer utile d'analyser les effets des échelles sur les réalisations en matière de pauvreté. A cette fin il est recommandé que le Maroc mette au point une échelle d'équivalence spécifique au pays".

(20) A titre d'illustration, pour un couple à trois enfants, cette échelle donne un nombre d'équivalent adulte de 3,1 contre 3,2 pour l'échelle d'Oxford et 3,0 pour celle de l'OCDE. Source : INED (démographie de la pauvreté).

urbain et à 1,9000 en milieu rural. Selon la formule (1) ci haut, le seuil de pauvreté relative s'établit en 2001, par équivalent adulte et par an, à 6286 Dh en milieu urbain et 5886 Dh en milieu rural. La comparaison de la dépense totale des ménages, exprimée par équivalent adulte, à ces seuils permet de démarquer les pauvres des non pauvres.

Les seuils de l'approche – équivalent adulte, obtenus en normalisant ceux de l'approche – per capita, peuvent être calculés autrement. Il s'agit de recalculer l'ingestion calorique requise en Kcal par équivalent adulte, d'estimer le coût du panier garantissant cette ingestion et de reconduire le calcul des dotations non

alimentaires, par équivalent adulte, selon la méthode présentée à l'encadré 2.

Cette approche aboutit à un taux de pauvreté (15,0 %) en 2001 significativement comparable à celui calculé par l'approche –per capita (15,3 %) (21). Elle aurait conduit à un taux de l'ordre de 13,7 % si la mise à jour de la composante alimentaire s'était limitée à une simple actualisation, par les indices des prix, du seuil de la pauvreté alimentaire de 1985 (22). La section suivante procède à une première comparaison entre les paramètres de la pauvreté, calculés en 2001 selon les approches – équivalent adulte et – per capita.

Tableau 1
Extrait de la table du nombre d'équivalent adulte selon la composition démographique des ménages en 2001

Nombre d'adultes	Nombre d'enfants						
	0	1	2	3	4	5	6
1	1,000	1,665	2,216	2,704	3,151	3,568	3,962
2	1,576	2,134	2,631	3,085	3,503	3,896	4,261
3	2,047	2,541	2,977	3,379	3,722	4,073	4,378
4	2,474	2,904	3,291	3,676	4,022	4,380	4,716
5	2,871	3,268	3,637	3,964	4,332	4,703	4,963
6	3,245	3,597	3,936	4,298	4,603	4,958	5,348

Source : HCP (2005), Table élaborée à partir des données de l'Encd. 2000-2001.

Approches de la pauvreté : complémentarité et atouts

Rappelons qu'il n'existe pas de méthodologie, unanimement admise, d'estimation des économies d'échelle et que la taille exprimée en nombre de membres est un cas particulier des échelles d'équivalence où les individus ont le même poids dans la consommation quelles que soient leurs caractéristiques. La comparaison des taux de pauvreté

relative selon que les dépenses totales des ménages soient corrigées par le nombre de membres (approche per capita) ou le nombre d'équivalent adulte (approche équivalent adulte) est, dans ces conditions, une comparaison entre deux approches de l'économie d'échelle. L'articulation entre ces approches peut être précisée en analysant la corrélation entre les taux de pauvreté qu'elles dégagent, la signification de leurs différences – toutes choses égales par ailleurs – et l'équivalence des profils de la pauvreté.

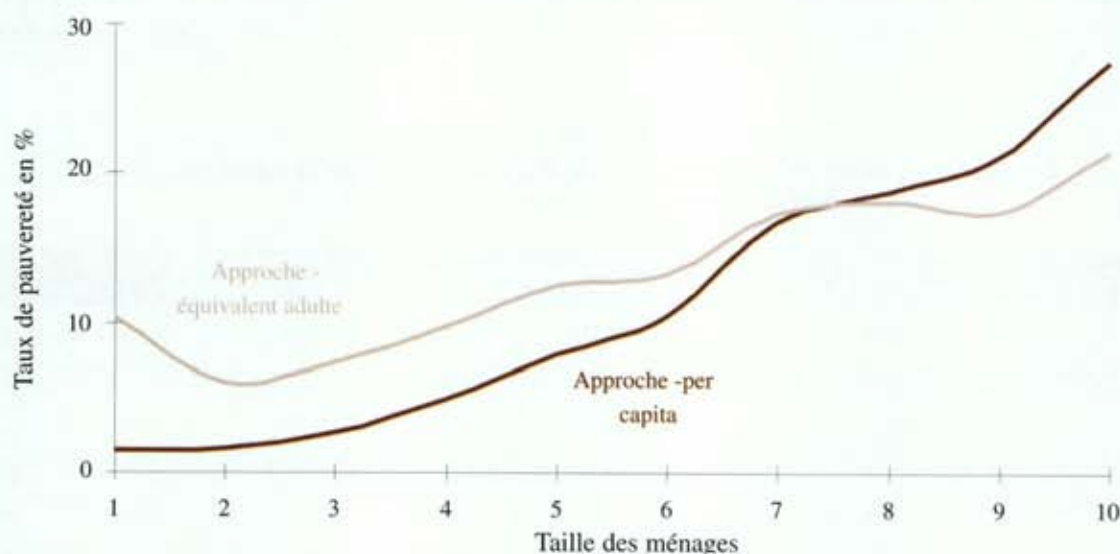
(21) Rappelons que le taux de pauvreté calculé en 2004 selon l'approche per capita a été de 14,2 %.

(22) Il s'agit du seuil dont la composante alimentaire correspond à 1780 Kcal.

À l'échelle nationale, le taux de corrélation simple (de Pearson) entre les taux de pauvreté, estimés par les deux méthodes, est de 81,7 %, montrant que l'essentiel de l'incidence de la pauvreté peut être capté en utilisant l'une ou l'autre méthode. Sur le plan empirique, 85,0 % des cas de pauvreté sont repérés en 2001, à la fois, par les deux méthodes. Quant aux erreurs (23) de type 1 et 2, chacune de ces méthodes identifie, en termes de

taux de pauvreté à l'échelle nationale, près de 2 points pourcentage omis par l'autre méthode. Mais indépendamment de l'identification exacte des pauvres, les deux approches aboutissent à des taux de pauvreté – au seuil élevé – significativement équivalents en 2001, soit 15,3 % pour l'approche -per capita et 15,0 % pour l'approche -équivalent adulte.

Taux de pauvreté relative selon l'approche de pauvreté, 2001



En fait, les deux approches convergent vers des taux de pauvreté comparables pour tous les segments de la population, à l'exception de ceux dont les caractéristiques sont propres aux ménages à taille élevée ou réduite. Le test de l'hypothèse d'égalité des taux de pauvreté montre que, quel que le milieu de résidence ou la région, ces approches aboutissent à des incidences de la pauvreté, significativement équivalentes. Le même résultat est constaté lorsque les populations sont différenciées en fonction des facteurs fondamentaux de l'amélioration des conditions de vie,

dont notamment le capital humain (alphabétisation et niveau scolaire), l'emploi (types d'activité et d'inactivité, profession et branches d'activité) et l'accès aux services sociaux de base dont l'eau et l'électricité (24).

Seules les caractéristiques spécifiques aux ménages à taille élevée ou réduites (cas du sexe du chef de ménage) induisent des différences significatives entre les taux de pauvreté calculés par les approches en question. Comme le montre le graphique 3, les taux de pauvreté diffèrent significativement selon le type

(23) Utilisées ici dans le sens qu'une approche peut considérer un individu en situation de pauvreté alors qu'il ne l'est pas, ou de ne pas le considérer parmi les pauvres alors qu'il l'est effectivement. Il s'agit de la probabilité de se tromper en rejetant (acceptant) une hypothèse nulle qui est vraie (fausse).

(24) Les tests de signification de la différence entre les taux de pauvreté, calculés selon les caractéristiques des ménages et non des individus, ne sont pas reproduits ici.

d'approches pour les ménages dont le nombre de membres s'écarte sensiblement de celui du 2^e quintile, auprès duquel les composantes alimentaire et non alimentaire des seuils de pauvreté ont été calculées.

Tout en surestimant la pauvreté auprès des ménages à taille réduite, l'approche -équivalent adulte a l'avantage de stabiliser la courbe pauvreté / taille des ménages. L'élasticité de la pauvreté par rapport à la taille des ménages (25) est plus que deux fois plus élevée pour l'approche - per capita (1,23) que pour l'approche - équivalent adulte (0,52). En terme de profil de pauvreté, ceci signifie que, quelle que soit l'approche, les ménages à taille élevée court un risque supérieur de pauvreté.

Sur le plan de la réduction de pauvreté par le biais de la croissance économique, l'approche - équivalent adulte montre des perspectives plus prometteuses que l'approche - per capita. A inégalité constante (indice de Gini), l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance des dépenses de consommation est plus élevée, en valeur absolue, pour la première approche (-3,2) que pour la seconde (-2,3). Ceci montre qu'au-delà de la complémentarité dans la mesure de la pauvreté, la comparaison entre les approches en question mérite d'être développée dans le sens de l'analyse de leurs incidences respectives sur la sensibilité de la pauvreté à ses déterminants dont notamment la croissance économique, l'équité sociale et le capital humain.

Cette étude a d'abord explicité la méthodologie de la mise à jour des mesures de la pauvreté, conduite par un groupe de spécialistes du HCP, sur la base des données de l'Encdm 2000-2001. Il a montré, par la suite, la solidité scientifique de cette méthodologie, en procédant à une comparaison des indices de la pauvreté, calculés selon deux approches différentes de l'économie d'échelle, - per capita et - équivalent adulte.

Sur le plan empirique, ces deux approches sont intimement complémentaires dans le sens qu'elles convergent vers des incidences comparables de la pauvreté et que les cas de pauvreté omis par l'une de ces approches sont récupérés par l'autre. Leur utilisation simultanée permet, dans ces conditions, de couvrir l'ensemble des populations pauvres et de fiabiliser leurs profils.

Cependant, en l'absence d'une méthode, scientifiquement reconnue, de l'estimation des échelles d'équivalence, la mesure de la pauvreté par l'approche - équivalent adulte est souvent controversée. La raison en est la diversité des méthodes d'estimation des échelles d'équivalence et leur impact sur le profil des populations prioritaires des programmes sociaux et des avantages fiscaux en particulier.

En se référant à une échelle d'équivalence "naturelle", aussi discutable que le reste des échelles, l'approche - per capita demeure incontournable pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le doute qui règne sur l'approche - équivalent adulte. Ces raisons résident, pour le moment, dans le fait qu'elle se prête aisément à la méthodologie de la cartographie de la pauvreté (26) et aux analyses rétrospectives et prospectives de ce phénomène. La seule échelle dont les tendances, passée et future, sont mieux maîtrisées est la taille moyenne des ménages, exprimée en nombre de membres. Autrement, toute hypothèse sur l'évolution de la pauvreté devra être nécessairement doublée de celle de l'échelle d'équivalence.

C'est pour ces raisons que cet article plaide pour l'usage de l'approche - per capita dans la mesure et le suivi - évaluation de la pauvreté, et pour l'intégration, avérée et transparente, de l'approche - équivalent adulte dans l'affinement de l'analyse de la sensibilité de la pauvreté et de son profil au type d'approches de l'économie d'échelle.

(25) Estimée par un modèle semi logarithmique sur la base des données de l'Encdm 2000-2001. Ce modèle s'écrit :

Approche - per capita :	Taux de pauvreté =	- 0,108 +	0,134 ln (taille)
		(0,009)	(0,005)
Approche - équivalent adulte :	Taux de pauvreté =	0,023 +	0,065 ln(taille)
		(0,009)	(0,005)

(26) En attendant l'adaptation du logiciel "PovMap" à l'approche - équivalent adulte.

Encadré 3

Méthode d'estimation de l'échelle d'équivalence

La méthode retenue pour l'estimation de cette échelle suppose qu'un ménage a (de composition démographique $m(a^\circ)$ et dépense totale x°) et le ménage de référence a° (resp. $m(a^\circ)$ et x° , avec $m(a^\circ) = 1$) ont le même coefficient budgétaire alimentaire lorsqu'ils ont le même niveau de vie :

$$\frac{x}{m(a)} = \frac{x^\circ}{m(a^\circ)} \Rightarrow m(a) = \frac{x}{x^\circ} \quad (0)$$

Selon les modèles de type Deaton - Muellbauer, et à la suite des travaux de Lanjouw et Ravallion, l'expression du coefficient budgétaire de l'alimentaire w d'un ménage de taille n , de dépense totale x , de nombre d'enfants (0-14 ans) rapportée à la taille n (n_e) et de nombre d'adultes rapportée à la taille n (n_a) s'écrit :

$$w = \alpha + \beta_1 \log \frac{x}{n^\theta} + \delta_1 n_e + \delta_2 n_a + u \quad (1) \quad \text{où}$$

α , β_1 , δ_1 et δ_2 sont les paramètres du modèle ; θ l'élasticité - taille du ménage et u le terme aléatoire.

Le modèle (1) peut s'écrire sous la forme suivante :

$$w = \alpha + \beta_1 \log \left[\frac{x}{n} \times \frac{1}{n^{\theta-1}} \right] + \delta_1 n_e + \delta_2 n_a + u \quad (2)$$

En posant : $\beta_2 = (\theta - 1) \times \beta_1$, le modèle (1) s'écrit :

$$w = \alpha + \beta_1 \log \frac{x}{n} + \beta_2 \log n + \delta_1 n_e + \delta_2 n_a + u \quad (3)$$

Ajusté sur les données l'Encdm 2000-2001, ce modèle s'écrit :

$$w = 1,476 - 0,103 \log \frac{x}{n} - 0,034 \log n - 0,023 n_e - 0,022 n_a$$

(0,016) (0,002) (0,002) (0,006) (0,006)

Les erreurs standards sont entre parenthèses ; $R^2 = 0,25$; $F = 1188,4$

$\theta = 0,67$

Selon cette forme, le coefficient budgétaire w_0 du ménage de référence (comprenant un seul adulte) s'écrit :

$$w_0 = \alpha + \beta_1 \log x_0 + \delta_2 + u \quad (4)$$

Selon la formule (0), le nombre d'équivalent adulte du ménage a , soit $m(a)$, est obtenu en égalisant (3) et (4) :

$$m(a) = \frac{x}{x_0} = n^\theta \text{Exp} \left[-\frac{1}{\beta_1} (\delta_1 n_e + \delta_2 (n_a - 1)) \right]$$

Informations statistiques et planifications décentralisées



Par Ali EL AKKAOUI,
HCP

L'exercice de la fonction de planification décentralisée c'est d'abord disposer et mobiliser une information statistique, en quantité et qualité suffisante, sur les ressources humaines, naturelles et financières de l'espace communal. Planifier les actions à entreprendre, suppose une prise en charge, d'une façon cohérente, complémentaire et intégrée, de l'ensemble des éléments qui configurent l'environnement communal. Le suivi et l'évaluation des actions entreprises constituent le prolongement objectif et l'aboutissement de toute approche planificatrice de développement économique et social.

Les processus de régionalisation, de déconcentration et de décentralisation, entamés d'une façon progressive par notre pays, accordent, de plus en plus, de responsabilité aux collectivités territoriales dans la gestion du développement local. Les prises de décision, à ces différents niveaux territoriaux, sont confrontées, entre autres, aux questions de disponibilité d'une information statistique décentralisée, fiable et en quantité suffisante, de nature à permettre un ciblage judicieux des interventions de développement économique et social des territoires considérés.

Les besoins en équipement communaux, exprimés au niveau local, en considération des évolutions qu'ont connues les processus de déconcentration et de décentralisation, imposent l'adoption d'une nouvelle orientation visant à asseoir un système opérationnel de statistiques locales, de nature à répondre à un maximum de demandes, par le développement de nouvelles structures et l'intégration de celles déjà existantes.

On assiste, par ailleurs, de part le monde, à un regain d'intérêt pour la décentralisation, comme cadre d'intervention en matière de développement

économique et social. Ce cadre s'avère, en référence aux règles de bonne gouvernance, une condition nécessaire pour la mobilisation des potentialités locales et la participation accrue des populations. En effet, la décentralisation permet, par le biais des élus, de prendre en charge, et d'une façon progressive, la gestion des affaires au niveau des trois types de collectivités territoriales : la commune, la province (ou la prefecture) et la région. La pratique d'une planification décentralisée vise, à ce propos, la promotion d'un développement équilibré de ces différentes entités territoriales, la formulation de projets et de programmes plus réalistes, la coordination effective des actions infra-nationales, le renforcement de la participation des populations et la mobilisation optimale des ressources locales. L'exercice de cette fonction de planification est conditionné, entre autres, par la disponibilité d'une information statistique fiable à des niveaux administratifs géographiques détaillés.

L'intérêt d'une présentation conjuguée d'un système d'information locale et d'une planification décentralisée nous conduit à exposer, dans une première partie de cet article, les éléments favorables et incitatifs à une

planification de développement communal, et en deuxième lieu, le besoin d'une connaissance, aussi approfondie que possible, des données d'appréciation des opportunités à introduire dans les programmes de développement économique et social de la commune. La dernière partie de cet article sera consacrée à l'articulation de ces deux composantes : information statistique et programmation de projets.

La planification décentralisée : une fonction essentielle pour tout processus de développement local

La décentralisation est une préoccupation constante des pouvoirs publics, car elle permet aux populations, par le biais de leurs élus, de prendre, progressivement, en charge la gestion des affaires locales. La dernière charte communale, fixe, dans son article 36, les attributions du conseil communal en ce qui concerne le développement économique et social. L'élaboration d'un plan de développement économique et social pour la commune constitue l'une des composantes principales de ses attributions.

La concrétisation de cet objectif passe par une formulation de programmes pluriannuels, une coordination des actions d'investissement, un renforcement de la participation des populations et une mobilisation accrue des ressources locales. En effet, en l'absence d'un cadre cohérent de programmation et d'exécution des actions de développement, les interventions des différents acteurs locaux (autorités, services administratifs, élus et secteur privé) peuvent être caractérisées par :

- un manque de coordination ;
- une absence de complémentarité dans le temps et dans l'espace ;
- une prévalence de l'administratif sur des questions de développement économique et social ;
- une programmation des projets au coup par coup.

Une telle gestion, fondée sur l'improvisation et des moyens financiers généralement limités, est incompatible avec les exigences d'un développement local qui suppose la réalisation de vastes programmes d'équipements socio-culturels, nécessaires à la

satisfaction des besoins des populations, ainsi qu'une implantation d'un réseau d'infrastructures économiques de nature à favoriser l'attraction et le développement des investissements.

C'est par une pratique judicieuse de la fonction de planification économique décentralisée que les autorités élues peuvent fournir à l'espace communal un projet mobilisateur et une stratégie de développement, basée sur une vision temporelle et spatiale cohérente et des outils d'intégration adéquats.

Pour un système intégré de l'information statistique communale

Le processus de décentralisation accorde, de plus en plus, de responsabilité aux collectivités locales dans la gestion du développement économique et social local et élargit continuellement le champ des préoccupations et des problèmes à résoudre. La prise de décisions pertinentes et le bon choix de projets, à différents niveaux territoriaux, sont conditionnés, entre autres, par la disponibilité d'une information statistique en quantité et qualité suffisantes.

Les responsables administratifs et élus locaux sont ainsi demandeurs d'indicateurs socio-économiques pour fixer des objectifs, programmer des actions et évaluer les réalisations.

Le système d'information statistique, tel qu'il fonctionne, répond, beaucoup plus aux besoins d'une planification nationale et se préoccupe peu des données communales. Des tentatives de collecte d'informations, à ce niveau, sont entreprises généralement à l'occasion de certains essais de planification locale, dans le cadre de la préparation des plans de développement économiques et sociaux nationaux. Les données traitées dans les différentes monographies communales sont généralement puisées dans les recensements de la population, des opérations dites « base de données communales » et des statistiques administratives.

Les actions, entreprises dans ce sens, restent encore limitées, aussi bien par leur couverture territoriale qu'au niveau de l'information traitée. L'élargissement des compétences, en matière de gestion du développement local, en direction des institutions

décentralisées et déconcentrées, nécessite un accompagnement par la production d'un large éventail d'informations fiables et cohérentes de nature à appuyer les décisions portant sur les secteurs clés de l'économie communale.

L'exercice de l'activité de collecte et de traitement des données statistiques au niveau local pourrait être entrepris à différents échelons territoriaux : commune, province et région. Asseoir une telle activité au niveau de la collectivité territoriale la plus fine, qu'est la commune, serait beaucoup plus apte à répondre aux besoins en informations standard de la commune, qu'aux demandes spécifiques de chacune des communes.

La concrétisation de la fonction statistique, au sein de la structure communale, peut se matérialiser par la mise en place d'une cellule d'étude et de programmation, qui sera chargée de la collecte, du traitement et de l'organisation de l'information dans des bases de données appropriées. L'enrichissement et les mises à jour de ces bases constitueraient un travail à exécuter en continu par la cellule en question.

Les statisticiens communaux pourraient bénéficier du savoir faire de leurs homologues au niveau national. Des partenariats de formation et d'encadrement technique pourraient être conclus, en vue de disposer de compétences en matière d'observation, de traitement et d'analyse de l'information statistique.

L'usage de cette information, au niveau local, est d'autant plus pertinent qu'elle répond aux spécificités communales tout en présentant une cohérence avec les statistiques nationales. L'homogénéité intercommunale de l'information, basée sur l'emploi des mêmes concepts et définitions des grandeurs observées, constitue un facteur essentiel aux agrégations supra communales et aux calculs d'indicateurs de synthèse intercommunaux.

Plusieurs sources d'informations pourraient être mobilisées pour décrire et quantifier les différentes grandeurs socio-économiques à retenir pour la définition d'un système d'information communale (SIC). La formulation dudit système porterait à la fois sur les secteurs d'activités, les équipements communaux, les établissements humains, les producteurs d'information et les utilisateurs.

Nous suggérons comme sources d'informations, outre le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, les études d'aménagement des territoires communaux, les bases de données communales, les recherches universitaires, les statistiques administratives, les monographies et recherches de bureaux d'études et les enquêtes statistiques, réalisées ou à entreprendre, pour compléter l'information.

La mise en place d'un SIC, ainsi que son développement progressif, nécessite une intervention conjuguée et coordonnée des différents producteurs d'informations et ce, dans une approche de prise en compte systématique de la dimension locale, de normalisation de la production de l'information et de son introduction systématique dans un réseau de bases de données, géré par la cellule communale des statistiques.

Le SIC comprendra plusieurs types d'informations ayant trait à la commune. Toutefois, il pourrait être limité, dans un premier temps, à une liste de grandeurs jugées pertinentes pour une description monographique de la commune. Généralement, on retient les grandeurs portant sur cinq volets, à savoir : le milieu physique, la démographie, les secteurs productifs, les infrastructures économiques et sociales et les finances locales.

La planification pluriannuelle : une activité de continuité et d'intégration des actions de développement communal

En s'appuyant sur un système d'information locale, crédible et aussi complet que possible, le conseil communal et ses divers partenaires seraient en mesure de piloter au mieux et à moindre coût, la gestion du développement économique et social de la commune. Les chercheurs et les analystes de l'information socio-économique auront la tâche de la lecture de ces données, en vue d'en extraire des paramètres économiques et sociaux descriptifs de la situation communale et de son évolution dans le temps, ainsi qu'une série d'indicateurs sur lesquels on peut asseoir l'élaboration et le suivi d'exécution des programmes de développement communal. En effet, c'est sur la base d'une connaissance approfondie des potentialités et des contraintes au développement de l'espace

communal, qu'il serait possible de définir une vision temporelle et spatiale de son développement.

Le système d'information communale comprendrait, entre autres, les bases de données statistiques, un support cartographique, une monographie communale et une banque de projets. Cette dernière pourrait être classée par priorités, selon le degré d'urgence, en termes de besoins en équipement sociaux des populations et d'infrastructures de base au développement de l'économie communale.

La mise à jour de ces supports, d'une façon périodique, sur la base des réalisations et des nouvelles données relatives à la population et au territoire communal, est vivement recommandée. Cette opération serait facilitée par une saisie systématique des données sur support informatique.

La cartographie de l'information communale permet de visualiser les infrastructures, positionner les établissements humains au sein de la commune et aider par conséquent à une appréciation rapide de la densité des infrastructures existantes et de leur distribution sur l'espace communal. La comparaison périodique des différentes cartes retrace visuellement les résultats des efforts entrepris pour l'équipement et la promotion des activités économiques sur le territoire communal.

La monographie est élaborée à partir d'une analyse approfondie des données rassemblées. Elle est constituée de deux parties : la première est articulées autour d'un diagnostic de l'état de développement de la commune, un descriptif de ses potentialités et une identification des contraintes qui empêchent une exploitation optimale de ces potentialités. La deuxième partie serait consacrée aux résultats d'un examen global des conclusions des études préalables et du diagnostic effectué en vue d'énoncer les principaux axes à retenir pour le développement de la commune.

En disposant de cet ensemble de données qui se complètent entre elles, pour former un ensemble intégré de données de base à la planification du développement communal, la cellule d'étude et de programmation pourrait alors entreprendre, sur la base des orientations du conseil communal et en collaboration avec les partenaires locaux un travail de planification des actions d'aménagements de construction et d'équipement de l'espace communal.

L'optimisation des effets des actions de développement à entreprendre pourrait être approchée en s'assurant de la complémentarité et de l'intégration des interventions, aussi bien sur le plan spatial, qu'aux niveaux temporel et sectoriel. La programmation de projets, qui sera ainsi initiée par le conseil communal, sur la base des perspectives de développement à moyen terme, constituerait une plate forme d'intervention des différents agents de développements locaux : collectivités locales, services administratifs, établissements publics, organisations non-gouvernementales, secteur privé. Les contributions à la réalisation de projets, retenus dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissement et suivant un ordre de priorité des besoins et des effets d'interdépendance en amont et en aval, pourraient s'inscrire dans un processus de partenariat multiple et un montage financier propre à chaque opération.

Les acteurs de développement local, dont le conseil communal, en particulier, pourraient, à tout moment, établir des situations d'état d'avancement de l'exécution des projets, se comparer à d'autres entités similaires et accueillir toute opération de développement, initiée au niveau national ou local. Cette approche, axée sur la recherche de l'intégration des actions, vise à mettre fin aux interventions ponctuelles et improvisées, décidées parfois sans tenir compte des conditions de complémentarité avec les programmes des différents acteurs.

En guise de conclusion, on pourrait s'interroger sur les capacités des communes à faire face aux défis du sous-équipement et du déficit en services de base et à promouvoir des activités génératrices de revenus pour lutter contre la pauvreté. Chacun sait que les autorités communales ont investi beaucoup d'efforts et de moyens, pendant les dernières années dans la mise en place des structures et des procédures de gestion administrative, mais les actions de développement, notamment au niveau des communes rurales, restent relativement en deçà des attentes des populations. Les dernières statistiques, publiées par le Haut Commissariat au Plan, sur les niveaux de pauvreté communale, en attestent les insuffisances.

La réponse aux besoins des populations en matière d'infrastructures économiques et sociales de base ne

peut se concevoir sans une large contribution des acteurs de développement local menée dans un cadre cohérent, intégré et concerté. Des éléments, d'ordre technique, susceptibles d'aider à la formulation d'une plate-forme d'études et de programmation des actions de promotion d'un développement local, soutenu et durable, peuvent se construire autour d'une mise en

place d'un système de statistiques communales, une programmation pluriannuelle des équipements, une généralisation des actions de partenariat entre les différents acteurs de développement local (en moyens matériels et financiers), une plus large participation des populations, un suivi et des évaluations périodiques d'exécution de programmes. ■

C^{Les} Cahiers
d u P l a n

Abonnement annuel

I. Abonnement ordinaire

- Prix : 15 Dh x 6 = 90 Dh
- Frais d'envoi : 15 Dh x 6 = 90 Dh

II. Abonnement de soutien

- 400 Dh et plus par an

*Pour vos abonnements :
Contactez le CND (Centre National de Documentation)*

La population amazighophone au Maroc selon le Recensement général de la population et de l'habitat de 2004

C'est la première fois depuis 44 ans que le Recensement général de la population et de l'habitat aborde de manière méthodique et concluante le thème des langues amazighes.

La question posée a été formulée de sorte qu'une distinction puisse être opérée entre trois types de population :

- celle qui, dans la vie quotidienne, communique uniquement avec le dialecte marocain, à savoir l'arabe dialectal ;
- celle qui utilise conjointement la langue amazighe et l'arabe dialectal ;
- celle qui communique uniquement avec la langue amazighe.

Dans le souci de donner une image exhaustive des différents « supports linguistiques » utilisés dans notre pays, cinq modalités ont été prévues pour cette question. Il s'agit, outre l'arabe dialectal, du tachelhit, du tamazight, du tarifit et du dialecte hassani.

Cette présentation comporte deux sections. La première est consacrée à « la population amazighophone » dans son ensemble, c'est-à-dire celle qui utilise la langue amazighe avec ou sans l'arabe dialectal pour sa communication dans la vie quotidienne; et la seconde section porte sur la frange de cette population qui ne communique qu'avec la langue amazighe et que nous avons qualifiée de population « uniquement amazighophone ».

Chacune des deux sections présente la répartition de la population concernée selon les milieux de résidence, les régions et les provinces/préfectures du Royaume ainsi qu'une analyse différentielle de quelques-unes de ses principales caractéristiques démographiques, éducationnelles et socio-économiques.

LA POPULATION AMAZIGHOPHONE

La population amazighophone selon la résidence

28% de la population du Royaume utilise une langue amazighe dans la vie quotidienne. Ce pourcentage, qui atteint 34% en milieu rural, n'est que de 21% en milieu urbain.

Tableau 1

Répartition de la population selon la langue utilisée par milieu de résidence

Langue	Ensemble	Urbain	Rural
Amazighe avec ou sans l'arabe	28	21	34
Arabe seul	72	79	66
Total	100	100	100

La structure de la population amazighophone selon la langue utilisée révèle que ce sont les Tachelhit qui prédominent avec 52%, suivis des Tamazight qui représentent un peu moins du tiers et des Tarifit avec un peu plus du sixième.

Répartition de la population du Maroc selon la langue utilisée

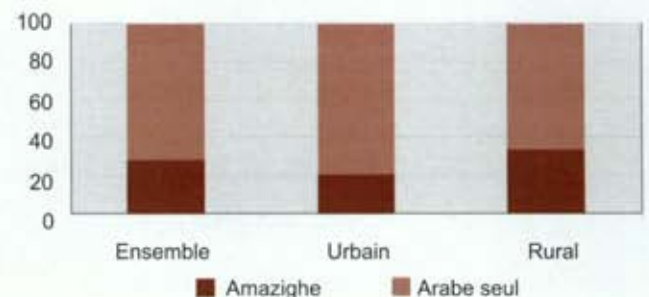
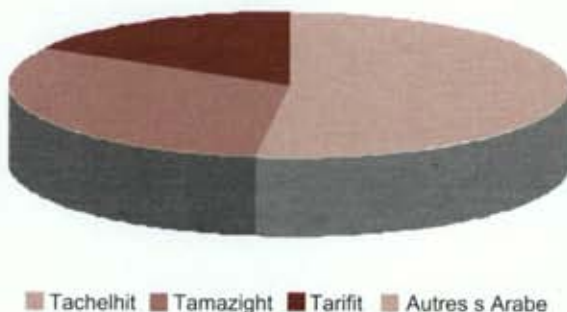


Tableau 2

Répartition de la population amazighophone par milieu de résidence

Langue amazighe	Urbain	Rural	Ensemble
Tachelhit	54,0	50,5	52,0
Tamazight	25,7	35,1	31,2
Tarifit	20,1	14,3	16,7
Autre sans l'arabe	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Population amazighe selon la langue utilisée



La population amazighophone selon les régions

Le tachelhit est utilisé essentiellement dans deux régions : Sous-Massa Drâa, qui s'accapare près de 45% des utilisateurs, et Marrakech Tensift Al Haouz avec 25%. Le tachelhit est utilisé également dans les autres régions mais dans des proportions beaucoup plus faibles qui varient de 0,2% à Oued Eddahab à 4,7% à Guelmim Es-Semara.

Les Tamazight, quant à eux, sont répartis sur plusieurs régions, mais avec une concentration plus forte dans les régions de Meknès Tafilalt (36%), Tadla Azilal (18%) et Sous-Massa Drâa (14%). On relèvera également des proportions de 11% dans la région de Rabat-Salé-Zemour-Zaër, 9% à Fès Boulemane, 5% à Taza Al Hoceima Taounate et 4% dans la région de l'Oriental.

Tableau 3

Répartition de la population amazighophone et hassani selon les régions

Région	Tachelhit	Tamazight	Tarifit	Hassani
1. Oued Eddahab Lagouira	0,2	0,1	0,0	7,1
2. Laâyoune Boujdour Sakia El Hamara	0,7	0,3	0,1	45,2
3. Guelmim Es-Semara	4,7	0,3	0,1	35,0
4. Sous Massa Drâa	44,5	13,8	0,3	6,5
7. Marrakech Tensift Al Haouz	25,3	0,6	0,2	1,6
8. Oriental	1,2	3,7	58,5	0,3
9. Grand Casablanca	9,0	1,0	0,7	0,9
10. Rabat Salé Zemmour Zaër	4,1	11,1	1,1	1,4
12. Tadla Azilal	5,3	17,7	0,1	0,2
13. Meknès Tafilalt	0,9	35,9	2,5	0,5
14. Fès Boulemane	0,6	9,2	1,1	0,2
15. Taza Al Hoceima Taounate	0,5	4,8	27,1	0,1
16. Tanger Tétouan	0,7	0,5	7,5	0,2
Autres régions	2,5	1,0	0,7	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour ce qui est des Tarifit, ils sont fortement concentrés dans l'Oriental avec près de 59% et, dans une moindre mesure, dans les régions de Taza Al Hoceima Taounate (27%) et Tanger-Tétouan (8%).

Il est à noter par ailleurs que le dialecte hassani est surtout utilisé dans les régions du Sud avec 45% à Laâyoune Boujdour Sakia Al Hamra, 35% à Guelmim Es-Semara, 7% à Oued Eddahab Lagouira et un peu moins de 7% dans la région de Sous-Massa Drâa.

La population amazighophone selon les provinces et préfectures

L'examen de la carte linguistique par province et préfecture est fort contrasté (carte en annexe).

C'est ainsi que la part des utilisations d'une langue amazighe (y compris le dialecte hassani) ne dépasse pas 10% dans 18 provinces avec un minimum de 0,6% dans la province de Taounate et 9,6% dans la préfecture de Tanger-Assilah. Entre ces deux extrêmes s'insèrent des provinces aussi importantes que Tétouan, El Jadida, Safi, Kénitra, Fès et Mohammedia.

A ce groupe de provinces où l'utilisation de la langue amazighe est faible, on peut ajouter un autre groupe où celle-ci est supérieure à 10% mais sans dépasser

la moyenne nationale (28%). Il s'agit de 10 provinces parmi lesquelles Casablanca-Anfa, Oujda-Angad, Rabat, Meknès et Marrakech.

Ces deux groupes ensemble représentent ainsi près de la moitié des provinces et préfectures du Royaume.

L'autre moitié peut être stratifiée en deux autres groupes. D'un côté, les provinces et préfectures, au nombre de 11, où la part des utilisateurs de la langue amazighe est supérieure à la moyenne nationale mais inférieure à 50% et, d'un autre côté, celles, au nombre de 22, où plus de la moitié de la population utilise la langue amazighe dans la vie quotidienne.

On relèvera en particulier de très forts taux d'utilisation de la langue amazighe dans plusieurs provinces. C'est ainsi que plus de 70% de la population de Al Hoceima, Chichaoua, Khénifra, Chtouka-Aït Baha, Nador, Al Haouz, Azilal, Ouarzazate et Tiznit utilisent une langue amazighe dans leur vie quotidienne. Cette proportion dépasse 90% dans les quatre dernières provinces.

L'utilisation de la langue amazighe est encore plus répandue en milieu rural. En effet, dans la partie rurale de 24 provinces (contre seulement 12 dans la partie urbaine), plus de 6 personnes sur dix utilisent une langue amazighe.

Caractéristiques de la population amazighophone

Le tableau suivant donne, pour chacune des trois composantes de la population amazighophone (Tachelhit, Tamazight ou Tarifit), les indices de variation de certains indicateurs par rapport à la moyenne (relevée chez l'ensemble des amazighophones). Les quatre indicateurs retenus concernent la démographie (la fécondité), le niveau d'instruction (analphabétisme et scolarisation) et l'activité économique (chômage).

Tableau 5

Indices de variation par rapport à la moyenne amazighophone (base 100)

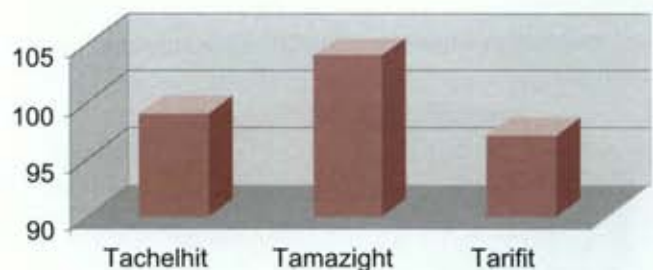
Indicateur	Tachelhit	Tamazight	Tarifit
Indice de fécondité	112	108	084
Taux d'analphabétisme	099	104	097
Taux de scolarisation	101	096	101
Taux de chômage	077	082	141

C'est ainsi qu'en matière de :

• Démographie

A l'instar du reste des femmes marocaines, la femme amazighophone a une fécondité relativement basse. Son indice synthétique de fécondité est de 4% seulement supérieur à la moyenne nationale.

Indice de variation du taux d'analphabétisme par rapport à la moyenne

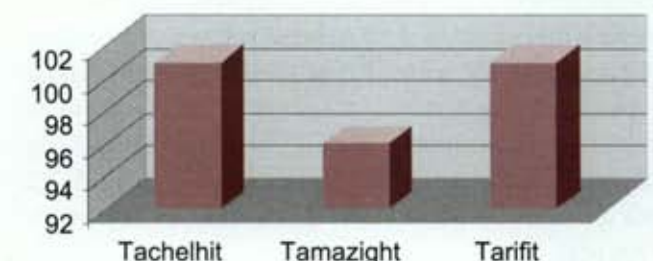


C'est chez les Tarifit que l'on enregistre la fécondité la plus basse. Celle-ci est de 16% inférieure à la moyenne obtenue pour la population amazighophone. En revanche, la fécondité des Tachelhit et des Tamazight est supérieure à cette moyenne de 12% et 8% respectivement.

• Analphabétisme

Le taux d'analphabétisme de la population amazighophone est d'environ 19% supérieur à la moyenne nationale. Par référence à la population amazighophone dans son ensemble, ce taux est

Indice de variation du taux de scolarisation par rapport à la moyenne

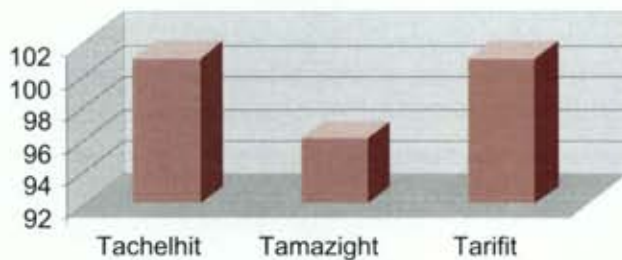


relativement plus bas chez les Tarifit (-3%) et les Tachelhit (-1%), mais de 4% supérieur chez les Tamazight.

• **Scolarisation**

Le taux de scolarisation des enfants amazighophones âgés de 7-12 ans, soit les âges correspondant approximativement au cycle d'enseignement primaire, est de 4% inférieur au taux relevé au niveau national.

Indice de variation du taux de scolarisation par rapport à la moyenne

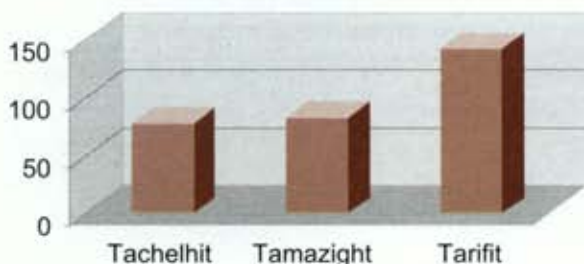


Par référence à la population amazighophone, il est de 4% inférieur chez les enfants tamazight et de 1% plus élevé chez les enfants tarifit et tachelhit.

• **Chômage**

Le taux de chômage de la population active amazighophone est de 14% plus faible que le taux relevé au niveau national.

Indice de variation du taux de chômage par rapport à la moyenne



Par référence à la population active amazighophone dans son ensemble, ce sont les Tarifit qui sont les plus touchés par ce phénomène puisque leur taux de chômage est plus élevé de 41%. Il est en revanche inférieur de 18% chez les Tamazight et de 23% chez les Tachelhit.

POPULATION UNIQUEMENT AMAZIGHOPHONE

Population uniquement amazighophone selon la résidence

Parmi la population amazighe, 38% est uniquement amazighophone et 62% utilise également l'arabe dialectal (partiellement amazighophone).

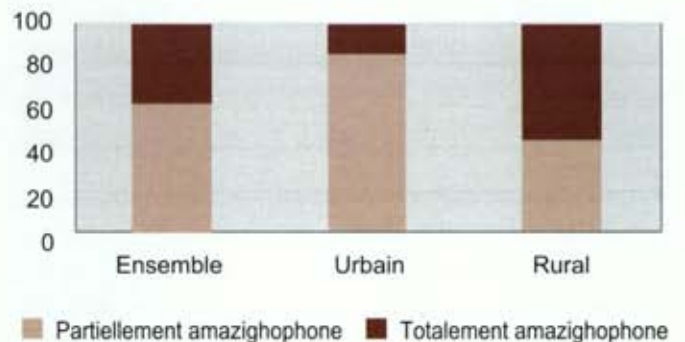
Tableau 6

Répartition de la population amazighe uniquement et partiellement amazighophone selon la résidence

Population	Ensemble	Urbain	Rural
Partiellement amazighophone	62	86	45
Uniquement amazighophone	38	14	55
Total	100	100	100

C'est, bien sûr, en milieu rural que le phénomène d'utilisation exclusive de la langue amazighe est le plus répandu avec 55% contre 14% en milieu urbain.

Répartition de la population amazighe selon qu'elle est partiellement ou totalement amazighophone



Population uniquement amazighophone selon les régions

A l'instar de l'ensemble des Tachelhit, les personnes qui utilisent uniquement le tachelhit sont concentrées dans les deux régions de Sous-Massa-Drâa et Marrakech-Tensift-Al Haouz avec toutefois des proportions respectives plus élevées de 58% et 28% environ. A signaler également que les régions de Guelmim-Es-Semara et de Tadla-Azilal comptent des proportions d'utilisateurs du tachelhit de l'ordre de 6% chacune.

Les personnes utilisant uniquement tamazight, quant à elles, sont réparties sur plusieurs régions, mais avec une concentration plus accusée dans les régions de Meknès-Tafilalt (38%), Sous-Massa Drâa (25%) et Tadla-Azilal (22%). On relèvera également une proportion de l'ordre de 6% dans la région de Fès-Boulemane.

Tableau 7

Répartition de la population amazigophone et hassani uniquement selon les régions

Région	Tachelhit	Tamazight	Tarifit	Hassani
1. Oued Eddahab Lagouira	0,04	0,02	0,00	7,77
2. Laâyoune Boujdour Sakia El Hamra	0,20	0,04	0,01	47,21
3. Guelmim Es-semara	5,79	0,07	0,02	41,84
4. Sous Massa Drâa	58,35	25,14	0,12	2,31
7. Marrakech Tensift Al Haouz	27,87	0,03	0,07	0,10
8. Oriental	0,15	2,91	61,69	0,06
9. Grand Casablanca	0,45	0,03	0,13	0,08
10. Rabat Salé Zemmour Zaer	0,21	3,58	0,16	0,10
12. Tadla Azilal	6,43	22,16	0,04	0,09
13. Meknès Tafilalt	0,11	37,68	0,22	0,23
14. Fès Boulemane	0,04	5,64	0,13	0,09
15. Taza Al Hoceima Taounate	0,13	2,61	36,29	0,09
16. Tanger Tétouan	0,05	0,03	0,94	0,01
Autres régions	0,17	0,03	0,20	0,03
Total	100,00	100,00	100,00	100,00

Pour ce qui est des personnes qui utilisent uniquement le tarifit, elles sont très fortement concentrées dans la région de l'Oriental, avec près de 62%, et, dans une moindre mesure, dans la région de Taza Al Hoceima Taounate (36%).

On notera par ailleurs que l'utilisation exclusive du hassani est concentrée dans les régions du Sud avec 47% à Laâyoune Boujdour Sakia Al Hamra, 42% à Guelmim Es-Semara et 8% à Oued Eddahab Lagouira.

Population uniquement amazigophone selon les provinces et préfectures

La part des personnes utilisant uniquement une langue amazighe dans la vie quotidienne n'atteint pas 8% dans 34 provinces et préfectures. Parmi celles-ci, on enregistre un minimum de 0,1% dans cinq provinces

parmi lesquelles Safi, Chefchaouen et Sidi Kacem et un maximum de 7,5% à Taza.

15 provinces enregistrent des taux d'utilisation compris entre 12% et 30% parmi lesquelles Ifrane, Inezgane-Ait Melloul, Agadir-Ida Ou Tanane, Khénifra et Essaouira.

L'utilisation exclusive de la langue amazighe est plus répandue dans 5 provinces. En effet, plus de la moitié des populations d'Azilal (51,2%), de Tata (52,9%), de Chtouka-Aït Baha (54,6%), de Ouarzazate (60,8%) et de Tiznit (65,8%) se servent uniquement de la langue amazighe dans leur communication quotidienne (carte en annexe).

Caractéristiques de la population uniquement amazigophone

Nous avons déjà noté que parmi les amazighophones 38% utilise exclusivement la langue amazighe dans la vie quotidienne. Quelles sont les caractéristiques de cette sous-population (uniquement amazigophone) en comparaison avec celle qui utilise à la fois la langue amazighe et l'arabe et que l'on a qualifiée de partiellement amazigophone ?

• Démographie

A l'exception des Rifaines dont la fécondité est particulièrement basse, qu'elles soient partiellement ou uniquement amazighophones, la fécondité des femmes uniquement amazighophones est plus élevée que celle des femmes partiellement amazighophones.

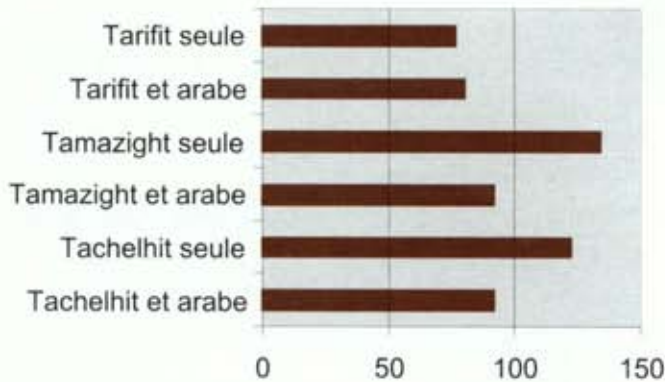
Tableau 9

Indice de variation de la fécondité par rapport à la moyenne

Langue	Indice de variation
Tachelhit et l'arabe	92
Tachelhit seule	123
Tamazight et l'arabe	92
Tamazight seule	135
Tarifit et l'arabe	81
Tarifit seule	77

Les indices de variations de la fécondité par rapport à la moyenne (100) sont respectivement pour les Tachelhit de 123 (23% plus élevé que la moyenne) et 92 (de 8% inférieur à la moyenne) et pour les Tamazight de 135 (plus 35%) et 92 (-8%).

Indice de variation de la fécondité par rapport à la moyenne



• Analphabétisme

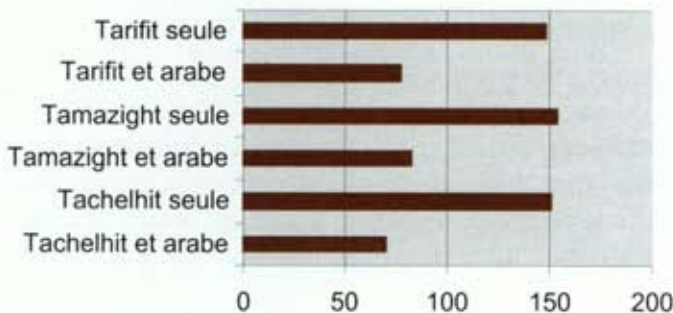
De même, l'utilisation de l'arabe est fort discriminante concernant le niveau d'analphabétisme dont l'indice de variation passe chez les Tarifit de 150 pour les personnes uniquement amazighophones à 78 pour celles partiellement amazighophnes. Ces indices sont respectivement de 155 et 84 pour les Tamazight et de 151 et 71 pour les Tachelhit.

Tableau 10

Indice de variation du taux d'analphabétisme par rapport à la moyenne.

Langue	Indice de variation
Tachelhit et l'arabe	71
Tachelhit seule	151
Tamazight et l'arabe	84
Tamazight seule	155
Tarifit et l'arabe	78
Tarifit seule	150

Indice de variation du taux d'analphabétisme par rapport à la moyenne



• Scolarisation

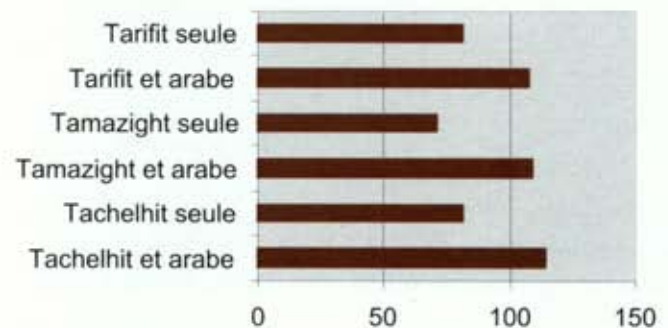
Il en est de même pour ce qui est du taux de scolarisation dont l'indice de variation atteint, dans le meilleur des cas, 82 pour toutes les catégories amazighes uniquement amazighophones, alors qu'avec l'utilisation de l'arabe il s'inscrit dans une fourchette allant de 109 (Tarifit) à 115 (Tachelhit).

Tableau 11

Indice de variation du taux de scolarisation par rapport à la moyenne

Langue	Indice de variation
Tachelhit et arabe	115
Tachelhit seule	82
Tamazight et arabe	109
Tamazight seule	72
Tarifit et l'arabe	109
Tarifit seule	82

Indice de variation du taux de scolarisation par rapport à la moyenne



- Chômage

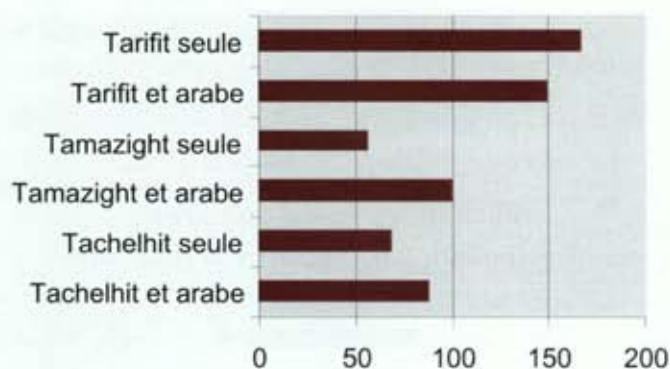
A l'exception du cas des Tarifit, le niveau de chômage est plus élevé parmi les personnes partiellement amazighophones que parmi celles uniquement amazighophones. C'est ainsi que l'indice de variation passe de 89 chez les personnes utilisant partiellement tachelhit à 69 pour celles utilisant uniquement tachelhit; de même pour les Tamazight avec respectivement 101 et 57.

Tableau 12

Indice de variation du taux de chômage par rapport à la moyenne

Langue	Indice de variation
Tachelhit et l'arabe	89
Tachelhit seule	69
Tamazight et l'arabe	101
Tamazight seule	57
Tarifit et l'arabe	150
Tarifit seule	167

Indice de variation du taux de chômage par rapport à la moyenne



I. Nous avons déjà noté que très souvent les utilisateurs de la langue amazighe dans la vie quotidienne se servent également de l'arabe dialectal (darija). 38% seulement des utilisateurs de la langue amazighe se sert uniquement de cette langue pour communiquer. Nous avons également présenté la carte linguistique des uns et des autres selon les provinces et préfectures du Royaume.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des communes selon la part de la population utilisant partiellement ou exclusivement la langue amazighe. Il en ressort que dans 59% des communes moins de 10% de la population utilise uniquement la langue amazighe, dans 18% des communes ce pourcentage varie de 60% à 90%. Il ne dépasse 90% que dans 2,7% des communes.

Répartition des communes selon le poids de la population amazighophone

	0-10%	10-30%	30-60%	60-90%	90%&+	Total
Uniquement amazighophone						
Urbain	79,5	13,7	6,0	0,8	0,0	100,0
Rural	55,6	8,9	11,1	21,3	3,1	100,0
Ensemble	59,3	9,6	10,3	18,1	2,7	100,0
Partiellement amazighophone						
Urbain	37,6	27,8	15,8	12,0	6,8	100,0
Rural	45,1	5,5	5,2	9,8	34,4	100,0
Ensemble	43,9	8,9	6,8	10,1	30,3	100,0

Pour ce qui est de la population amazighophone (partiellement), elle représente moins de 10% dans 44% des communes, 60% à 90% dans 10% des communes et plus de 90% dans 30% des communes.

2. Par ailleurs, si les 28% d'amazighophones que compte le Maroc semblent, au regard des indicateurs d'instruction, dans une situation moins favorable que le reste de la population, c'est, semble-t-il, seulement parce que cette frange de la population est fort majoritairement rurale (58% de ruraux contre seulement 40% pour le reste de la population).

Tableau 13

Répartition de la population par langue utilisée selon la résidence

Langue utilisée	Urbain	Rural	Total
Arabe seul	60	40	100
Amazighe et arabe	58	42	100
Arabe + Tachelhite	64	36	100
Arabe + Tamazight	47	53	100
Arabe + Tarifit	60	40	100
Amazighe seule	15	85	100
Tachelhit seule	14	86	100
Tamazight seule	11	89	100
Tarifit seule	30	70	100
Amazighe (avec ou sans l'arabe)	42	58	100

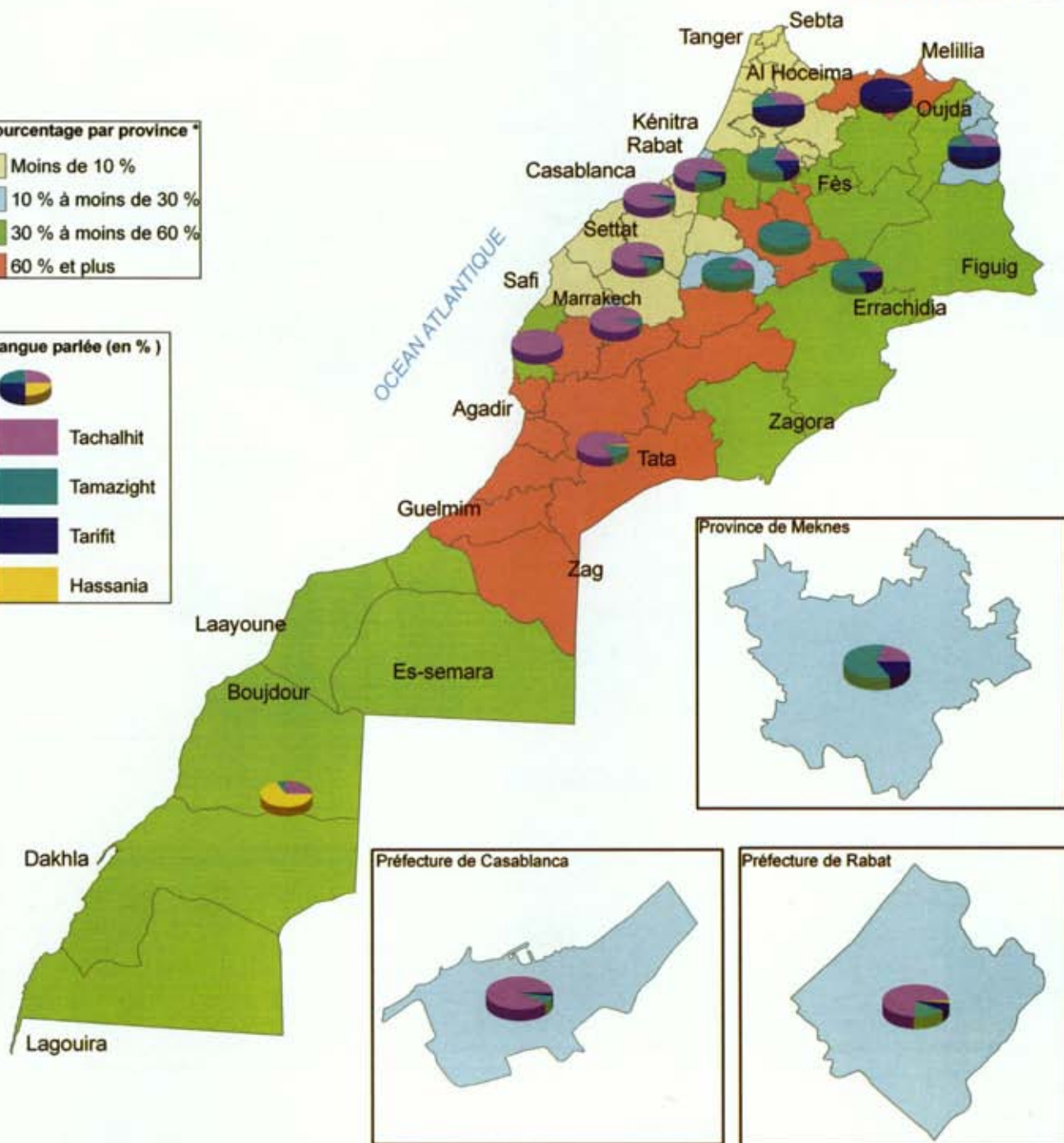
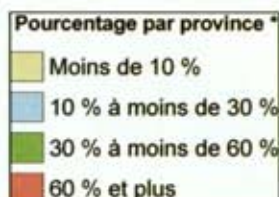
Cette discrimination liée au phénomène de l'urbanisation est encore plus nettement perceptible à la comparaison de ces indicateurs, au sein même de la population amazighe, entre les personnes uniquement amazighophones et qui sont à 85% des ruraux et celles partiellement amazighophones et qui ne le sont qu'à concurrence de 42%.

ROYAUME DU MAROC

Population amazighophone
(ou communiquant avec le hassani)
par province et préfecture



MER MEDITERRANEE



Carte éditée par le Haut Commissariat au Plan
Source : RGPH 2004

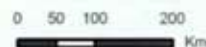
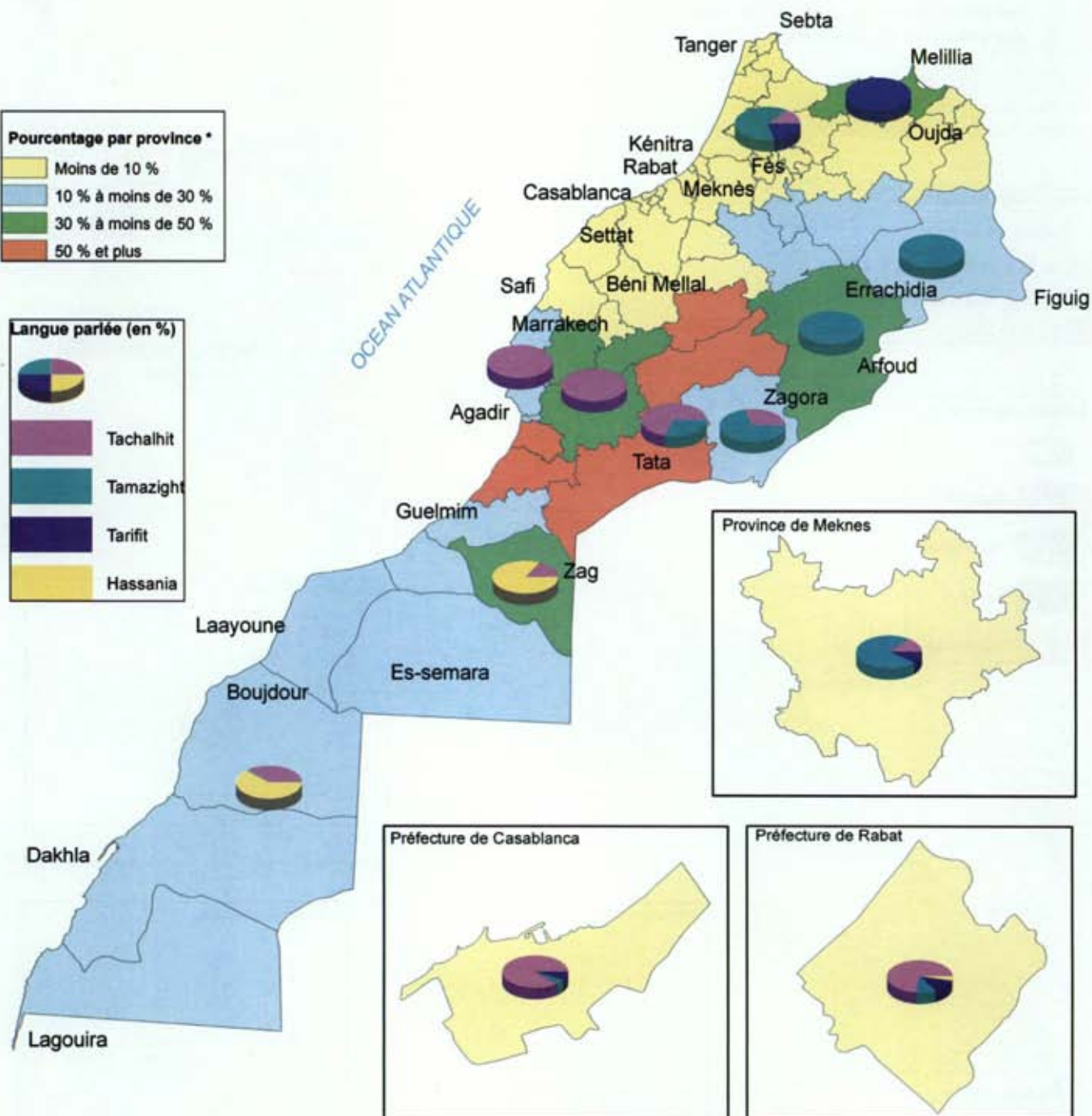
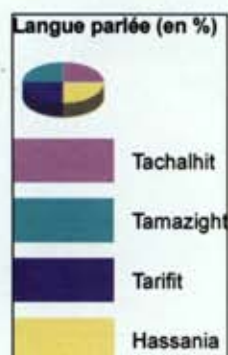
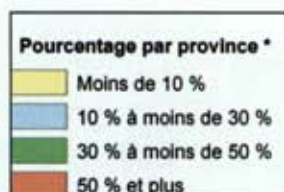
(*) Pourcentage de la population amazighophone
ou communiquant avec le hassani par province et préfecture

ROYAUME DU MAROC

Population uniquement amazighophone
(ou communiquant uniquement avec le hassani)
par province et préfecture



MER MEDITERRANEE



Carte éditée par le Haut Commissariat au Plan
Source : RGPH 2004

(*) Pourcentage de la population uniquement amazighophone ou communiquant uniquement avec le hassani par province et préfecture

Publications du Haut Commissariat au Plan



Pauvreté, développement humain et développement social au Maroc

« Données
cartographiques
et statistiques »
Septembre 2004



« Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 » CD-Rom interactif

« Indicateurs
socio-démographiques, conditions
de vie et de développement humain »



Prospective Maroc 2030 Actes du forum I Environnement géostratégique et économique

Session 1 :
« La géostratégie,
où va le monde



Prospective Maroc 2030 Actes du forum I Environnement géostratégique et économique

Session 2
Quelle économie-monde ?



Les Cahiers du Plan

N°8
Juin – Juillet 2006
(Anciens numéros disponibles)

Pour vos commandes, adressez-vous au Centre National de Documentation (CND)
Tel. : 037773131 - Fax : 037773134 Avenue Haj Ahmed Cherkaoui, Haut Agdal, Rabat BP 826

دفاثر النخب طيط

قياس الفقر بالمغرب

مغرب 2030

عناصر مستقبلية

المعطيات الإحصائية
والتخطيط اللامركزي

الساكنة الأمازيغية
في المغرب



الذكاء الاقتصادي

ما مصير العالم في الـ 25
سنة المقبلة؟

محتويات العدد

■ مغرب 2030: عناصر مستقبلية حول محيطه الاستراتيجي

هيغ دي جوفنيل

■ الذكاء الاقتصادي

أميرال بيبير لاکوست

■ المتغيرات الأساسية التي سيكون لها تأثير على الوضعية الجيو-استراتيجية

والجيو-اقتصادية في العالم في غضون الـ 25 سنة المقبلة

وليام زارطمان

■ قياس الفقر بالمغرب

محمد ادويديش

■ المعطيات الإحصائية والتخطيط اللامركزي

علي العقاوي

■ الساكنة الأمازيغية في المغرب حسب إحصاء 2004

دفاتر التخطيط تنشر المقالات حسب اللغة التي كتبت بها.

الكتاب مسؤولون على محتوى مقالاتهم.

يمكن قراءة مقتطفات من هذه المجلة على الموقع الإلكتروني

للمندوبية السامية للتخطيط.

الهاتف : 037 76 28 20

037 76 29 20

الفاكس : 037 66 07 91

ص.ب. الحي الإداري

الرباط، المغرب

الرئيس

أحمد الحلبي علمي
المندوب السامي للتخطيط

تأسيس ورئاسة التحرير

أحمد الكوهن المغيلي

اللجنة العلمية

أحمد ابراهيمي

عبد الرحمان حواش

عزيز أجيلو

مصطفى أفقير

أحمد اجميلة

جمال بورشاشن

علي العقاوي

عبد الحق علالات

عبد العزيز معلمي

عبد العزيز غزالي

الناشر

المركزي الوطني للتوثيق

الهاتف : 037 77 10 32

037 77 09 84

037 77 30 08

الفاكس : 037 77 31 34

أكدا، الرباط

الإيداع القانوني

2004/139

منشورات

المندوبية السامية للتخطيط

البريد الإلكتروني :

cahiersduplan@yahoo.fr

الموقع الإلكتروني :

Site : www.hcp.ma

إنجاز

ديوان 3000

المطبعة

مطبعة إيت

الهاتف : 037 81 41 45 / 46 / 47

ملخص حول موضوع

قياس الفقر بالمغرب

بقلم ادويديش محمد، م.س.ت.

ينحصر مجمل نفقاتها (الغذائية وغير الغذائية) في عتبة الفقر الغذائي فقط (الفقر المطلق)، تم لدى الفئة التي تعادل نفقاتها الغذائية لوحدها عتبة الفقر الغذائي (الفقر النسبي).

ارتكز تحيين عتبي الفقر النسبي والمطلق على بنية السكان حسب السن والجنس ووضع النساء تجاه الحمل والرضاعة، وعلى المعطيات حول التغذية ونفقات الأسر، ثم على مؤشرين لمستوى معيشة الأسر. يتمثل الأول في متوسط نفقات الأسر حسب الفرد، والثاني في متوسط نفس النفقات حسب تماثلية الكبار (Equivalent adulte).

ترتكز المقاربة المعتادة للفقر على المؤشر الأول الذي يعتبر أن قياس التشكيلة الديمغرافية للأسر يعادل عدد أفرادها بغض النظر عن سنهم، فيما تتبنى المقاربة البديلة للفقر المؤشر الثاني الذي يعتبر أن استهلاك الأسر خاضع لاقتصاد السلم (Economie d'échelle) وأن الحصة في هذا الاستهلاك تتغير حسب سن الأفراد.

أما أهم الخلاصات، فيمكن إيجازها فيما يلي :

- أهمية التحيين الدوري لقياس الفقر في تجنب أثر تقادم بنية السكان وبنية سلة المواد الغذائية على عتبة الفقر الغذائي، ثم على عتبي الفقر النسبي والمطلق. ذلك أن نسبة الفقر النسبي لسنة 2001 كانت ستقل عن النسبة الحقيقية بحوالي 10% لو تم قياسها على أساس عتبة الفقر الغذائي المرتكز على معطيات استهلاك الأسر لسنة 1985 بدل سنة 2001.

- عدم تباين نسب الفقر حسب المقاربتين، المعتادة والبديلة، وذلك على المستوى الوطني والجهوي والفئات السوسيو اقتصادية، باستثناء الفئات التي يتركز تصنيفها على متغير يؤدي إلى مجموعات أسرية غير متجانسة من حيث التشكيلة الديمغرافية كجنس رب الأسرة.

- ضرورة مواصلة اعتماد المقاربة المعتادة المرتكزة على متوسط النفقات حسب الفرد في قياس مستوى المعيشة ونسبة الفقر، مع الإدماج الحذر والشفاف للمقاربة البديلة المرتكزة على سلم تماثلية الكبار في حساب هذه المؤشرات، وذلك بغية تشخيص ارتباط حساسية الفقر وجانبيته لطريقة حساب اقتصاد السلم في استهلاك ونفقات الأسر. ■

أصدرت المندوبية السامية للتخطيط دراسة حول الفقر، التنمية البشرية والتنمية الاجتماعية، تتطرق لعوامل التنمية البشرية والاقتصادية والاجتماعية، وتشكل من حيث البعد المحلي لمؤشراتنا، مرجعا لا محيد عنه لتقييم السياسات التنموية وتوجيهها نحو المناطق والفئات الفقيرة. لذلك فإن



منهجية قياس مؤشرات هذه الدراسة بصفة عامة ومؤشرات الفقر بصفة خاصة تثير اهتمام شريحة عريضة من مستعملي الإحصائيات. تتطرق هذه الورقة لمنهجية تحيين قياس الفقر كما تمت صياغتها وتطبيقها من طرف المندوبية السامية للتخطيط، وفق المعايير الدولية، على معطيات البحث حول الاستهلاك.

ونفقات الأسر لسنة 2000-2001. وذلك بهدف توضيح الطريق المعتمدة في القياس الإحصائي لواقع اجتماعي متعدد الأبعاد كالفقر، وفي مراقبة دقة هذا القياس بواسطة المقاربات البديلة. تعتبر مناهج قياس الفقر أن عتبي صنفه، النسبي والمطلق، تتشكلان من مكونين :

- **المكون الغذائي** الذي يعادل كلفة سلة غذائية تضمن الحد الأدنى من الحرارية (1984 وحدة حرارية للفرد في اليوم)، حسب معيار منظمة الأغذية والزراعة والمنظمة العالمية للصحة، تم تحديد كلفة هذه السلة انطلاقا من نمذجة كمية الحرارية المستهلكة حسب النفقات الغذائية، الشيء الذي مكن من قياس كلفة الحد الأدنى من الحرارية (عتبة الفقر الغذائي) الموصى به من طرف المؤسسات الدولية المعنية بالصحة والتغذية.

- **ومكون غير غذائي** يعادل، حسب المقاربة المعتمدة من طرف البنك الدولي، كلفة سلة المواد غير الغذائية المقتناة من طرف الأسر التي تحصل على الحد الأدنى الغذائي دون حذف أية نفقة غير غذائية (الفقر النسبي)، أو التي لا يمكنها التوفر على هذا الحد الأدنى إلا إذا خصصت له مجمل نفقاتها (الفقر المطلق). تم تحديد المكون غير الغذائي لعتبة الفقر بالاعتماد على نمذجة نسبة النفقات المخصصة للمواد الغذائية حسب مجمل النفقات، الشيء الذي مكن من حساب النفقات غير الغذائية لدى الفئة التي

ملخص حول موضوع

المعطيات الإحصائية والتخطيط اللامركزي

بقلم علي العقاوي،
م.س.ت.



إن ممارسة مهمة التخطيط تنبني أساساً على توفر ودراسة المعلومات الإحصائية بالكيفية والكمية الكافيتين لجميع الموارد الطبيعية والبشرية والمالية الخاصة بالمجال المزمع تجهيزه وتنميته.

وباعتبار التطور الهام الذي عرفته ميادين اللامركزية وعدم التمركز

والجهوية ببلادنا، فإن السلطات المحلية والجهوية، المعينة منها والمنتخبة، مطالبة بتدبير أكثر فعالية لمختلف البرامج التنموية الخاصة بالمجالات التي يشرفون عليها. ويبقى العمل بالمخططات التنموية، المحلية منها على وجه الخصوص، كما ينص على ذلك ميثاق الجماعات المحلية، من أنجع الوسائل لضبط مختلف التدخلات في إطار مدروس وفعال من حيث اندماجها المجالي والقطاعي وكذا تكاملها في الزمان.

هذا وأن الجماعات المحلية، خاصة القروية منها، تفتقر إلى كثير من التجهيزات الأساسية والضرورية لتلبية حاجيات السكان وتكوين الأرضية الملائمة لجلب الاستثمارات.

وتتطلب تلبية هذه الحاجيات إمكانات مادية مهمة وكذا تدخل كل الفعاليات المحلية المعنية. وقد يستغرق إنجاز التجهيزات الضرورية لها عدة سنوات. وإن التعامل، مع سد هذه الحاجيات بتدخلات منفردة وأنية، وفي بعض الأحيان، تحت ضغوط إجتماعية أو غيرها قد لا يحقق النتائج المتوخاة، نظراً لضعف

الترابط والتكامل ما بين العمليات، للرفع من مردوديتها وتفعيلها في أحسن الظروف.

ومن هنا تظهر أهمية دراسة الوضعية الاقتصادية والاجتماعية والثقافية للجماعة، حتى يتمكن المخطط من تحديد مدى أهمية ونوعية المؤهلات التي تشملها الجماعة وكذا الإكراهات التي تعترض نموها. وتبقى هذه الدراسات رهينة بحجم ودقة المعطيات الإحصائية التي يتوفر عليها جهاز التخطيط على مستوى الجماعة، حيث أن تجميع أكبر عدد ممكن من المؤشرات الاقتصادية والاجتماعية، بعد وضعها في قاعدة للمعطيات والقيام، بصفة دورية، بتحسينها وتنميتها وإدماج كل المستجدات فيها، من شأنها أن تساعد على:

- أ- إعداد منوграфия الجماعة وتشخيص محاور تنميتها؛
- ب- برمجة المشاريع التجهيزية بصفة مندمجة ومتكاملة؛
- ج- متابعة إنجاز المشاريع وتحيين البرامج السنوية في إطار البرمجة المتوسطة المدى؛
- د- توسيع وتعميم عمليات التشارك بين الأطراف المحلية والجهوية لإنجاز التجهيزات المبرمجة بالنسبة للجماعة؛
- هـ- تمكين المجالس التي تتوالى على تدبير العمل التنموي للجماعة، بصفة مسترسلة ومتكاملة في الزمان، وجعل من مختلف التدخلات رصيد تجهيزي تراكمي، طبقاً للمحاور الأساسية المشخصة، بغض النظر عن التغيرات التي قد تقع في تكوين المجالس الجماعية من حيث التوجه السياسي. ■